

Rapport de la

SEIZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE

La Havane, Cuba, 1-6 septembre 1980



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Etats Membres de la FAO desservis par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine (au 6 septembre 1980)

Argentine	Equateur	Nicaragua
Bahamas	El Salvador	Panama
Barbade	Grenade	Paraguay
Bolivie	Guatemala	Pérou
Brésil	Guyane	République Dominicaine
Colombie	Haïti	Sainte-Lucie
Costa Rica	Honduras	Suriname
Cuba	Jamaïque	Trinité-et-Tobago
Chili	Mexique	Uruguay
Dominique		Venezuela

Lieu et date des conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine:

- 1re - Quito, Equateur, 18-25 septembre 1949
- 2e - Montevideo, Uruguay, 1-12 décembre 1950
- 3e - Buenos Aires, Argentine, 1-10 septembre 1954
- 4e - Santiago, Chili, 19-30 novembre 1956
- 5e - San José, Costa Rica, 12-21 novembre 1958
- 6e - Mexico, D.F. Mexique, 9-20 août 1960
- 7e - Rio de Janeiro, Brésil, 17-27 novembre 1962
- 8e - Viña del Mar, Chili, 13-29 mars 1965
- 9e - Punta del Este, Uruguay, 5-16 décembre 1966
- 10e - Kingston, Jamaïque, 2-13 décembre 1968
- 11e - Caracas, Venezuela, 12-20 octobre 1970
- 12e - Cali, Colombie, 21 août - 2 septembre 1972
- 13e - Ville de Panama, Panama, 12-23 août 1974
- 14e - Lima, Pérou, 21-29 avril 1976
- 15e - Montevideo, Uruguay, 15-19 août 1978
- 16e - La Havane, Cuba, 1-6 septembre 1980

RAPPORT DE LA
SEIZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
POUR L'AMERIQUE LATINE

La Havane (Cuba), 1-6 septembre 1980

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1
Cérémonie d'ouverture	2 - 13
Inauguration de la Conférence	14
Election du Bureau	15 - 16
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	17
Déclaration du Directeur général de la FAO	18 - 24
<u>QUESTIONS TRAITÉES EN SEANCES PLENIERES</u>	
Débat général sur la situation et les perspectives de l'alimentation et de l'agriculture en Amérique latine	25 - 37
Autres interventions	38 - 40
Incidences régionales de l'action internationale visant à renforcer la sécurité alimentaire mondiale	41 - 56
Suivi de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR): Région Amérique latine (Rés. 1/80)	57 - 77
Ressources extérieures et développement alimentaire et agricole en Amérique latine (Rés. 2/80)	78 - 87
Faits récents intervenus dans le commerce international latino- américain des principaux produits agricoles (Rés. 3/80)	88 - 96
Conservation des sols et accroissement de la production vivrière en Amérique latine (Rés. 4/80)	97 - 105
Le nouveau régime des mers et ses incidences pour l'aménagement et la mise en valeur des pêches en Amérique latine (Rés. 5/80)	106 - 129
Programme de la FAO dans la Région (Rés. 6/80)	130 - 150
Table ronde sur les cultures énergétiques et la production agricole	151 - 152
Représentation latino-américaine au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale	153
<u>QUESTIONS FINALES</u>	
Adoption du rapport	154
Lieu de la XVIIème Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine	155
Clôture de la Conférence	156 - 167
<u>ANNEXES</u>	
A - Ordre du jour	
B - Discours prononcé par le Président du Conseil d'Etat et du Conseil des Ministres, le Commandant en Chef Fidel Castro Ruz	
C - Déclaration de Monsieur Edouard Saouma, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine	
D - Liste des documents	
E - Liste des participants	
F - Rapport du Comité technique sur la conservation des sols et la production vivrière en Amérique latine	
G - Rapport du Comité technique sur le développement des pêches et les incidences du nouveau régime des mers en Amérique latine	

INTRODUCTION

1. La seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine s'est tenue au Palacio de las Convenciones dans la ville de La Havane (Cuba) du 1er au 6 septembre 1980, à l'aimable invitation du Gouvernement et du peuple de la République de Cuba.

Cérémonie d'ouverture

2. La cérémonie d'ouverture a été honorée de la présence du Président du Conseil d'Etat et du Conseil des Ministres de la République de Cuba, Fidel Castro Ruz, du Vice-Président du Conseil d'Etat et du Conseil des Ministres, M. Carlos Rafael Rodríguez, du Vice-Président du Conseil des Ministres et Ministre de l'agriculture, M. Arnaldo Milián et du Ministre des relations extérieures M. Isidoro Malmierca.

3. Le Directeur général de la FAO, prenant la parole, s'est félicité de la présence du Président et de la chaleureuse hospitalité du Gouvernement et du peuple de la République de Cuba. Il a souligné, dans son allocution, les progrès réalisés par l'agriculture et l'élevage à Cuba ainsi que l'amélioration des conditions du travail agricole. Il a ensuite invité le Président à prendre la parole et à déclarer ouverte la Conférence.

4. Le Président a souhaité la bienvenue aux participants et déclaré qu'au-delà des divisions qui parfois nous séparent et au-dessus des systèmes sociaux qu'adopte chaque pays, l'histoire a donné aux peuples de l'Amérique latine et des Caraïbes des racines communes, une enclave géographique propre et les mêmes ennemis et que par conséquent il leur appartenait à tous d'oeuvrer en commun pour la libération, le progrès et la justice,

5. Il a publiquement reconnu tout ce que doivent les pays en développement à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et il a souligné l'importance que revêtait à un moment aussi décisif de la lutte pour le progrès la présence à la tête de la FAO d'un homme du tiers monde, le Directeur général Edouard Saouma.

6. Il a exprimé dans son discours sa grande préoccupation pour les problèmes mondiaux de l'alimentation et de l'agriculture, insistant sur la pauvreté rurale qui afflige les pays de la région et affirmant que sans justice sociale la lutte contre la faim ne sera jamais gagnée. La faim, a-t-il rappelé, est une conséquence de la pauvreté, l'une et l'autre associées au sous-développement.

7. Le Président a fait ressortir que la réforme agraire est chose essentielle et indispensable car les méthodes oligarchiques et l'agriculture extensive ne mènent nulle part.

8. Le Président a déclaré que pour l'immense majorité de l'humanité l'avenir se présentait sous un jour sombre: l'écart entre les pays développés et sous-développés s'accroît chaque année, si bien qu'il est urgent que le monde accomplisse les tâches nécessaires à la marche vers un nouvel ordre économique international. Les problèmes de l'inégalité des termes de l'échange seraient résolus si les produits agricoles et autres matières premières que fournissent les pays en développement aux pays développés étaient estimés à leur juste valeur car ils contribueraient ainsi d'une façon décisive à l'autofinancement du développement de ces pays.

9. Le Président a évoqué les énormes quantités d'argent que consacre le monde au domaine militaire en faisant remarquer que ces crédits pourraient servir à construire des centaines de mille d'écoles, des millions de logements, des milliers d'hôpitaux et d'usines, et à mettre en valeur des millions d'hectares qui, moyennant des techniques appropriées, permettraient de nourrir un milliard de personnes.

10. A cet égard, il a rappelé qu'au titre de la nouvelle stratégie internationale pour la décennie des Nations Unies pour le développement, on se proposait de garantir en faveur de ce dernier un apport supplémentaire de ressources d'au moins 300 milliards de dollars pendant les dix ans en questions.

11. Pour conclure, il a signalé qu'il était indispensable que s'ouvre une ère de coopération et d'engagement sans précédent, en faisant ressortir que chaque pays a le devoir de faire tout son possible pour lui-même et de collaborer avec les autres, afin que les peuples puissent remporter la bataille difficile, décisive et vitale contre la pauvreté et la faim.
12. Le Directeur général a alors pris la parole pour remercier le Président de son discours.
13. Le texte du discours du Président figure in extenso à l'Annexe B du présent rapport.

Inauguration de la conférence

14. Monsieur Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, a ouvert les débats de la Conférence.

Election du Bureau

15. Par acclamation, la Conférence a élu Président M. Arnaldo Milián, Vice-Président du Conseil des Ministres et Ministre de l'agriculture de Cuba, et Vice-Présidents MM. Gustavo Dager, Jaime Wheelock et Ralph Van Sluytman, Ministres de l'agriculture de Colombie, du Nicaragua et de Guyane, ainsi que Monsieur l'Ambassadeur Carlos O. Keller Sarmiento (Argentine), Représentant permanent près la FAO. A été élu Rapporteur M. Gonzalo Martínez Corbala, Ambassadeur du Mexique à Cuba.

16. Ont été nommés membres du Comité de rédaction le Rapporteur et les représentants de la Barbade, du Brésil, de Cuba et de l'Uruguay.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

17. La Conférence a adopté l'ordre du jour et le calendrier; le premier figure à l'Annexe A du présent rapport.

Déclaration du Directeur général de la FAO.

18. Dans sa déclaration, le Directeur général a analysé la situation de l'alimentation et de l'agriculture sous l'angle mondial et régional.

19. Il a signalé qu'à l'aube de la troisième décennie du développement les pays se débattaient dans de nombreuses difficultés dont notamment un grave endettement vis-à-vis de l'extérieur qui restreint leur liberté d'action, la crise énergétique qui prive de moyens le développement et l'inflation et la récession qui amenuisent les marchés à l'exportation.

20. A propos de la sécurité alimentaire, il a instamment appelé à un nouvel ordre alimentaire, préalable indispensable à tout nouvel ordre économique. Dans l'ensemble, a-t-il dit, les pays sont de moins en moins autosuffisants et sans cesse plus tributaires de l'extérieur. A cet égard, il a fait état de la proposition qu'il a soumise au FMI visant à ce que ce dernier accorde un soutien supplémentaire à la balance des paiements des pays en développement contraints d'importer de grandes quantités d'aliments.

21. En ce qui concerne la situation agricole et alimentaire de l'Amérique latine, il a fait remarquer que si cette région est mieux dotée que d'autres en ressources naturelles, force est de reconnaître que certains pays ou groupes de populations accusent de sérieux déficits alimentaires. En pareil cas, la croissance de la production vivrière par habitant est trop faible pour que le niveau nutritionnel des couches les plus pauvres de la population puisse augmenter rapidement.

22. Il a passé rapidement en revue les obstacles auxquels se heurte le développement agricole de la région depuis les problèmes que posent les structures, la conservation et l'aménagement des ressources naturelles et les dégâts causés par les catastrophes naturelles jusqu'aux difficultés qu'éprouve le commerce international et que les pays de la région ne peuvent à eux seuls surmonter.

23. Il a enfin souligné qu'il faudrait accorder à l'agriculture une plus haute priorité pour régler les problèmes de l'approvisionnement alimentaire. Les pays en développement devront investir massivement avec leurs propres ressources et avec l'aide de l'extérieur. Selon des études de la FAO, il faudra dans les vingt années qui viennent tripler le montant des investissements et quadrupler le volume de l'aide extérieure. Il a fait également observer que pour les programmes de la FAO entrepris avec le concours des institutions financières internationales, celles-ci avaient investi en Amérique latine pendant l'exercice biennal 1978/79 environ 1 130 millions de dollars.

24. Le texte de la déclaration du Directeur général figure à l'Annexe C du présent rapport.

QUESTIONS TRAITÉES EN SEANCES PLENIERES

Débat général sur la situation et les perspectives de l'alimentation et de l'agriculture en Amérique latine

25. La plupart des délégations sont intervenues au titre de ce point de l'ordre du jour pour exposer la situation de l'agriculture et de l'alimentation dans leurs pays respectifs, situation à propos de laquelle elles ont fourni des renseignements utiles et d'actualité. Elles ont également formulé sur des questions précises figurant à l'ordre du jour de la Conférence régionale, des commentaires qui ont été incorporés au résumé des débats sur lesdits points contenus dans le rapport.

26. Les délégations ont fait ressortir l'importance qu'attachaient leurs gouvernements à l'agriculture comme instrument fondamental de la production de vivres et de matières premières pour le développement de leurs économies. Bien que, dans l'ensemble, la région soit exportateur net d'aliments, ces statistiques globales masquent des différences entre les pays et à l'intérieur de ces derniers. Il est nécessaire d'éliminer les entraves à l'autosuffisance alimentaire de la région car celle-ci dispose d'abondantes ressources naturelles qui ne sont pas encore exploitées comme elles le devraient.

27. Les délégations sont pour la plupart convenues que la réforme agraire est un préalable indispensable au développement rural.

28. Quelques délégations ont exposé les plans de développement agricole en cours et on a indiqué par ailleurs les réformes structurelles et institutionnelles à mettre en oeuvre, ainsi que les mesures fiscales et incitatives grâce auxquelles certains pays sont parvenus à augmenter sensiblement leur production agricole.

29. On a réaffirmé le soutien donné à l'établissement du nouvel ordre économique international en insistant pour que celui-ci soit juste et équitable et pour qu'il fasse place avant tout aux questions alimentaires et nutritionnelles.

30. Plusieurs délégations ont fait allusion à la charge excessive que constituent les frais d'importation de pétrole qui, pour certaines d'entre elles, représentent de 30 à 50 pour cent de la valeur des recettes à l'exportation; elles ont estimé qu'il est indispensable de traiter le problème au plan multilatéral moyennant une action concertée entre les pays d'Amérique latine et du tiers monde pour assurer un approvisionnement à juste prix.

31. Une délégation a proposé de mettre sur pied un dispositif multinational spécial pour rechercher des solutions de rechange avec les pays pétroliers.

32. Une délégation a cité des chiffres touchant la production d'alcool tiré de plantes agricoles en vue de remplacer les importations de pétrole. Elle a indiqué que les buts fixés avaient été dépassés et qu'on construisait déjà un bon nombre de véhicules propulsés à l'alcool.

33. La majorité des délégations ont insisté sur la nécessité de renforcer la coopération technique intrarégionale en vue de l'échange d'expériences et de technologies: plusieurs

d'entre elles se sont déclarées expressément disposées et prêtes à collaborer avec d'autres pays en développement, notamment dans la région, et ont fait remarquer que l'aide de la FAO était très importante pour identifier les besoins des pays et canaliser les apports des donateurs.

34. Exposant leurs plans de développement, diverses délégations ont fait état de l'extension des frontières agricoles nationales à des terres improductives ou oisives, ou encore à des zones forestières pour d'une part accroître la production et d'autre part relever la productivité des zones sous culture. A ces fins, il faut tendre sans cesse à renforcer et à élargir la couverture du système de recherche, de vulgarisation et de promotion agricoles.

35. On a également mentionné la nécessité de protéger les ressources naturelles, ce que cherchent à faire les pays en appliquant des mesures de réglementation, d'exploitation et de contrôle. Plusieurs délégations ont en particulier évoqué la conservation des sols agricoles comme moyen d'accroître la production alimentaire dans la région. La FAO a été invitée à intervenir auprès des organismes financiers internationaux pour qu'ils accordent des conditions plus favorables aux projets de conservation des sols.

36. Plusieurs délégations ont fait allusion aux programmes de développement des pêches qu'entreprennent leurs pays et plus particulièrement à la situation des pays peu nantis de ressources, en suggérant que la FAO étudie ce problème et aide lesdits pays à rechercher les moyens de promouvoir l'aquaculture et toutes autres formes de pêches continentales.

37. La Conférence recommande d'étoffer les ressources du programme de coopération technique de la FAO pour l'exercice biennal 1982/83.

Autres interventions

38. Le Vice-Président du Conseil mondial de l'alimentation a mis l'accent sur le soutien dont bénéficient les initiatives touchant la sécurité alimentaire mondiale et le plan en cinq points de la FAO et il a à ce propos instamment invité la communauté internationale à étudier les accords nécessaires et à rechercher des formules novatrices qui permettent de surmonter la crise alimentaire.

39. L'observateur de l'Institut interaméricain des sciences agricoles de l'OEA (IICA), a mentionné les programmes qu'exécute cette organisation dans la région.

40. En sa qualité de Président du Groupe des 77, de Rome, le délégué du Venezuela a évoqué la position commune adoptée par les pays dudit Groupe pour revaloriser les matières premières sur le marché international, diversifier les sources d'énergie et en rationaliser l'utilisation dans le monde. Il a notamment fait observer que la communauté internationale doit accroître son aide publique au développement du secteur alimentaire et agricole. Il a aussi signalé que, dans le domaine du commerce international, le Groupe réclame l'application du programme global intégré de la CNUCED qui prête une attention particulière aux produits alimentaires.

Incidences régionales de l'action internationale visant à renforcer la sécurité alimentaire mondiale

41. La Conférence a été informée de quelques-uns des progrès accomplis grâce aux efforts déployés ces dernières années au niveau international pour garantir la sécurité alimentaire mondiale. C'est ainsi qu'on a augmenté les investissements dans la production vivrière et qu'un nombre croissant de gouvernements ont formulé des politiques nationales de stocks alimentaires. La FAO a également dressé des programmes spéciaux d'action pour aider les pays en développement à planifier ou à constituer des réserves alimentaires nationales, pour mobiliser l'assistance extérieure voulue et pour aider les gouvernements à prévenir les pertes alimentaires.

42. Malgré tous ces efforts, les progrès tendant à garantir la sécurité alimentaire mondiale ont été limités et inégaux. Bien que les contributions annuelles minimales en vertu de la

nouvelle convention relative à l'aide alimentaire de 1980 se soient élevées à 7,6 millions de tonnes - contre 4,2 millions de tonnes au titre de la convention précédente - la communauté internationale n'a pas encore atteint l'objectif annuel d'au moins 10 millions de tonnes d'aide alimentaire, tel que fixé par la Conférence mondiale de l'alimentation. On n'a pas davantage réussi à s'entendre sur un nouvel accord international pour les céréales qui comprenne des dispositions quant au niveau des stocks, aux prix et à l'assistance spéciale à accorder aux pays en développement. C'est pourquoi le Directeur général a élaboré, à propos de la sécurité alimentaire mondiale, le plan volontaire d'action en cinq points approuvé par le Conseil de la FAO et entériné par la Conférence de la FAO et le Conseil mondial de l'alimentation.

43. La Conférence a été avisée que l'on redoublait d'efforts dans le cadre du Conseil international du blé pour arriver à un nouvel accord sur le commerce de cette céréale qui permette à la fois de stabiliser le marché et de garantir la sécurité alimentaire, compte tenu notamment des intérêts des pays en développement. On a également fait valoir la préoccupation que suscite chez les pays non alignés le fait que les négociations internationales destinées à arrêter un nouvel accord international sur les céréales marquent le pas. La Conférence a aussi été informée de l'intérêt que continuent de porter les pays en question à la conclusion d'un nouvel accord, pourvu que ce dernier contienne tous les éléments indispensables garantissant la sécurité alimentaire mondiale et particulièrement celle des pays en développement.

44. Prenant ensuite la parole, le Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial (PAM) a évoqué les projets en cours d'exécution pour aider les populations les plus pauvres à améliorer leur nutrition, surtout en milieu rural. Il a fait remarquer que depuis sa création en 1962, le Programme a affecté 440 millions de dollars à 139 projets en Amérique latine, en plus des secours d'urgence qu'il a accordés. A l'heure actuelle, le Programme alimentaire mondial prête son concours à 36 projets opérationnels d'une valeur de 206 millions de dollars. En 1979, le Directeur général de la FAO a approuvé l'octroi par le PAM d'une aide d'urgence à l'Amérique latine se montant à un total de 9,5 millions de dollars. L'orateur a signalé la nécessité d'augmenter les ressources attribuées au Programme et d'atteindre pleinement l'objectif minimum de 1 milliard de dollars fixé pour les contributions au titre de l'exercice biennal 1981/82. Il a également fait observer qu'il importe de mieux planifier les projets et leurs systèmes de gestion, et de rattacher sans cesse plus étroitement l'aide alimentaire mise à la disposition du Programme au développement économique et social des pays.

45. Vu la précarité de la sécurité alimentaire dans bien des pays en développement et la détérioration de l'offre alimentaire dans plusieurs pays de la région, la Conférence est convenue qu'il faut redoubler d'efforts pour augmenter la production vivrière et les investissements y relatifs, ainsi que pour constituer les réserves de vivres indispensables à une plus grande sécurité alimentaire.

46. La Conférence s'est déclarée inquiète de ce que la production alimentaire par habitant n'ait même pas progressé de 0,5 pour cent dans la région, c'est-à-dire moins vite que la croissance démographique, alors que les importations d'aliments en provenance principalement de l'extérieur ont triplé depuis 1970. La modernisation de l'agriculture dans la région intéresse davantage les produits d'exportation que les aliments de base destinés à la consommation humaine. Dans la grande majorité des pays, la forte concentration de la propriété agraire aux mains d'une petite partie de la population, s'ajoutant au nombre considérable de petits agriculteurs et paysans sans terre, retarde le progrès dans le secteur agricole. Dans certains pays de la région en outre, l'inégalité est grande dans la distribution des revenus et près de 30 pour cent de la population latino-américaine consomme moins de calories qu'il ne le faut. Les contraintes structurelles de caractère économique, social, voire écologique, entravent les efforts déployés pour résoudre les problèmes suscités par la pauvreté et la malnutrition.

47. La Conférence est convenue que les propositions concernant les futures mesures à prendre pour améliorer la sécurité alimentaire doivent différer selon le moment pour lequel elles sont formulées. De même, les politiques alimentaires et nutritionnelles, tout comme le rôle de la sécurité alimentaire dans ces politiques doivent différer selon l'objectif principal

poursuivi par les stratégies et politiques de développement du pays en cause. Cependant, beaucoup de délégués ont soutenu qu'en général il faut pour améliorer la sécurité alimentaire attribuer une priorité toujours plus élevée à l'alimentation et à la nutrition dans les plans et politiques nationaux de développement; élargir la coopération intrarégionale, notamment pour perfectionner les infrastructures commerciales, dont les réseaux de transport, les entrepôts et l'information sur les marchés; enfin, amener la communauté internationale à répondre plus généreusement aux besoins des pays en développement en matière de sécurité alimentaire.

48. La Conférence s'est déclarée de nouveau satisfaite des initiatives prises par le Directeur général pour appliquer au plus tôt les mesures déjà approuvées par la FAO, le Conseil mondial de l'alimentation et l'Assemblée générale des Nations Unies afin de renforcer la sécurité alimentaire mondiale, notamment pour ce qui est des facilités d'importation alimentaires au profit des pays à faible revenu et déficitaires sur le plan alimentaire, d'autres mesures spéciales pour aider ces pays à satisfaire leurs besoins courants d'importation et d'urgence et les dispositions spéciales visant à accroître l'assistance à la sécurité alimentaire mondiale.

49. La Conférence s'est déclarée profondément préoccupée de ce que la réserve alimentaire internationale d'urgence (RAIE), fondée sur des contributions volontaires, n'a jamais atteint son objectif de 500 000 tonnes de céréales, et elle a rendu hommage aux efforts que déploie le Directeur général pour solliciter de nouveaux donateurs et garantir une plus grande continuité dans les contributions à la réserve. Elle s'est félicitée de ce que le Directeur général cherche à faire de cette réserve une convention internationale à caractère obligatoire et s'est réjouie de la décision prise par le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire d'examiner cette question à fond lors de sa dixième session.

50. Prenant note des recommandations formulées à sa cinquième session par le Comité sur la sécurité alimentaire mondiale, la Conférence a instamment invité les gouvernements qui ne sont pas encore parties à la convention relative à l'aide alimentaire de 1980, mais qui sont en mesure de le faire, d'envisager leur adhésion à ladite convention et leurs contributions à l'objectif annuel fixé pour l'aide alimentaire, soit 10 millions de tonnes de céréales.

51. La Conférence a également estimé qu'il conviendrait d'appliquer des mesures à moyen et court terme, ou encore de renforcer celles qui existent, afin de promouvoir l'autosuffisance nationale et régionale face aux fluctuations imprévisibles dans la production d'aliments de base et à la dépendance toujours plus étroite de quelques pays de la région vis-à-vis des importations. Pour appliquer ces mesures, il faudrait tenir dûment compte des possibilités de mobiliser les ressources intérieures et extérieures, y compris les mécanismes financiers nécessaires à la stabilisation des revenus ruraux; il faudrait également établir des réserves nationales de sécurité alimentaire étant donné que les stocks céréaliers totaux de la région ne peuvent couvrir qu'un mois de consommation. La majorité des pays participants se sont également déclarés favorables au développement d'une coordination intrarégionale des réserves et des mécanismes financiers pour constituer des fonds de réserve latino-américains, de la coopération régionale pour mettre sur pied les infrastructures nécessitées par la sécurité alimentaire; enfin, de la promotion, de l'adaptation ou du renforcement des services de recherche, d'enseignement et de vulgarisation.

52. A ce propos, une délégation a proposé un programme régional latino-américain d'autosuffisance alimentaire qui pourrait être coordonné dans le cadre du système économique latino-américain (SELA) et qui embrasserait un vaste éventail de questions touchant au développement alimentaire et agricole qui présentent de l'intérêt pour la région comme, par exemple, production, consommation et nutrition, commercialisation et transformation, coopération technique mutuelle et réserves alimentaires.

53. Quelques délégations ont été d'avis que, vu l'importance de la formulation des programmes et stratégies visant à augmenter la production vivrière, les conditions qui s'attachent à l'octroi de l'aide extérieure et à la mise en pratique de ces stratégies gênent et retardent l'assistance dont ont besoin les pays en développement; cette formulation devrait être facilitée comme l'a fait pour certains secteurs le Conseil mondial de l'alimentation. Il

faut également citer à ce propos les objectifs des sociétés transnationales qui faussent les structures productives et les habitudes de consommation.

54. Une délégation a fait remarquer que certains pays développés faisaient de leurs excédents alimentaires une arme stratégique et ne manifestaient nullement l'intention de résoudre les grands problèmes découlant de l'évolution historique ni de participer à des solutions qui pourraient profiter également à tous les pays; en conséquence, il faut que les pays latino-américains s'efforcent de rechercher et d'adopter des mesures et actions de coopération régionale qui permettent d'éliminer la faim, d'atteindre les objectifs communs et d'assurer le bien-être de tous. Ce faisant, ces pays renforceraient du même coup leurs projets de programmes intégrés d'autosuffisance alimentaire en Amérique latine et dans les Caraïbes.

55. La Conférence a reconnu l'utilité et les avantages du Programme alimentaire mondial, souligné l'importance et la nécessité de son aide aux pays latino-américains et l'a instamment invité à accroître le niveau de ses ressources ainsi que le nombre total de ses projets dans la région, notamment ceux visant à relever la production vivrière et à promouvoir le développement rural. A cet égard, elle a exhorté tous les donateurs qui ne l'ont pas encore fait à fournir au PAM des fonds suffisants pour atteindre l'objectif de 1 milliard de dollars au titre de l'exercice biennal 1981/82. Elle s'est félicitée à ce propos de la décision prise par le Gouvernement du Brésil de contribuer de nouveau au PAM.

56. La Conférence s'est également déclarée convaincue de ce que, aux fins de l'aide alimentaire, le PAM devrait assouplir davantage son critère de classification des pays.

Suivi de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR):
région Amérique latine

57. Avant la présentation de la question, le Président a souligné l'importance capitale de la réforme agraire et du développement rural et mentionné les trois documents dont avaient été saisis les délégués.

58. Le Secrétariat a exposé de façon détaillée les mesures prises par la FAO pour donner suite à la Déclaration de principes et au Plan d'action ainsi qu'à la résolution correspondante de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR). Parmi les plus importantes de ces mesures au niveau régional, on a signalé la réunion inter-pays tenue à Quito (Equateur) du 22 au 24 avril 1980 et la réunion interorganisations qui a eu lieu à Santiago du Chili du 29 au 31 octobre 1979.

59. Le Représentant du PNUD a déclaré que le Centre régional proposé contribuerait à accélérer le processus de transformation du paysan en un agriculteur efficace et productif, et il a réaffirmé l'intérêt et l'appui du PNUD pour la création de ce centre. Il s'est déclaré satisfait de l'effort conjoint déployé par la FAO et le PNUD pour établir le cadre de référence de la coopération technique dans le secteur rural pendant l'exercice de planification 1982-86; ce cadre reflète les priorités fixées par les Etats Membres tant à l'occasion de la présente Conférence régionale qu'à celle de la conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, ainsi que dans d'autres instances internationales, priorités qui s'attachent à appuyer toujours plus les secteurs les plus retardataires du milieu rural latino-américain.

60. Quatre activités seront bientôt entreprises dans la région, en liaison étroite avec l'application des accords de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR):

établissement de projets destinés à renforcer les réseaux de vulgarisation rurale en Amérique latine, en mettant l'accent sur les petits agriculteurs et les paysans sans terre, ainsi que les organisations paysannes;

promotion d'organisations d'auto-assistance pour les groupes à faible revenu des zones rurales;

consultation d'experts sur la mobilisation des institutions agricoles et éducatives afin d'accélérer la participation des femmes au développement; et

analyse des problèmes d'organisation et d'administration du développement rural qui entravent la participation des petits agriculteurs et paysans aux programmes de développement.

61. La Conférence a été également informée que la première consultation interpays, tenue à Quito, avait invité le Directeur général de la FAO à présenter le rapport de cette consultation et à demander à la seizième Conférence régionale pour l'Amérique latine de prendre les mesures voulues et en particulier celles qui visent la création de centres de réforme agraire et de développement rural. Ces centres auraient pour objet de promouvoir l'échange d'expérience en matière de réforme agraire et de développement rural; de mener de nouvelles recherches destinées à servir de point d'appui aux pays qui adoptent des stratégies adaptées à leurs réalités propres; d'encourager la coopération horizontale et de trouver des ressources supplémentaires pour répondre aux demandes des pays dans ces domaines,

62. La consultation interpays a également prié le Directeur général d'inviter les pays à constituer un groupe de travail chargé d'examiner les bases de l'élaboration d'un accord pour la création d'un centre et de diffuser aux gouvernements un projet d'accord, ainsi que de convoquer en temps utile une réunion de plénipotentiaires pour son approbation.

63. Au sein de la Conférence, la majorité des délégations ont apporté leur appui à la création d'un centre régional de réforme agraire et de développement rural pour l'Amérique latine et plusieurs d'entre elles sont convenues de la nécessité de créer des centres sous-régionaux formant un tout et articulés en un réseau cohérent qui permettrait d'approfondir les actions et mesures à adopter. Une délégation a estimé que cette initiative était prématurée.

64. Plusieurs pays ont exprimé leur satisfaction pour l'approche adoptée qui permettra une action plus directe et rapide en matière de réforme agraire et de développement rural, et ont apporté en conséquence leur soutien au centre et au réseau sous-régional et national.

65. La majorité des délégations ont exprimé leur appui à l'initiative du Directeur général visant à organiser un groupe de travail qui pourrait se réunir à La Havane après la seizième Conférence régionale pour examiner les fonctions et la structure du centre en question.

66. On a souligné aussi la nécessité que le centre se consacre à des actions concrètes et qu'il ne devienne pas un lieu de délibérations académiques.

67. Trois pays (Bolivie, Equateur et République Dominicaine) ont offert d'accueillir le siège du centre régional, le Honduras et le Nicaragua un centre sous régional pour l'Amérique centrale et Panama, et le Mexique le siège d'un centre régional et sous-régional spécialisé dans la formation agro-industrielle dans le cadre du réseau de centres proposé.

68. Deux pays, tout en appuyant la création du centre, ont exprimé leur souci que des mesures soient prises pour éviter les doubles emplois, les chevauchements et le gaspillage des ressources.

69. Trois pays ont déclaré ne pas avoir l'intention de participer au centre qui, selon eux, pourrait donner lieu à des doubles emplois mais ils ont reconnu qu'il était du droit juste et souverain des autres pays d'établir ce centre si tel est leur désir. Deux d'entre eux ont estimé qu'il était opportun d'examiner d'autres possibilités telles que celles qui ont été suggérées à la consultation de Quito.

70. Les Etats-Unis, pays observateur, ont apporté leur appui à la création du centre, tout en souhaitant qu'on évite dans toute la mesure possible les doubles emplois et le gaspillage des ressources.

71. L'observateur de l'UNESCO a déclaré qu'au cas où la création du centre serait approuvée cet organisme serait disposé à lui apporter toute sa collaboration.

72. On a de nouveau souligné l'importance décisive que revêt pour la plupart des pays la réforme agraire dans les programmes de développement rural. On a indiqué qu'il était nécessaire de moderniser l'agriculture mais en prenant garde que la modernisation ne conduise pas à une concentration de la richesse, et signalé que la technique à elle seule n'était pas suffisante pour résoudre les problèmes des zones rurales et qu'au contraire, si elle n'est pas introduite de la façon qui convient, elle aggraverait plutôt les problèmes socio-économiques. Selon quelques délégations, pour que la modernisation soit bénéfique il faut un processus de changement du régime foncier et un plan global de développement qui précise les aspects de l'économie dans ses diverses composantes sociales et économiques, sur le plan tant national que local.

73. De nombreux pays ont souligné la situation marginale dans laquelle vit encore la masse des paysans sans terre en Amérique latine.

74. Au cours du débat, de nombreuses délégations ont pris la parole pour exposer la situation des activités destinées à donner suite au programme d'action et ont décrit à cette occasion quelques-uns des programmes, projets et efforts entrepris dans le domaine de la réforme agraire et du développement rural.

75. Quelques pays ont offert de partager leur expérience en matière de réforme agraire et de développement rural.

76. On a souligné la nécessité que le budget de la FAO pour l'exercice 1982/83, conformément aux recommandations de la Conférence mondiale, permette à la FAO de jouer convenablement le rôle de coordinateur et d'animateur en matière de réforme agraire et de développement rural, comme l'ont demandé les pays.

77. La Conférence a adopté à ce sujet la résolution suivante:

Résolution 1/80

La seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Tenant compte de la proposition d'établissement d'un centre régional de réforme agraire et de développement rural présentée par le Directeur général de la FAO sur recommandation de la Consultation interpays pour l'exécution du Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, tenue à Quito (Equateur) du 22 au 24 avril 1980;

Considérant que la promotion et le succès des programmes de réforme agraire et de développement rural en Amérique latine exigent le soutien d'une coopération régionale qui renforce les activités des centres nationaux intéressés;

Considérant en outre que cette coopération pourrait se réaliser grâce à l'établissement d'un Centre régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes;

Convient d'établir en Amérique latine un Centre régional de la réforme agraire et du développement rural et, à cette fin,

Invite le Directeur général de la FAO:

à créer un Groupe de travail, comprenant les Etats d'Amérique latine et des Caraïbes intéressés, qui se réunirait immédiatement après la seizième Conférence régionale à La Havane les 8 et 9 septembre 1980, pour le conseiller en vue de l'élaboration d'un projet d'accord concernant l'établissement de ce centre, pour les aspects relatifs à ses objectifs, à ses fonctions et à sa structure;

à distribuer un projet d'accord, établi en tenant compte des opinions émises par le Groupe de travail, aux Etats d'Amérique latine et des Caraïbes pour que ceux-ci formulent leurs observations;

à convoquer, en temps utile, une Conférence de plénipotentiaires qui examinerait le projet d'accord en vue de l'approuver.

Note: au moment d'adopter cette résolution les délégations de l'Argentine, du Chili et de l'Uruguay ont réitéré leur position telle que consignée au paragraphe 69.

Ressources extérieures et développement de l'alimentation et de l'agriculture

78. Présentant la question, le Secrétariat a mis en relief les caractéristiques et particularités du processus de formation du capital dans l'agriculture régionale; l'évolution et les particularités de l'assistance financière extérieure du secteur public; l'incidence contradictoire et conflictuelle sur le développement agricole et agro-industriel de l'investissement privé étranger, concrétisée par les sociétés multinationales; et les différents groupes de problèmes que rencontrent les pays qui s'efforcent d'identifier, d'établir, de mettre en oeuvre et d'évaluer les programmes et projets d'investissements dans le secteur agricole.

79. Les débats ont fait ressortir la disparité entre le montant des fonds affectés à l'investissement public dans l'agriculture et les sommes effectivement dépensées, qui lui sont généralement inférieures. C'est là un état de choses à examiner de près afin de connaître les raisons pour lesquelles les sommes destinées au développement agricole n'ont pu être pleinement utilisées.

80. On a reconnu que, si au cours des dernières années l'aide financière extérieure du secteur public a eu tendance à croître, elle reste faible par rapport à ce dont ont besoin les pays d'Amérique latine pour exécuter les projets et programmes alimentaires capables d'amener le développement rapide de l'agriculture régionale. A l'insuffisance des flux financiers et autres types de ressources extérieures, s'ajoute le fait que les institutions financières internationales prennent comme indicateur de développement le revenu par habitant; ce dernier en effet ne reflète pas objectivement la situation réelle des pays de la région, et il faut recourir à des indicateurs non seulement économiques mais aussi sociaux.

81. Quelques délégations ont fait observer que les exigences et méthodologies complexes ainsi que les conditions diverses - dont certaines portent atteinte à la souveraineté et au libre arbitre national - qu'imposent les institutions financières internationales entravent toujours plus l'élaboration et la gestion des projets agricoles et par conséquent leur approbation, la disponibilité des fonds et leur versement. Selon certaines délégations, d'autre part, ces institutions écartent des programmes de crédit les petits agriculteurs et attribuent les fonds de préférence aux grandes entreprises agricoles qui disposent déjà de capitaux propres considérables, faisant ainsi doublement obstacle aux aspirations des paysans.

82. Il a été rappelé que les pays développés s'étaient engagés à fournir 0,7 pour cent de leur PNB, dans le cadre de la stratégie internationale de développement de la deuxième décennie des Nations Unies, engagement qui n'a pas été respecté et devrait être tenu.

83. Des délégations ont signalé, en ce qui concerne les sociétés multinationales, qu'entre autres conséquences néfastes, leurs activités avaient contribué à accroître l'endettement extérieur des pays, et elles ont souligné la nécessité de resserrer le contrôle sur leurs modalités de fonctionnement, en respectant les plans et programmes nationaux de développement. On a insisté aussi sur la nécessité de mener à bien les négociations sur l'établissement d'un code de conduite visant ces entreprises, en tenant compte des positions des pays en développement.

84. Une délégation a proposé que la Banque mondiale, dans l'analyse qu'elle effectue en vue de l'établissement de modalités spéciales de financement des importations alimentaires, envisage l'accroissement substantiel des ressources qu'elle destine à l'agriculture et à l'alimentation et encourage, par la création d'un guichet pratiquant des conditions de

faveur, la production alimentaire des pays en développement, sans discriminer, classer ou appliquer des critères périmés ou inadéquats.

85. La même délégation a indiqué sa préoccupation que ne se maintienne ou s'aggrave la tendance à accorder un traitement moins favorable à l'Amérique latine et aux Caraïbes pour l'attribution des ressources financières à des conditions tant ordinaires que de faveur, tendance manifestée par plusieurs institutions multilatérales et bilatérales. D'autre part, elle a souligné la nécessité que les institutions financières internationales augmentent notablement le financement des dépenses locales des projets d'investissement dans l'agriculture. La Conférence partage cette préoccupation.

86. Les représentants du Fonds international de développement agricole (FIDA), de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont donné, dans leurs exposés respectifs, des indications générales sur la nature, la portée et les modalités de leurs activités spécifiques d'assistance aux pays d'Amérique latine et exprimé l'intention de renforcer leur appui au développement de l'agriculture et de l'alimentation dans la région et de continuer à coopérer dans ce domaine à tous les efforts déployés par la FAO.

87. La Conférence a adopté à ce sujet la résolution suivante:

Résolution 2/80

La seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que le développement de l'agriculture dans notre région est une nécessité absolue pour surmonter les problèmes exposés dans diverses instances internationales concernant la situation alimentaire mondiale.
2. Que les flux actuels de ressources financières extérieures sont insuffisants pour faire progresser convenablement les secteurs agricoles et alimentaires dans les pays en développement, et que par conséquent il est indispensable de mobiliser des fonds supplémentaires importants dans les pays développés et dans d'autres pays en mesure de le faire, pour la décennie à venir, sous forme de ressources matérielles et humaines.
3. Qu'il faut de toute urgence que les pays développés qui se sont engagés à assurer 0,7 pour cent du PNB, tel qu'établi pour la SID de la deuxième décennie des Nations Unies pour le développement, s'acquittent de cet engagement.
4. Que les ressources fournies par les institutions financières internationales et régionales ne suffisent pas pour satisfaire les besoins du développement agricole et alimentaire de la région.
5. Que les institutions internationales financières et de crédit font souvent montre d'insensibilité à l'égard des réalités politiques, économiques et sociales des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, dans l'octroi de prêts à des conditions qu'ont du mal à accepter et remplir ces pays.
6. Qu'il est nécessaire de réaffirmer les inquiétudes que suscitent les activités des entreprises transnationales, inquiétudes exprimées par le Groupe des 77, et de mettre l'accent sur les problèmes qu'occasionnent ces activités pour le développement économique et social des pays en développement, et qu'il faut réitérer la nécessité de resserrer le contrôle sur les modalités de fonctionnement desdites entreprises pour permettre aux pays de promouvoir les objectifs nationaux de développement.
7. Qu'on n'est pas encore parvenu à surmonter les obstacles à une bonne préparation des projets d'investissement, ce qui en explique la rareté et le manque d'impact sur la performance et l'accroissement de la production vivrière.

Décide:

1. De se déclarer en faveur de tout effort qui, sur le plan international, tend à obtenir les ressources supplémentaires nécessaires pour arriver, dans les dix années à venir, à un rythme de croissance agricole de l'ordre de 4 pour cent par an.
2. D'inviter instamment les gouvernements de la région à intervenir auprès des pays qui se sont engagés à fournir 0.7 pour cent de leur PNB, comme fixé et approuvé par le Plan d'action de la stratégie pour le développement, pour qu'ils tiennent leur engagement.
3. D'inviter les institutions internationales financières et de crédit à abolir les modalités qu'elles pratiquent fréquemment pour octroyer des prêts à des conditions que peuvent difficilement accepter et respecter les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, conditions qui ne tiennent pas compte des réalités économiques, politiques et sociales de ces pays.
4. De réitérer les inquiétudes que suscitent les activités des entreprises transnationales, inquiétudes exprimées par le Groupe des 77, et de mettre l'accent sur les problèmes qu'occasionnent ces activités pour le développement économique et social des pays du tiers monde, et de réaffirmer la nécessité de resserrer le contrôle sur les modalités de fonctionnement desdites entreprises pour permettre aux pays de promouvoir les objectifs nationaux de développement.
5. De recommander aux gouvernements d'améliorer la capacité de leurs institutions nationales chargées d'engendrer et de favoriser les investissements dans l'agriculture et de veiller à l'utilisation efficace et coordonnée des ressources financières extérieures.
6. De demander au Directeur général de la FAO que celle-ci aide davantage à former du personnel national à la préparation, à l'exécution et à l'évaluation de projets d'investissement dans l'agriculture, à financer par des sources extérieures.
7. D'inviter instamment les institutions financières comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale à modifier leurs règles de fonctionnement pour que l'Amérique latine et les Caraïbes participent davantage aux échanges internationaux, de manière à faire bénéficier d'un régime plus préférentiel les fournisseurs nationaux des pays de la région.
8. De demander à la Banque mondiale que, dans le cadre de l'analyse à laquelle elle procède en vue de la création d'un "guichet" alimentaire, elle envisage sérieusement d'accroître substantiellement les ressources destinées à l'agriculture et à l'alimentation de la région, ce "guichet" pouvant éventuellement consentir des crédits à des conditions de faveur pour résoudre les problèmes d'importations et de production alimentaires, au profit de tous les pays en développement sans aucune discrimination, nuance ou classification.

Faits récents intervenus dans le commerce international latino-américain des principaux produits agricoles

88. Le Secrétariat en présentant cette question en a signalé le caractère complexe du fait des caractéristiques et des variations inhérentes au flux actuel des échanges. A cet égard, il faut aborder le commerce agricole et ses problèmes dans une optique globale qui comprenne aussi les négociations internationales. Les politiques nationales et les prix agricoles sont des éléments du commerce qui influent sensiblement sur l'offre exportable et la conditionnent. Autre facteur d'importance, le protectionnisme et les restrictions au commerce, protectionnisme et restrictions dont la persistance nuit non seulement aux exportations mais aussi au développement du potentiel agricole de la région. A ce propos, on a souligné les activités auxquelles se livre la FAO dans ces domaines. Dans celui de l'intégration économique, les mécanismes régionaux conviennent bien pour promouvoir et amplifier le commerce agricole intrarégional et pour permettre à la coopération de se concrétiser chaque jour davantage par le biais de projets spécifiques.

89. Les délégations ont remercié la FAO pour les documents LARC/80/7 et LARC/80/INF/6 sur lesquels ont pu s'étayer convenablement les débats grâce aux informations qu'ils contiennent et à la bonne analyse qu'ils font de la question.

90. Vu l'importance du commerce international des produits agricoles et l'opportunité d'une politique de suivi et d'évaluation constante en la matière, les délégations ont été d'avis que cette question devrait être maintenue à l'ordre du jour des futures Conférences régionales.

91. Les délégations ont fait remarquer que le progrès économique global de l'Amérique latine dépend profondément et fondamentalement des conditions commerciales auxquelles se heurte la région sur les marchés internationaux des produits agricoles. Beaucoup de pays de la région sont fortement tributaires des exportations de quelques produits agricoles, ce qui influe sur le volume de leurs recettes en devises et, par conséquent, sur leurs programmes d'investissement et de développement économique en général. Ces recettes, de plus, sont limitées par les mouvements anarchiques des cours internationaux de produits comme le sucre, le café et le cacao. Par ailleurs, les pays de la région bénéficiant d'avantages relatifs qui favorisent la production aux fins d'exportation de denrées telles que le sucre, la viande, les céréales, les produits laitiers et les graines oléagineuses, ont fait ressortir que leurs efforts pour exporter sont gravement entravés par le protectionnisme agricole et par les politiques de subvention de beaucoup de pays développés où les coûts de production sont plus élevés.

92. La Conférence a souligné les effets néfastes qu'ont sur le commerce international les hauts niveaux de protection ou de subvention que bien des pays industrialisés octroient à leurs secteurs agricole et agro-industriel, et elle en a signalé la gravité pour les économies d'exportation des pays en développement. Il faut de plus, conformément au vœu exprimé par la Conférence, que les pays développés à coût de production élevé non seulement cessent de faire pression en faveur d'un protectionnisme croissant, mais libéralisent aussi leur régime d'importation au profit des pays en développement. A ce propos, les gouvernements d'Amérique latine se sont à nouveau déclarés déçus par les résultats des négociations commerciales multilatérales du GATT dans le domaine de l'agriculture. Les délégués ont fait remarquer que, par suite de la position adoptée par beaucoup de pays développés, les résultats de ces négociations en matière tarifaire sont maigres, l'essentiel des mesures non tarifaires qui influent directement sur les limitations imposées au commerce agricole restant intactes. Aussi faut-il que les négociations commerciales multilatérales se poursuivent jusqu'à ce que soient satisfaites les revendications des pays en développement.

93. La Conférence a mis en relief la nécessité de redoubler d'efforts pour mettre en oeuvre le programme intégré de la CNUCED pour les produits de base, programme qui permettra d'atténuer l'instabilité du commerce agricole international et de promouvoir une croissance régulière des recettes d'exportation des pays en développement. Les délégations ont en particulier estimé que le grand retard apporté à la mise en oeuvre du programme intégré pour les produits de base et l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations des accords internationaux déjà existants pour certains produits de base tiennent au manque de souplesse et à l'absence de volonté politique de la part d'un grand nombre de pays développés. Tout en soulignant l'issue favorable des négociations sur le fonds commun, la Conférence a fait remarquer que celui-ci devrait entrer en fonctionnement le plus tôt possible, notamment pour permettre à son "Deuxième guichet" de financer les mesures propres à promouvoir les produits de base pour lesquels il est impossible d'arrêter des accords en matière de stocks régulateurs.

94. De l'avis de certaines délégations, la FAO devrait se livrer à diverses études sur le résultat des négociations commerciales multilatérales et sur les conséquences du protectionnisme pour le secteur agricole de l'Amérique latine. Le Secrétariat a fait savoir que la Résolution 2/79 de la Conférence de la FAO définit le mandat de cette dernière en la matière, que le Secrétariat s'occupe actuellement de procéder à ces études en étroite

consultation avec les Secrétariats de la CNUCED et du GATT et qu'il prend bonne note de l'intérêt manifesté par les délégations pour que ces études portent en particulier sur la région latino-américaine.

95. L'observateur du système économique latino-américain (SELA) a évoqué les progrès accomplis par cet organisme depuis sa création en 1975. Il a fait allusion à la situation critique de l'économie internationale, aux difficultés du dialogue nord-sud et aux obstacles au développement, *obstacles qui ne peuvent être éliminés que si la région intensifie ses efforts* pour promouvoir la coopération intrarégionale. L'observateur a en particulier souligné la collaboration de la FAO avec le SELA et fait remarquer qu'il devient sans cesse plus urgent de déclencher une action intrarégionale dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture, en s'attachant plus spécialement à des programmes et projets concrets, et qu'il est nécessaire de renforcer la capacité de négociation des pays de l'Amérique latine face aux pays tiers et au sein des instances internationales.

96. La Conférence a adopté à ce sujet la résolution suivante:

RESOLUTION 3/80

La seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

1. Que le renforcement des mesures protectionnistes pratiqué par beaucoup de pays développés tend à aggraver les effets néfastes de ces politiques sur la production et le commerce des produits agricoles de base présentant de l'intérêt pour les pays en développement, notamment les pays de la région;
2. Que, dans les négociations commerciales multilatérales du GATT, on n'est parvenu à aucune concession importante dans les secteurs d'intérêt capital pour le commerce agricole des pays en développement;
3. Que le grand retard dans la mise en oeuvre du programme intégré pour les produits de base et l'impasse dans laquelle se trouvent les renégociations des accords internationaux déjà existants pour les produits de base, revêtant de l'intérêt aux yeux des pays de la région, tiennent au manque de souplesse des positions de bien des pays développés;
4. Que l'expansion géographique projetée de la Communauté économique européenne risque d'avoir des conséquences fâcheuses pour le commerce extérieur de l'Amérique latine;
5. Qu'il faut de toute urgence que les pays de la région augmentent leurs rentrées de devises pour développer leurs économies;
6. Que le commerce agricole intrarégional est relativement limité et qu'il est hautement souhaitable de l'élargir;
7. Que de par sa composition, sa structure et ses objectifs, le système économique latino-américain est l'organisme régional le mieux placé pour mener à bien les activités de coordination et les entreprises conjointes que jugent appropriées les gouvernements pour la défense des intérêts légitimes communs de la région;

Décide:

1. D'encourager les gouvernements de la région à mieux coordonner leurs actions dans toutes les instances internationales pour que puisse s'établir un nouvel ordre économique international et que soient créées des conditions plus favorables à l'écoulement de leurs produits grâce à l'élimination des contraintes imposées par les pays développés;

2. De condamner la tendance croissante, surtout de la part des pays développés, à appliquer des mesures protectionnistes et, comme ces problèmes n'ont pas pu être réglés lors des négociations commerciales multilatérales du GATT, de recommander aux gouvernements des pays latino-américains d'exiger, collectivement, au sein des instances compétentes, que des mesures appropriées soient prises au sujet du commerce des produits d'importance vitale pour les pays de la région, de manière que soient abolies les barrières tarifaires et non tarifaires ainsi que les droits sur les produits qui intéressent au premier chef les pays latino-américains;
3. D'inviter le Directeur général à présenter à la dix-septième Conférence régionale une étude qui évalue les effets découlant des négociations commerciales multilatérales afin de voir dans quelle mesure ils favorisent une sensible expansion du commerce international des produits agricoles, et en particulier jusqu'à quel point ces négociations affectent le commerce extérieur d'Amérique latine;
4. D'inviter instamment les pays développés à adopter une attitude constructive dans les consultations et négociations visant à arrêter de nouveaux accords internationaux sur les produits de base, conformément à la Résolution 93 de la CNUCED IV, et à faciliter le bon fonctionnement des accords déjà conclus;
5. D'appeler l'attention des gouvernements des pays latino-américains sur l'opportunité d'envisager attentivement la possibilité de présenter un front commun solide pour parer aux effets défavorables que pourrait avoir sur la région l'expansion géographique envisagée de la Communauté économique européenne;
6. De recommander aux gouvernements de la région de rechercher les moyens de faciliter l'expansion des échanges agricoles aussi bien que du commerce des facteurs et des biens nécessaires à la production agricole;
7. De condamner la politique agricole commune de la CEE, notamment à l'égard des secteurs du sucre, des viandes et des produits laitiers, et de recommander aux gouvernements de la région d'insister, par les filières appropriées, auprès des autorités de la CEE pour qu'elles ouvrent de toute urgence des négociations en vue d'adhérer à l'Accord international sur le sucre et pour qu'elles tiennent les engagements du GATT concernant les viandes;
8. De recommander aux gouvernements de la région d'arrêter des positions et stratégies communes sur les questions ci-dessus, essentiellement à travers le système économique latino-américain.

Conservation des sols et production vivrière en Amérique latine

97. La Conférence régionale a été saisie du rapport du Comité technique de la conservation des sols et de la production vivrière en Amérique latine qui s'était réuni à la Havane du 26 au 28 août 1980.
98. Elle a estimé que la conservation des sols suppose leur utilisation rationnelle, moyennant l'association de mesures techniques, économiques et sociales à l'amélioration, au maintien et à l'accroissement de leur productivité. A cette fin, il faut en particulier planifier l'utilisation des terres sur la base d'études de reconnaissance taxonomiques et interprétatives des sols, conformément à leur vocation et aux systèmes de culture et selon les structures socio-économiques et politiques de chaque pays.
99. Elle est convenue que la conservation des sols doit être considérée comme une partie fondamentale du développement rural et s'inscrire dans le cadre général du développement socio-économique.
100. Elle a été d'avis que c'est aux pays eux-mêmes qu'il incombe de veiller à la préservation de leur patrimoine national, en favorisant l'utilisation convenable des sols pour en améliorer la productivité.

101. La Conférence a souligné que les programmes nationaux et régionaux de conservation des sols sont indispensables pour maintenir et accroître de façon soutenue la production vivrière des pays et pour garantir le bien-être et le progrès de leur population. Il faut pour cela définir des projets au niveau national, à celui des bassins versants ainsi qu'au niveau des exploitations ou des parcelles. L'Etat a également une responsabilité importante dans la création d'un climat social et économique qui favorise la mise en oeuvre des projets de conservation dans le pays.

102. On a insisté sur le fait que les activités menées en Amérique latine pour la conservation des sols sont, étant donné la gravité du problème, insuffisantes et que les gouvernements devraient allouer des crédits plus importants pour entreprendre de vastes programmes.

103. La Conférence recommande que la FAO aide essentiellement la région à :

Formuler une politique de conservation des sols dans les pays qui le demandent, ainsi qu'à élaborer et entreprendre des projets concrets.

Promouvoir le transfert du savoir et de la technologie ainsi que l'échange d'expériences entre pays.

Dispenser aux niveaux national et international une formation à tous les aspects de la conservation des ressources naturelles renouvelables.

Ces questions devraient recevoir la priorité dans les activités de tout projet régional.

104. Enfin, la Conférence a signalé que les investissements à faire dans la conservation des sols sont d'une telle ampleur qu'ils justifient l'assistance financière internationale, assistance qui devrait aussi comprendre l'élaboration de projets que puissent financer les banques. Il est également nécessaire que les organismes de financement qui d'ordinaire appuient les programmes de développement rural accordent à la conservation des sols des crédits spéciaux destinés à faciliter l'exécution des projets susmentionnés.

105. La Conférence a adopté à ce sujet la résolution suivante :

RESOLUTION 4/80

La seizième Conférence régionale de la FAO

Considérant :

Que la préservation des ressources naturelles renouvelables est une condition préalable du développement et que celle des sols et des eaux, en particulier, est vitale pour la réalisation des objectifs généraux du bien-être de la communauté.

Que 80 pour cent des sols d'Amérique latine sont atteints, sous une forme ou une autre, de phénomènes de dégradation.

Que la dégradation étendue et accélérée des sols productifs de la région a pour origine des causes complexes d'ordre socio-économique et écologique aussi bien que la méconnaissance ou la non-application de mesures adéquates de protection.

Que les effets désastreux de la dégradation des terres ont des répercussions sensibles sur la société en général et sur le milieu ambiant.

Que l'amélioration de la productivité des terres dégradées n'est pas toujours économique ni techniquement possible, ce qui n'est pas sans conséquences pour les capacités nationales.

Consciente:

Que, dans le cadre de l'autosuffisance régionale et de la sécurité alimentaire mondiale, il incombe aux pays eux-mêmes d'assurer l'approvisionnement alimentaire des générations actuelles et futures,

Qu'il reste des possibilités réelles et concrètes de réduire et d'éviter la dégradation des sols grâce à des mesures globales de conservation qui favorisent en même temps l'accroissement soutenu et stable de la production agricole.

Convaincue:

Qu'il est urgent que les secteurs intéressés entreprennent délibérément et consciemment une action énergique en matière de conservation des sols en vue d'une production agricole soutenue,

Décide:

1. De recommander que, sans retard, les gouvernements accordent la priorité politique et budgétaire voulue à l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes intégrés et permanents de conservation des sols visant à relever de façon soutenue la production vivrière. Ces programmes devraient prévoir au niveau national, à celui du bassin versant, de l'exploitation ou de la parcelle, des mesures permettant de:
 - provoquer une prise de conscience générale de l'importance que revêt pour le pays la préservation de la nature et la conservation des sols, ainsi que de la nécessité de s'attaquer résolument à la racine de ces problèmes;
 - créer les conditions sociales et économiques ainsi que les moyens organisationnels propices à la conservation des sols;
 - étudier la dynamique et les caractéristiques des phénomènes de dégradation des sols et de concevoir et appliquer des systèmes pour les prévenir et les combattre;
 - former des agriculteurs et des techniciens à l'emploi des méthodes de conservation des sols;
 - donner la priorité aux programmes de conservation des sols dans l'affectation des ressources publiques et dans l'octroi de crédits agricoles à des conditions spéciales;
 - veiller à ce que la conservation des sols fasse partie intégrante des plans nationaux de développement et des politiques de développement rural.
2. De recommander à tous les Etats Membres de la région de coopérer activement à la conservation et à la bonification des sols des terres dégradées, de manière que les connaissances acquises puissent être exploitées à leur profit réciproque, et de prendre des mesures dans l'intérêt de tous.
3. De demander au Directeur général de la FAO et, par son intermédiaire, au PNUD, d'accorder une haute priorité à l'élaboration, au financement et à l'exécution d'un projet régional de conservation des sols en Amérique latine, à l'appui des programmes de conservation des sols, de la formation de techniciens et de la coopération régionale, conformément aux conclusions et recommandations de cette Conférence.
4. D'inviter le Directeur général de la FAO à demander au Programme alimentaire mondial d'accorder la priorité aux programmes de conservation des sols en fournissant l'aide alimentaire à cette fin au moment voulu et en quantité suffisante.

Le nouveau régime des mers et ses incidences sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches en Amérique latine

106. La Conférence s'est félicitée de ce qu'ait été inscrite à l'ordre du jour de la seizième Conférence régionale la question de la pêche et du nouveau régime des océans, qui a été largement débattue au sein du Comité technique réuni à cet effet à La Havane du 28 au 30 août 1980; la Conférence a été saisie du rapport de ce comité.

107. Le document LARC/80/2 sur lequel se sont appuyés les débats du Comité technique présentait une analyse sérieuse et objective des possibilités du développement halieutique dans la région et des obstacles auxquels il se heurte, et avançait des suggestions concrètes en vue d'une action et d'une coopération techniques aux niveaux national, sous-régional et régional.

108. La plupart des délégations ont parlé de la situation des activités de pêche dans leurs pays respectifs. Elles ont à ce propos évoqué:

les niveaux de capture atteints;

les politiques nationales élaborées ou réorientées pour mieux exploiter, conserver et protéger les ressources et formuler des plans de développement des pêches;

la création ou le remaniement d'institutions ou de services administratifs;

la mise sur pied ou l'amélioration d'installations à terre et d'infrastructures halieutiques;

le développement des flottilles de pêche;

l'élargissement des études biologiques et techniques sur les ressources marines;

les aspects socio-économiques de l'activité halieutique;

le soutien à la pêche artisanale;

l'assistance financière et les facilités de crédits accordées aux pêcheurs;

l'amélioration des moyens de formation;

les mesures destinées à stimuler la consommation intérieure de poisson.

109. De l'avis général, s'il reste pas mal à faire en matière de prospection des ressources halieutiques dans les pays de la région, les niveaux actuels de capture sont assez loin encore de ceux que pourrait atteindre la région dans son ensemble. D'excellentes possibilités s'offrent donc pour mettre sur pied des industries halieutiques dynamiques qui, tout en contribuant au développement économique des pays, permettent d'améliorer l'alimentation de la population. Etant donné l'acceptation généralisée du nouveau régime juridique des océans, fondé sur l'extension de la juridiction nationale jusqu'à la limite du 200 milles marins, ces perspectives ont d'autant plus de chances de se concrétiser. Pour développer harmonieusement et convenablement les industries halieutiques de l'Amérique latine, il est recommandé d'adopter des mesures qui facilitent l'éducation et la formation technique des pêcheurs et leur assurent une protection socio-économique appropriée.

110. Un appui unanime a été apporté au Programme du Directeur général de la FAO pour l'assistance à l'aménagement et au développement des pêches dans les zones économiques exclusives, programme approuvé lors de la dernière Conférence de la FAO. On a estimé qu'il s'agit là d'une initiative à la fois utile et opportune et on s'est félicité de la haute priorité que lui a accordée le Directeur général. Tout en appréciant le fait que divers pays de la région ont soumis des demandes d'aide au titre de ce programme, on a fait remarquer que toute assistance octroyée doit aller dans le sens des politiques, des besoins et des priorités fixés par ces mêmes pays.

111. On a souligné que le succès de ce Programme dépendra beaucoup de la mesure dans laquelle on parviendra à se procurer le surcroît de fonds extra-budgétaires requis à cette fin. A cet égard, la Conférence a approuvé les efforts déployés par le Directeur général pour rechercher ces fonds supplémentaires et elle a pressé le PNUD ainsi que d'autres organismes financiers et donateurs de dispenser tout le soutien possible au Programme. Les Etats Membres ont été instamment priés d'user de leur influence dans les instances compétentes pour obtenir de nouveaux moyens financiers au profit du Programme.

112. Une délégation a appelé l'attention du Comité sur la nécessité d'appliquer des mesures pour éviter l'exploitation anarchique et la déprédation des ressources biologiques de la mer dans les Etats riverains et réglementer notamment les opérations auxquelles se livrent, dans les secteurs adjacents à la zone économique exclusive, les grandes flottilles de pêche de pays industrialisés pour capturer les populations ichtyologiques vivant dans cette dernière et en haute mer ou les espèces communes à l'une et aux autres. La Conférence a pris note de l'importance que revêt cette question.

113. D'autres délégations ont appelé l'attention sur le fait que l'instance appropriée pour examiner les aspects juridiques est la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer; on a donc exprimé l'espoir que les difficultés qui pourraient surgir à cet égard seront résolues grâce aux efforts que doit déployer de plein droit chacun des Etats.

114. Une délégation a fait observer que les flottilles extrarégionales sont toujours plus nombreuses à pêcher dans les eaux relevant de la juridiction de quelques pays latino-américains et que, à son avis, il faudrait modifier cet état de choses pour faciliter et favoriser la collaboration entre les pays de cette région, sans pour autant méconnaître la souveraineté desdits pays.

115. Diverses délégations ont insisté de nouveau sur les vastes possibilités qu'offre l'exploitation des ressources halieutiques pour aider à satisfaire les besoins croissants de la population latino-américaine et elles ont fait ressortir que le problème de la consommation de poisson dans la région ne tient pas à une préférence pour d'autres produits, mais à ce qu'il faut obtenir une offre suffisante à des prix accessibles pour la majorité des gens.

116. Plusieurs délégations ont fait allusion à la nécessité d'obtenir de meilleurs renseignements sur le plus grand nombre possible de marchés potentiels et sur leur comportement. A cet égard, on a évoqué le projet INFOPECA qui fournit bien des informations utiles pour l'étude des marchés mais dont les renseignements sur l'offre et la demande parviennent en général trop tard aux intéressés. Il serait bon que ce projet prête une aide consultative appropriée en matière d'analyse des marchés et de stratégies de pénétration permettant d'en tirer mieux parti, sans préjudice des objectifs de politique commerciale intérieure et extérieure des pays de la région.

117. On s'est arrêté assez longuement aux aspects touchant la coopération régionale et sous-régionale et on a reconnu que, le cas échéant, les activités des commissions régionales devraient être réorientées en fonction des principes du nouveau régime des océans et des impératifs des Etats Membres. Plusieurs délégations ont été d'avis que ces organismes ont un rôle important à jouer en matière d'aménagement et de développement des pêches dans leurs zones respectives d'influence, notamment en ce qui concerne les stocks en commun, compte dûment tenu de la souveraineté des Etats. On a également estimé que la décentralisation accroîtrait l'efficacité des organismes régionaux. Allusion a été faite à la proposition de créer un comité pour l'aménagement et le développement des pêches dans les petites Antilles étant donné les besoins spéciaux des petits Etats insulaires.

118. On a fait observer que la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO) s'était limitée à l'échange d'informations et d'expériences nationales au détriment d'autres fonctions plus importantes. On a exprimé l'espoir que le Programme d'assistance technique dont est chargée la Commission sera doté de moyens suffisants pour opérer efficacement.

119. Les délégations des pays intéressés se sont déclarées en faveur de la création d'un centre régional de technologie pour l'Amérique centrale, sur lequel s'appuieraient les services de vulgarisation dans les pays de la zone.

120. Plusieurs délégations se sont déclarées disposées à apporter leur coopération technique aux pays riverains de la région. La délégation de Cuba a réitéré son offre de faire de l'Institut supérieur des pêches "Andrés González Lines" un centre régional de formation, auquel cas ce dernier aurait besoin d'un soutien technique et financier approprié de la part de la FAO. La délégation du Chili a également fait savoir que son pays est disposé par l'entremise de la FAO à collaborer techniquement avec d'autres pays de la région qui le souhaiteraient. L'observateur des Etats-Unis a informé le Comité de l'intention qu'a son pays d'adhérer au Programme de la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO) et de ce que l'Agence internationale du développement (AID) proposera à ce dernier un projet d'assistance d'une valeur de 1,5 million de dollars en vue du développement de la pêche dans les petites Antilles. La Conférence s'est félicitée de ces offres de coopération technique.

121. Certaines délégations étant d'avis que le système économique latino-américain (SELA) est le dispositif le mieux placé pour promouvoir le développement halieutique de la région, elles ont proposé que la FAO renforce son soutien pour que se concrétisent et s'amplifient les projets arrêtés au sein du Comité de Acción de productos del mar y agua dulce de ce dispositif.

122. On a fait ressortir la nécessité d'harmoniser, de coordonner et de soutenir les activités des organismes régionaux et sous-régionaux existants, afin de les renforcer et d'éviter les doubles emplois. On a évoqué en particulier les relations entre la FAO, d'une part, et le Comité de Acción de productos del mar y agua dulce du SELA, et le Comité de développement et de coopération des Caraïbes de la CEPAL, d'autre part.

123. Dans son intervention, l'observateur du Comité de Acción de productos del mar y agua dulce du SELA a insisté sur l'occasion qu'offrait cette réunion d'analyser les problèmes des pêches latino-américaines et signalé que le document de base sur lequel s'appuient les débats inter-prétait bien la situation et l'évolution historique du développement des pêches dans la région. A propos des activités dont s'occupe le Comité de Acción, il a mentionné la collaboration que lui dispensent les pays ainsi que la participation large et nombreuse des techniciens de la région à ses projets, ce qui stimule la coopération horizontale. Il a évoqué plus particulièrement la collaboration dont bénéficie ce comité de la part de la FAO et d'autres organismes du système des Nations Unies pour des projets tels que l'évaluation des ressources du Pacifique Sud-Est, la production d'aliments peu coûteux, ainsi de suite.

124. L'observateur a signalé ensuite la nécessité de créer, au sein du SELA, un organisme à gestion et statut juridique autonomes pour promouvoir le développement de ce secteur dans la région; cette question sera débattue lors de la quatrième session ordinaire du Comité. Enfin, l'observateur a été d'avis qu'il convenait de resserrer la coopération avec la FAO au profit des pays de la région.

125. Plusieurs délégations ont souligné l'importance de la pêche artisanale dans l'offre de poisson pour la consommation humaine directe et ont jugé nécessaire de suggérer à la FAO de dispenser à ce secteur une aide visant à l'améliorer, conformément aux politiques respectives des Etats Membres.

126. Diverses délégations ont évoqué l'importance que doit continuer de revêtir le développement des pêches continentales et de l'aquaculture comme sources d'aliments et instruments de développement rural. On a signalé la haute priorité que la FAO ne cesse d'accorder aux programmes de pêches continentales et d'aquaculture, programmes qui, selon l'Organisation, sont complémentaires et non rivaux de ceux des pêches maritimes.

127. La Conférence a pris note des problèmes de la pollution des océans et des eaux intérieures et elle a suggéré que les pays prêtent une attention spéciale à la formulation et à l'application de normes internationales de prévention et de lutte approuvées par tous pour éviter ces préjudices.

128. La délégation de l'Equateur a précisé que la notion de zones économiques exclusives n'a pas encore été adoptée par la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, organe compétent pour ce faire; son emploi dans le présent document est donc de caractère provisoire en attendant que ladite Conférence prenne une décision finale.

129. La Conférence a adopté la résolution suivante:

RESOLUTION 5/80

La seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

1. Que le développement des pêches dans la région figure parmi les défis auxquels est confronté le développement économique et social en Amérique latine, au même titre que les besoins de financement, le manque de cadres techniques, les carences de l'infrastructure, l'essor limité de la recherche, l'absence d'une législation appropriée qui, entre autres obstacles, entravent le développement adéquat de ce secteur au profit de la population;
2. Que les pêches contribuent à la situation générale de dépendance et aux problèmes économiques et sociaux qui assaillent les économies latino-américaines affligées par la rareté des moyens de production, le manque d'accès aux technologies avancées et, pour la pêche industrielle, la subordination aux fluctuations observées sur les marchés étrangers;
3. Que le nouveau régime des mers a reconnu aux Etats riverains le droit inaliénable d'exploiter les peuplements disponibles dans leurs zones économiques exclusives et qu'une étroite collaboration entre les pays de la région est indispensable pour assurer l'utilisation la meilleure et la plus rationnelle des ressources halieutiques, perfectionner le développement des pêches, acquérir une plus grande maîtrise technique et réaliser l'autosuffisance collective dans ce secteur si important pour l'alimentation;
4. Que la FAO a apporté une contribution importante au développement des pêches et qu'elle est aujourd'hui en mesure de jouer un rôle clé dans l'assistance aux Etats riverains qui s'efforcent de résoudre ces problèmes;

Décide:

1. D'appuyer le programme du Directeur général de la FAO pour l'aide à l'aménagement et à la promotion des pêches dans les zones économiques exclusives des pays en développement, conformément à la résolution 4/79 de la vingtième session de la Conférence, notamment en ce qui concerne le renforcement des projets d'assistance technique au bénéfice des pays de la région dans des domaines comme l'évaluation des ressources halieutiques, les techniques de pêche, l'aménagement rationnel des pêcheries, l'économie halieutique ainsi que la transformation et la distribution des produits de la pêche;
2. D'inviter le Directeur général à faire les démarches nécessaires pour obtenir du PNUD des ressources supplémentaires au titre du troisième cycle de programmation (1982-86), afin de renforcer ces importantes activités de développement des pêches dans la région;
3. De recommander à la FAO d'aider à l'obtention des ressources financières nécessaires pour renforcer les projets régionaux et sous-régionaux, y compris les projets multidisciplinaires, et accroître ainsi sensiblement la participation des experts latino-américains;
4. De recommander aux Etats Membres d'exercer toute leur influence dans les instances compétentes, pour seconder les efforts du Directeur général visant à promouvoir le développement des pêches dans l'intérêt du progrès social et économique des pays de la région;
5. De souligner l'importance donnée par la sixième Conférence au sommet du Mouvement des pays non alignés à la coopération dans le domaine des pêches entre les pays dudit Mouvement et d'autres pays en développement, ainsi que les possibilités qu'offre aux pays de la région l'exploitation de leurs ressources à leur profit, et la nécessité de disposer d'une contribution importante de la FAO pour atteindre ces objectifs;

6. De recommander la révision et le renforcement des commissions régionales et sous-régionales des pêches moyennant l'exécution de projets de coopération multidisciplinaires en vue du développement halieutique de la région; à cet effet, la FAO instaurera, avec l'accord des pays intéressés, les contacts nécessaires pour préparer les projets pertinents;
7. D'appuyer la proposition approuvée par les Ministres des Caraïbes lors de la cinquième Réunion du Comité de développement et de coopération de la région des Caraïbes (CDCC) tenue à la Jamaïque du 4 au 10 juin 1980, aux fins d'instituer un projet multinational pour le développement de la pêche entre les pays de la sous-région, projet auquel la FAO est invitée à prêter son concours tant pour sa formulation que pour la recherche des moyens financiers nécessaires à son exécution;
8. D'insister sur l'opportunité d'instaurer la coordination nécessaire entre la FAO et les organismes régionaux pour rationaliser les activités et améliorer l'utilisation des ressources de ces derniers, notamment une coordination entre la FAO d'une part et le SELA et le CDCC d'autre part, étant donné que ces organismes poursuivent des objectifs et des projets analogues dans le secteur de la pêche. La Conférence recommande également que la FAO renforce son appui aux projets de ces organismes régionaux.
9. De recommander à la FAO et à d'autres organisations internationales d'accorder, en matière de pêche, la priorité aux pays qui, comme le Nicaragua et la Grenade, mobilisent leurs efforts pour la reconstruction et le développement national;
10. De remercier le Gouvernement de la République de Cuba pour son offre d'utiliser l'Institut supérieur de pêche "Andrés González Lines" comme centre régional de formation à la pêche et d'inviter la FAO à contribuer énergiquement à une meilleure utilisation des écoles nationales de formation halieutique, en fournissant son appui technique et en s'efforçant d'obtenir le concours financier nécessaire.

Programme de la FAO dans la région

130. Le Sous-Directeur général, représentant régional de la FAO, a décrit l'évolution de l'agriculture latino-américaine ces dernières années et en a exposé la situation actuelle et les perspectives.
131. Il a présenté les documents relatifs à ce point de l'ordre du jour en soulignant les chapitres qui intéressent plus particulièrement le programme de la FAO dans la région.
132. Il a également parlé des commissions régionales de la FAO, des résultats de la première consultation d'organismes internationaux s'occupant d'agriculture en Amérique latine, consultation convoquée par la FAO et qui s'est tenue dans le Bureau régional de Santiago du Chili entre le 27 et le 29 mai 1980, ainsi que des mesures prises pour lutter contre la peste porcine africaine et l'éliminer, et d'autres aspects de la santé animale et de la protection végétale.
133. Le Sous-Directeur général, assistant spécial du Directeur général, a résumé le programme régional conjoint FAO/PNUD pour le prochain cycle de programmation 1982/86.
134. Le Sous-Directeur général du Département de l'agriculture a fait allusion à la création récente du Fonds provisoire des Nations Unies pour la science et la technologie.
135. La Conférence s'est déclarée satisfaite de la façon dont l'Organisation, surtout à travers son Bureau régional pour l'Amérique latine, s'acquitte de la tâche qui lui incombe d'aider les Etats Membres de la région en s'adaptant sans cesse à l'évolution de leurs circonstances et conditions. Elle a demandé à la FAO de poursuivre ses activités dans ce sens.
136. La Conférence s'est réjouie de l'excellente collaboration et des bonnes relations de travail qu'entretient la FAO avec la Commission économique pour l'Amérique latine dans les domaines où les activités de ces deux organisations se recoupent, et elle a exprimé le voeu que cette collaboration se poursuive, et, s'il le faut, se resserre.

137. Les délégations ont formulé le souhait que se fassent plus étroites encore les bonnes relations de travail entre la FAO et les organismes régionaux et sous-régionaux latino-américains de coopération, de commerce et d'intégration. Elles ont en particulier recommandé que les relations avec le Système économique latino-américain (SELA) se resserrant.

138. La Conférence s'est félicitée de l'orientation, de la teneur et surtout des priorités définies dans le programme régional FAO/PNUD: développement de l'économie du secteur traditionnel, conservation et exploitation rationnelle des ressources naturelles ainsi que promotion et renforcement de la coopération régionale. De l'avis de plusieurs délégations, il faudrait que les projets régionaux soient fonction des besoins des pays et que, pour ce faire, on instaure des dispositifs de consultation avec lesdits pays pour décider des priorités des projets avant de les soumettre à l'administration et au Conseil d'administration du PNUD. A cet égard, l'observateur du PNUD a fait savoir qu'on envisage effectivement de mettre en place des mécanismes de consultation avec tous les pays intéressés à chaque projet, en sus d'une réunion régionale intergouvernementale qu'organisent la CEPAL et le PNUD à ces fins.

139. La Conférence a exprimé l'espoir que la FAO continuerait à s'efforcer d'obtenir des ressources extra-budgétaires pour exécuter des projets régionaux urgents intéressant les pays latino-américains dans des domaines tels que celui de la santé animale et de la protection des plantes; on a évoqué plus particulièrement l'opportunité de rechercher les ressources nécessaires à ces fins auprès de la Communauté économique européenne.

140. Plusieurs délégations se sont déclarées inquiètes de la diminution progressive, en termes réels, des ressources du programme régional du PNUD, diminution qui, selon l'observateur de cet organisme, devrait se poursuivre pendant le cycle prochain.

141. On a fait remarquer que certains pays des Caraïbes s'intéressent particulièrement au programme régional FAO/PNUD parce que les projets régionaux qui en découlent peuvent contribuer à atténuer la dépendance des petites îles de la sous-région.

142. La Conférence a noté avec satisfaction les résultats de la réunion qu'a organisée la FAO à Kingston, Jamaïque, en juillet 1980, sur la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles agricoles dans les petites exploitations, réunion qui avait pour principal objet d'échanger expériences et conclusions d'étude sur les systèmes d'exploitation agricole adaptés aux conditions socio-économiques et écologiques des petits agriculteurs des Caraïbes.

143. Les délégations se sont déclarées heureuses de l'initiative prise par le Directeur général de convoquer la première consultation d'organisations internationales s'occupant d'agriculture en Amérique latine, qui s'est tenue en mai 1980 au siège du Bureau régional; elles ont souligné l'utilité des résultats de cette réunion et demandé en conséquence que d'autres réunions de ce genre se tiennent avant la prochaine Conférence régionale.

144. La Conférence s'est déclarée satisfaite de la façon dont la FAO et en particulier son Bureau régional pour l'Amérique latine oeuvrent à promouvoir la coopération entre les pays de la région en mettant sur pied des réseaux de coopération entre institutions nationales, sous-régionales et régionales appropriées ayant des intérêts communs, et en envisageant des activités de caractère interdisciplinaire qui tiennent compte de l'optique intégrée selon laquelle, conformément aux recommandations de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, il convient d'aborder les problèmes du développement rural. Une délégation a suggéré que les pays en mesure de le faire consacrent une partie des ressources du PNUD correspondant à leur chiffre indicatif de planification à stimuler la coopération technique entre pays en développement.

145. Une délégation a manifesté son souci devant le déséquilibre qui existe entre les différentes composantes des projets opérationnels, surtout au détriment du commerce extérieur. Pour ce qui est des problèmes de santé animale, cette même délégation pense qu'il serait opportun d'inclure dans les programmes régionaux les maladies non seulement exotiques mais aussi endémiques. Elle a également signalé le lancement dans son pays d'un plan ambitieux et réaliste pour lutter contre la fièvre aphteuse et l'éliminer.

146. Plusieurs délégations de pays des Caraïbes ont fait allusion à l'utilité de créer dans l'un d'eux un centre sous-régional de référence sur les maladies porcines et elles ont demandé à la FAO de les aider à obtenir les crédits à cette fin auprès d'institutions multilatérales ou bilatérales. Elles ont également recommandé à la FAO de tenter d'enrôler le soutien de la Communauté économique européenne et d'autres donateurs pour fournir les ressources nécessaires à l'éradication de la peste porcine africaine dans la zone des Caraïbes.

147. La Conférence s'est élevée contre la pratique du PNUD consistant à faire uniquement l'assistance aux pays sur le seul critère du produit brut par habitant; elle recommande aux gouvernements représentés au Conseil d'administration du PNUD de veiller à ce que cesse cette pratique.

148. L'Observateur du projet des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) s'est référé aux activités qu'exécute ce projet avec la FAO, surtout dans la région latino-américaine. Il a notamment signalé les mesures prises pour donner suite au plan d'action intéressant la région des Caraïbes, mettre sur pied un réseau d'institutions de haut niveau pour la formation aux questions d'environnement en Amérique latine et élaborer une politique mondiale des sols. Il a souligné enfin le large consensus entre la FAO et le PNUE pour ce qui concerne les principes d'aménagement de l'environnement.

149. L'Observateur de la Fédération syndicale mondiale a évoqué le manque de volonté politique dont témoignent beaucoup de gouvernements pour mettre en oeuvre des réformes agraires authentiques et démocratiques. Il a demandé à la FAO de collaborer activement avec les organisations syndicales internationales pour appliquer des mesures qui aident à résoudre les problèmes des paysans marginaux d'Amérique latine.

150. La Conférence a adopté la Résolution suivante:

RESOLUTION 6/80

La seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Constatant, d'après le document LARC/80/INF/4, que les nouvelles procédures établies par le PNUD pour approuver les programmes régionaux et interrégionaux envisagent pour débattre de ces derniers des consultations et réunions régionales sectorielles, et que ces procédures faciliteront aussi l'approbation des projets régionaux et interrégionaux à soumettre au Fonds provisoire pour la science et la technologie en faveur du développement;

Reconnaissant, comme il ressort du document LARC/80/INF/4,

1. Que la FAO a procédé à l'examen théorique des programmes de terrain PNUD/FAO pour déterminer si leur orientation actuelle permet de répondre aux besoins les plus urgents des Etats Membres, comme le lui avait demandé la quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine, et qu'elle a fixé des domaines prioritaires à la coopération technique régionale en matière agricole, priorités grâce auxquelles on a pu identifier les projets qui figureront au programme régional PNUD/FAO de 1982/86;
2. Que lesdits domaines prioritaires correspondent aux impératifs suivants:
 - s'attacher au développement du sous-secteur de l'agriculture en faveur des petits agriculteurs,
 - conserver et utiliser rationnellement les ressources naturelles, et enfin,
 - promouvoir et resserrer la coopération régionale
3. Que le projet du programme régional PNUD/FAO pour 1982/86 englobe les nouvelles procédures de coopération adaptés à l'évolution de la région, notamment:
 - la promotion de la coopération technique entre pays participants

l'échange d'informations, de savoir et de spécialistes entre institutions nationales et régionales, et

le recours le plus large possible aux experts et institutions de la région;

4. Que les projets que financera le Fonds provisoire pour la science et la technologie en faveur du développement viseront à renforcer les institutions nationales, régionales et intrarégionales de science et de technologie;
5. Que les sept projets soumis par la FAO au Fonds provisoire, tels que décrits dans le document LARC/80/INF/4, contribueront à consolider les institutions nationales et régionales de science et technologie agricoles d'Amérique latine et compléteront les projets proposés au titre du projet régional PNUD/FAO;

Décide:

1. D'appuyer les projets régionaux qui font partie du programme établi conjointement par la FAO et le PNUD, ainsi que les projets régionaux et interrégionaux soumis au Fonds intérimaire pour la science et la technologie en faveur du développement;
2. D'inviter le Directeur général à communiquer la présente résolution à l'administrateur du PNUD et au Directeur du Fonds intérimaire pour la science et la technologie en faveur du développement;
3. De recommander au Directeur général de la FAO de prendre les mesures voulues pour faire approuver ces projets par les deux organisations;
4. De recommander que soit tenu compte de l'avis des pays au moment de la préparation des projets régionaux, de manière que la priorité à accorder à ces projets puisse être fixée avant le début du cycle de programmation.

Table ronde sur les cultures énergétiques et la production agricole

151. A l'invitation du Directeur général, s'est tenue dans le cadre de la Conférence régionale une table ronde sur le thème ci-dessus qui a été présidée par M. Carlos Vallejo (Equateur). Y participait également M. Enrique Iglesias, Secrétaire exécutif de la CEPAL, en qualité d'invité spécial.

152. La Conférence a fait siennes les conclusions de cette réunion, à savoir que:

L'on a clairement conscience de l'importance que revêtent la question générale de l'énergie et la nécessité d'y faire front avec des programmes énergétiques nationaux et aussi de portée internationale dans lesquels la priorité revient à l'agriculture pour la recherche de solutions de remplacement compatibles avec le mode de développement de chaque pays et sa situation alimentaire.

Il est bon que les pays continuent à promouvoir la prospection de leurs sources classiques et autres d'énergie et à évaluer les progrès en la matière.

Il persiste de sérieux doutes quant à la contribution réelle que l'agriculture peut apporter à la solution du problème énergétique et qu'il faut par conséquent poursuivre les analyses économiques, sociales et écologiques, tout comme l'examen de leurs répercussions sur le secteur alimentaire et nutritionnel, analyse que mènent actuellement les pays pour parvenir à des conclusions valables.

Ces conclusions ne sauraient de toute évidence être généralisées, qu'elles s'appliquent uniquement à des situations spécifiques, mais qu'elles pourraient servir de référence utile dans des cas assez semblables.

Ce domaine offre d'immenses possibilités de coopération régionale à l'avenir, que l'on pourrait promouvoir la mise sur pied d'un réseau d'informations techniques et économiques

de base ainsi que l'examen des répercussions sociales de ces dernières, que ce réseau permettrait l'échange d'expériences, que les principes de la coopération horizontale pourraient se concrétiser dans ce domaine, vu que, de toute évidence, on a les moyens voulus, des expériences à échanger et l'esprit de collaboration. On a fait remarquer que la Conférence mondiale des Nations Unies sur les sources non conventionnelles d'énergie offrirait éventuellement des possibilités de coopération à cet égard aux pays latino-américains.

Les pays devraient établir des centres de consultation sur le problème de l'agriculture et de l'énergie, que la FAO et la Commission économique pour l'Amérique latine devraient activer leurs études et l'examen de cette question et qu'à l'avenir celle-ci devrait sans cesse être au premier plan des préoccupations et figurer à l'ordre du jour des débats périodiques des deux Organisations, afin d'arriver à des conclusions d'application plus générales étayées sur une expérience plus approfondie que celle que l'on possède actuellement.

Il faudrait que la FAO et la CEPAL continuent de prêter leur appui aux activités de l'Organisation latino-américaine pour l'énergie (OLAD) et coordonnent leurs efforts dans les programmes énergétiques de la région.

GCRAI

153. La Conférence qui était saisie du document LARC/80/10 traitant de la question de la représentation de l'Amérique latine au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale a décidé que la Colombie et Cuba représenteraient la région pendant deux ans, jusqu'au 31 décembre 1982. Les nouveaux membres élus se sont engagés à nommer des spécialistes compétents pour aider en permanence le Groupe dans ses travaux.

A ce propos, on a recommandé qu'à l'avenir la représentation géographique soit élargie de manière qu'on puisse inclure les pays du Cône sud.

QUESTIONS FINALES

Adoption du rapport

154. Le Président a soumis à l'examen de la Conférence le projet de rapport présenté par le rapporteur. Après l'avoir examiné paragraphe par paragraphe et introduit les modifications incorporées dans cette version finale, la Conférence a adopté le rapport à l'unanimité.

Lieu de la dix-septième Conférence régionale pour l'Amérique latine

155. La Conférence a pris note des invitations faites par les délégations d'Argentine, des Bahamas et du Nicaragua d'accueillir la prochaine Conférence régionale. La délégation du Mexique s'est également offerte à recevoir ladite Conférence, mais elle a donné priorité à l'invitation du Nicaragua. La Conférence a pris note de ce que le Directeur général consultera les Etats Membres avant de décider, le moment opportun, du lieu qui convient le mieux.

Clôture de la Conférence

156. Le Directeur général s'est adressé à la Conférence pour souligner les aspects les plus importants des débats et évoquer les suites que la FAO espère donner aux recommandations adoptées.

157. Il a tout d'abord mis en relief l'importance du vif intérêt manifesté par le Président Fidel Castro à l'égard de cette Conférence et la contribution précieuse des autorités cubaines au bon déroulement de cette dernière. Il a souligné aussi la généreuse hospitalité offerte aux délégations et au Secrétariat de la FAO. Sur sa proposition, la Conférence a décidé par acclamation d'envoyer un télégramme de remerciement au Président Castro.

158. Le Directeur général a ensuite fait observer combien il était important que des représentants des Ministères de l'agriculture fassent partie des délégations latino-américaines

assistant à des réunions internationales, tant générales que spécialisées, où se débattent des questions touchant l'agriculture et l'alimentation.

159. Il a remercié la Conférence de son appui aux activités que mène la FAO pour donner suite à la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, notamment pour créer un centre régional de réforme agraire et de développement rural; aux programmes de la FAO dans la région; au programme régional FAO/PNUD; au plan d'action de la FAO pour la sécurité alimentaire mondiale; à la proposition faite au Fonds monétaire international pour qu'il apporte une aide à la balance des paiements des pays à faible revenu et déficit alimentaire; aux efforts déployés par la FAO pour atteindre l'objectif fixé à la Réserve alimentaire internationale d'urgence. Le Directeur général a souligné qu'il était important que cette Réserve fasse l'objet d'une convention internationale ayant force d'obligation juridique. Il a ajouté qu'il faut aussi que les pays redoublent d'efforts pour conclure un nouvel accord international sur le blé.

160. Au sujet de l'énergie, il a fait ressortir les immenses possibilités qu'offre ce domaine à la coopération régionale, surtout pour ce qui touche à un réseau d'informations technologiques fondamentales et déclaré qu'il conviendrait par conséquent que les pays établissent des centres d'échanges. Il a fait savoir à cet égard qu'il favoriserait au titre du prochain Programme de travail et budget la mise sur pied d'une capacité spéciale d'études et d'examen continus de ce genre de problèmes, capacité qui serait renforcée progressivement au cours des exercices futurs.

161. Le Directeur général a exprimé ses remerciements aux délégations pour leur appui unanime au Programme de coopération technique de la FAO.

162. En conclusion, il a remercié le Président pour la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux de la Conférence, ainsi que les Vice-Présidents, le Rapporteur et les fonctionnaires du Palacio de las Convenciones pour leur collaboration.

163. Ont parlé au nom des délégations les représentants de la Colombie, de la Guyane et de Haïti, ainsi que l'observateur des Etats-Unis qui, outre leurs remerciements au peuple et au gouvernement cubains pour leur généreuse hospitalité ont évoqué le travail de la FAO dans la région et mis l'accent sur le grand succès de la Conférence régionale.

164. Enfin, le Président de la Conférence a pris la parole pour faire part, avant la clôture de la réunion, de sa satisfaction devant le consensus atteint à propos de questions de fond telles que l'ampleur de l'effort que doivent déployer les pays pour surmonter les problèmes de la malnutrition et la nécessité de faire étayer cet effort par les organismes internationaux et un flux externe approprié de moyens financiers et autres, le rôle primordial qui échoit à la FAO dans l'identification des besoins des pays et dans l'acheminement des éventuels apports extérieurs, l'appui aux propositions du Directeur général relatives à la sécurité alimentaire et à l'adéquation des stocks pour faire face aux urgences, enfin le sentiment général de ce que la réforme agraire est un préalable indispensable au développement rural.

165. Le Président a souligné qu'il était nécessaire d'accroître le flux de ressources financières pour le développement agricole de la région. Il a fait remarquer en particulier que les organismes monétaires et financiers ainsi que les gouvernements donateurs doivent respecter scrupuleusement les priorités, les plans et les politiques de développement des Etats de la région.

166. Il a ensuite évoqué la nécessité d'intensifier la coopération régionale, d'éviter d'user comme d'une arme politique le commerce et l'offre alimentaire, d'étudier le problème de la hausse des prix des combustibles et l'opportunité de poursuivre les études entreprises pour découvrir de nouvelles sources d'énergie, sans pour autant devoir rivaliser avec la production vivrière.

167. Le Directeur général a conclu en se louant de la qualité de la documentation présentée à la Conférence et des efforts déployés par le Secrétariat.

ORDRE DU JOUR

- I. Questions préliminaires
 1. Ouverture de la Conférence
 2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
 3. Election des membres du Comité de rédaction
 4. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
- II. Déclaration du Directeur général de la FAO
- III. Débat général sur la situation et les perspectives de l'alimentation et de l'agriculture en Amérique latine
- IV. Déclaration du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial
- V. Incidences régionales de l'action internationale
 1. Renforcement de la sécurité alimentaire mondiale
 2. Suivi de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR): Région Amérique latine
- VI. Questions choisies concernant le développement agricole et rural en Amérique latine
 1. Ressources extérieures et développement alimentaire et agricole
 2. Faits récents intervenus dans le commerce international des principaux produits agricoles de la région
 3. Conservation des sols et accroissement de la production vivrière en Amérique latine
 4. Le nouveau régime des mers et ses incidences pour l'aménagement et la mise en valeur des pêches en Amérique latine
- VII. Programme de la FAO dans la Région
 1. Déclaration du Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine
 2. Autres questions
 3. Table ronde sur les cultures énergétiques et la production agricole
- VIII. Questions finales
 1. Adoption du rapport
 2. Lieu de la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine
 3. Clôture de la Conférence

DISCOURS PRONONCE PAR LE COMMANDANT EN CHEF FIDEL CASTRO RUZ,
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT ET PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES
DE LA REPUBLIQUE DE CUBA

Cher ami Edouard Saouma,
Honorables délégués,
Invités:

Le peuple cubain et son gouvernement vous remercient de tenir chez eux cette seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et, en vous souhaitant la bienvenue, se félicitent de votre présence.

Rien ne pouvait satisfaire davantage Cuba que d'être le siège de cette réunion par laquelle l'Amérique latine et la Caraïbe s'associent aux activités de la FAO. Notre vision latino-américaine est bien connue. Nous croyons fermement qu'au-delà des différends qui nous opposent occasionnellement et par-delà les systèmes sociaux que chaque pays choisit, l'Histoire, qui nous a donné une racine commune, un emplacement géographique spécifique et nous a situés face aux mêmes ennemis, appelle les peuples de l'Amérique latine et de la Caraïbes à oeuvrer de concert pour la libération, le progrès et la justice. Et, sur cette voie, une des prémisses urgentes est d'opérer, dans la majorité de nos pays, pour ne pas dire dans tous, les grandes transformations sociales et techniques qui pressent dans le domaine de l'agriculture. La FAO a été et restera, nous l'espérons, une aide précieuse dans cette grande tâche.

Cette Conférence régionale nous permet de reconnaître publiquement tout ce que nos pays et tous ceux qui partagent avec nous, dans les différentes parties du monde, les tâches du développement, doivent à l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation.

La FAO a prêté son concours systématique pour aider à résoudre, par son aide technique, son assistance directe, ses programmes, ses informations scientifiques et techniques, si actuelles et si complètes, le problème du développement agricole. Disons aussi que la FAO s'est avérée également précieuse pour des pays économiquement développés, qui profitent de son assistance et de ses recherches. La FAO a su de même se transformer en un haut lieu d'analyses mondiales et régionales portant sur les problèmes de l'agriculture, et elle a prôné la réforme agraire en tant que changement social indispensable, de simples transformations technologiques ne pouvant aboutir qu'à des résultats ponctuels et éphémères.

Nous estimons important qu'à un moment aussi décisif de la lutte pour le développement, alors que l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation s'efforce de remplir les obligations qui lui incombent dans ce domaine, elle soit dirigée par un homme du tiers monde, notre cher ami M. Edouard Saouma.

La seizième Conférence régionale se réunit dans une conjoncture où ses travaux contribueront à prouver une fois de plus l'importance capitale que le progrès agricole revêt pour l'humanité dans les conditions actuelles. Voilà déjà cinq ans que tous les pays du monde se sont donné rendez-vous à Rome pour y tenir la Conférence mondiale de l'alimentation, au cours de laquelle l'urgence de régler les problèmes alimentaires de l'humanité fut soulignée avec dramatisme. Et s'il est vrai qu'un sentiment de frustration s'était fait jour devant la médiocrité des engagements pris par certains grands pays développés, notamment les Etats-Unis d'Amérique, il n'en reste pas moins que cette Conférence avait tracé des programmes organisationnels, politiques et techniques qui, une fois mis en oeuvre avec la participation collective de ceux qui doivent contribuer par leurs richesses excédentaires à diminuer la faim dans le monde, auraient permis de progresser vers la solution du grave problème de sous-alimentation dont souffrent la plus grande partie des peuples de ce qu'on appelle le tiers monde.

Malheureusement, la faim persiste. Si elle ne se présente plus sous la forme dévastatrice et spectaculaire qu'elle avait par le passé, quand elle ravageait différentes parties du monde, y compris l'Europe, elle n'en continue pas moins d'affecter, de façon plus systématique et plus subtile, des centaines de millions d'hommes et de femmes.

A l'époque de la Conférence mondiale, la FAO calculait à quatre cent cinquante millions le nombre de personnes touchées par la dénutrition, cette forme moderne de la faim. Une dénutrition qui signifie dans bien des cas une mort prématurée, mais aussi - et c'est encore plus douloureux - qui condamne des centaines de millions de jeunes et d'enfants, ses victimes, à être, leur vie durant, des êtres humains handicapés par toutes sortes de déformations et de souffrances physiques.

Il serait faux de dire que l'agriculture n'a pas progressé ces dernières années sur le plan technique. La "révolution verte" avait ouvert une parenthèse d'espoir; la découverte de nouvelles variétés et d'insecticides plus puissants, l'utilisation scientifique des engrais, de l'irrigation et du drainage avaient soulevé bien des espérances. Or, la faim persiste parce que, comme on l'a dit, c'est un produit de la pauvreté. Et il faut ajouter que pauvreté et faim sont associées au sous-développement.

Ainsi, chaque fois que nous nous réunissons pour passer en revue les problèmes mondiaux de l'alimentation et de l'agriculture, ce sont les tâches du développement qui se présentent à nous, irréfutables et urgentes.

L'Amérique latine ne fait pas exception dans ce panorama d'urgence historique. La Banque mondiale reconnaissait, au début du quinquennat, que presque 40 pour 100 de la population rurale latino-américaine vivait dans la pauvreté. A quoi il faut ajouter plusieurs autres dizaines de millions de latino-américaines que la misère dans les campagnes a lancées à la périphérie des villes pour vivre dans les favelas, les villas-miseria, si typiques du sous-continent, dans un état de semi-indigence. L'économie rachitique des villes latino-américaines ne peut résorber cette grande tragédie que représente le chômage rural.

Le retard agricole ne signifie pas seulement misère et souffrances pour ces centaines de millions de personnes qui ne peuvent se nourrir correctement; il oblige de plus nos pays - sans qu'ils parviennent pour autant à échapper à la sous-alimentation - à réaliser des importations dont, comme l'a souligné la FAO, l'ampleur dépasse leurs capacités et qui viennent aggraver le déficit de leurs balances des paiements, les plaçant au bord de la banqueroute.

La situation se complique, bien sûr, du fait de l'échange inégal qui impose aux matières premières agricoles des pays producteurs des prix non équivalents et fluctuants et qui annule parfois les efforts consentis sur le plan de la productivité.

Parlons sans ambages: actuellement, les perspectives sont funestes pour l'immense majorité de l'humanité. C'est bien d'ailleurs ce que reconnaissent pratiquement toutes les études effectuées par des chercheurs, des observateurs et des scientifiques des pays occidentaux développés, des pays qui ont précisément tiré le plus de profit de l'exploitation de nos richesses naturelles et qui ont donc, dans tous les sens, la plus grande responsabilité morale devant la gravité de la situation, actuelle et future, du monde.

La population mondiale augmente tous les cinq jours d'un million de personnes, dont 90 pour 100 dans les pays sous-développés qui sont précisément les plus déficitaires, qui sont techniquement en retard et qui disposent de moins d'intrants pour la production de denrées alimentaires. Cette population mondiale, qui se monte actuellement à quatre milliards trois cent millions de personnes, s'élèvera dans vingt ans à environ six milliards quatre cent millions, dont 80 pour 100, soit plus de cinq milliards, vivront dans les pays qui forment aujourd'hui ce qu'on appelle le tiers monde. On n'a pas de peine à comprendre l'ampleur des efforts que devra consentir la communauté mondiale quand on pense à l'urgence et au devoir moral impératif d'alimenter, de loger décemment, d'habiller, de chausser, de soigner, d'éduquer et d'occuper, en un laps de temps aussi court, ces milliards d'êtres humains. Les pays auraient beau faire des progrès dans l'application d'une politique démographique

correcte, cette croissance est d'ores et déjà inévitable. Actuellement, dans des dizaines de pays, un enfant sur quatre meurt dans sa première année de vie. On estime qu'environ vingt-cinq millions d'enfants de moins de cinq ans meurent tous les ans dans les pays sous-développés, de maladies curables et de faim pour la plupart. L'Organisation mondiale de la santé a calculé qu'il suffirait de trois dollars pour immuniser chaque nouveau-né dans le monde sous-développé contre les maladies infantiles les plus courantes. Par ailleurs, dans plus de trente de ces pays, 80 pour 100 de la population est analphabète.

Les pays en développement ont dû importer quatre-vingt millions de tonnes de céréales en 1978, contre environ vingt millions en 1960, et l'on calcule que ce chiffre doublera dans les dix prochaines années.

Huit cent millions de personnes n'ont pas de ressources suffisantes pour se nourrir correctement. Ce panorama dramatique s'améliorera-t-il dans les deux prochaines décennies? Tout porte à croire que non. Eu égard aux tendances actuelles, la situation empirera. Dans les pays sous-développés, veux-je dire. En effet, dans les pays développés, où l'alimentation n'est pas un problème en soi, la production de denrées alimentaires augmentera à un rythme bien supérieur à celui du reste du monde, car ils disposent et disposeront des ressources essentielles: investissements, technologies, machines, combustible, variétés de haut rendement, fertilisants, pesticides.

Tout en ne comptant que le quart de la population mondiale, les pays industrialisés utilisent les trois quarts des minéraux produits dans le monde et sont par nature de grands consommateurs d'énergie.

La majoration du pétrole et du gaz, qui sont essentiels dans la production de combustibles, d'engrais et de pesticides, entraînera celle des coûts de production des aliments. Les pays sous-développés non pétroliers auront encore plus de mal à accéder à ces ressources, d'autant que le prix réel des denrées alimentaires doublera presque dans les vingt prochaines années.

Alors que les forêts disparaissent au rythme de presque vingt millions d'hectares tous les ans - notamment dans les pays sous-développés -, des centaines de millions de familles qui ne disposent aujourd'hui que du bois pour préparer leur maigre pitance ou pour obtenir un peu de chaleur voient s'amoinrir leurs possibilités de substituer à celui-ci d'autres combustibles, et rien ne permet d'assurer qu'elles disposeront à l'avenir de l'un ou de l'autre, puisque les forêts de ces pays diminueront de moitié ou presque dans les vingt prochaines années.

Alors que ces pays disposent de moins de terres par habitant, que la fertilité de celles-ci décroît et que les engrais chimiques leur sont toujours plus inaccessibles, ils doivent utiliser en guise de combustible des centaines de millions de tonnes de fumier, fertilisant naturel et d'emploi historique, tous les ans.

Sous l'effet de l'érosion, de la diminution de l'humus, de la salinisation et d'autres facteurs, la désertification gagne tous les ans des millions d'hectares, soit une superficie égale aux terres arables de Cuba. En raison de l'augmentation de la population, de la diminution des sols pour les motifs signalés et de l'utilisation croissante de terres fertiles à des fins urbaines ou industrielles, la superficie de terre agricole par habitant, qui était de presque 0,5 hectare voilà dix ans, passera à 0,25 dans les vingt prochaines années. C'est donc de cette fraction d'hectare que chaque être humain devra vivre en l'an 2000. Il est douteux que l'on assiste d'ici là à des augmentations de la quantité par habitant de produits tirés des mers et des fleuves, puisque celle-ci tend précisément à diminuer dès maintenant. De plus, ni les hectares de terre fertile, ni les mers, ni les eaux, ni les ressources matérielles ne sont pareillement à la portée de tous les pays, ce qui veut dire que ces taux par habitant ne seront pas réels pour l'immense majorité de l'humanité.

Je laisse de côté, pour ne pas être prolixe, d'autres facteurs comme les besoins croissants en eau qui s'élèveront de quelque 200 pour 100 pendant ce laps de temps, la pollution de l'environnement à la suite de l'utilisation accrue de pesticides et de produits chimiques, les dangers potentiels que représentent les épidémies, les sécheresses prolongées,

les modifications écologiques et d'autres difficultés angoissantes auxquelles l'homme se heurtera et qui doivent concerner de la même manière tous les hommes d'Etat du monde. Mais comment ceux qui meurent de faim pourraient-ils s'inquiéter de l'environnement alors qu'ils n'ont pas un morceau de pain à porter à leur bouche?

Le fossé irritant et scandaleux ne cesse de se creuser entre pays développés et pays sous-développés, et nul ne peut s'y résigner.

Etre réaliste, ce n'est pas nécessairement être pessimiste.

La réalité doit nous inciter tous à lutter avec plus d'acharnement et avec un sens accru de nos responsabilités historiques.

Certes, la réforme agraire est, dans chacun de nos pays, essentielle et indispensable, car ce n'est pas avec des méthodes oligarchiques et une agriculture extensive qu'on trouvera des solutions. Sans justice sociale, toute bataille contre la faim et la pauvreté est perdue d'avance. Je pense également que le lopin de terre et la simple agriculture d'auto-consommation sont improductifs. Il faut des superficies adéquates, cultivées selon des formes de production et de distribution socialement justes et efficaces.

Mais l'expérience a prouvé que la réforme agraire n'est qu'un premier pas. Sans un certain seuil de mécanisation et d'utilisation de la chimie, il n'y a pas d'agriculture rentable et, partant, de production agricole capable de satisfaire les besoins locaux et globaux de ce monde toujours plus menacé par la faim.

Et c'est là que la question agricole recoupe le problème général du développement, d'où l'urgence pour le monde de réaliser les tâches qu'impose la marche vers un nouvel ordre économique international.

Parlant aux Nations Unies, voilà un an, au nom du Mouvement des pays non alignés pour présenter les conclusions de la sixième Conférence au sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement, j'avais eu l'occasion d'aborder des problèmes qui n'ont rien perdu de leur actualité et qui ont trait au développement, notamment dans le domaine agricole. J'avais rappelé des chiffres, dont bon nombre provenaient de la FAO et qui indiquaient que la superficie totale des terres cultivées dans les pays en développement devrait augmenter de soixante-seize millions de nouveaux hectares au cours des dix prochaines années et celle des terres irriguées de plus de dix millions d'hectares additionnels, et qu'il fallait remettre en état les ouvrages d'irrigation pour quarante-cinq millions d'hectares. Quand j'ai parlé des soixante-seize millions d'hectares, je voulais dire de nouveaux hectares. D'où nous déduisons, à partir d'estimations internationales qui semblent plutôt conservatrices, que l'aide financière internationale devait atteindre annuellement de huit à neuf milliards de dollars de façon que l'agriculture puisse s'accroître au rythme modeste de 3,5 à 4 pour 100 dans les pays en développement.

Quelques mois après ce discours, le rapport de la Commission Brandt présentait des chiffres qui venaient confirmer, sur ce point et sur d'autres, les vues que nous avions alors défendues.

Comment résoudre ce problème dramatique qui est sans aucun doute l'un de ceux qui se présentent avec le plus d'urgence à l'humanité? En effet, comme je l'avais signalé, il est étroitement lié au problème majeur de notre époque, celui de la paix, car sans développement il n'y aura pas de paix.

J'avais soutenu alors que, si les problèmes de l'échange inégal étaient éliminés, si les produits agricoles et les autres matières premières que livrent les pays en développement aux pays industrialisés étaient payés au prix juste, cela permettrait décisivement à nos pays de financer eux-mêmes leur développement.

Quant aux gigantesques dépenses militaires à l'échelle mondiale, j'avais également signalé et je le répète: "Avec trois cent milliards de dollars, on pourrait construire en un an six cent mille écoles pouvant recevoir quatre cent millions d'enfants; ou soixante

millions de logements confortables pour trois cent millions de personnes; ou trente mille hôpitaux équipés de dix-huit millions de lits; ou vingt mille usines pouvant employer plus de vingt millions de travailleurs; ou irriguer cent cinquante millions d'hectares de terre qui, avec les moyens techniques adéquats, pourraient alimenter un milliard de personnes".

J'avais enfin précisé - et je tiens à le réaffirmer ici puisque cette proposition a été soutenue par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa trente-quatrième session et entérinée à La Havane et à New Delhi par le Groupe des 77 qui représente, en même temps que le Mouvement des pays non alignés, le monde en développement - qu'il fallait, dans le cadre de la stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie, garantir que les pays en développement reçoivent un flux de ressources additionnel équivalant à trois cent milliards de dollars pendant ces dix années, distribués en tranches annuelles non inférieures à vingt-cinq milliards.

Alors que se réunit cette seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine, la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies vient de commencer ses travaux en vue de formuler cette stratégie pour la troisième Décennie. La conjoncture internationale n'est malheureusement pas des plus propices pour que cette réunion aboutisse aux résultats indispensables. Les tensions internationales s'aggravant, la sombre perspective de la "guerre froide" se profilant de nouveau à l'horizon, la course aux armements s'accélégrant, il est bien difficile que les pays capitalistes développés fassent montre de meilleure volonté politique qu'ils n'en ont eu au cours des débats engagés dans plusieurs forums internationaux, entre autres les Nations Unies, sur les relations entre ce qu'on appelle improprement le "Nord" et le "Sud".

Dans un rapport circonstancié, récemment élaboré à la demande du gouvernement des Etats-Unis et traitant des graves problèmes auxquels l'humanité devra faire face dans les prochaines décennies, une commission de spécialistes nord-américains affirme, après avoir présenté en détail des perspectives effrayantes: "Les changements dépassent les capacités et les responsabilités de telle ou telle nation prise individuellement. Il est indispensable que s'ouvre une époque de coopération et d'engagements sans précédent".

Aussi je me demande: si une époque de coopération et d'engagement sans précédent s'avère indispensable pour préserver l'humanité d'un désastre certain, pourquoi donc la course aux armements, la guerre froide, la politique de force et l'aggravation des tensions internationales? N'est-ce pas là une folie colossale?

Comme je l'ai déjà dit, "les bombes pourront tuer les affamés, les malades, les ignorants; mais elles ne pourront jamais tuer la faim, les maladies, l'ignorance."

Les difficultés qui imprègnent le climat politique international ne peuvent arrêter cette bataille pour instaurer de nouvelles relations économiques plus justes à l'échelle mondiale. C'est une lutte à laquelle nous sommes contraints, tout d'abord, par les besoins de nos peuples et par les conditions intolérables dans lesquelles vivent ces centaines de millions d'hommes et de femmes, affamés, condamnés au retard, qui constituent une charge pour la communauté mondiale. Mais c'est aussi une lutte indissolublement liée aux aspirations de paix et de coopération internationales. Je l'ai déjà dit: le développement des pays en retard est la seule manière de trouver une solution à la crise de l'économie capitaliste à l'échelle mondiale.

Monsieur le président, Messieurs les membres des délégations:

Cuba continuera de remplir son devoir et se maintiendra en première ligne dans cette lutte pour le développement. La délégation cubaine à cette seizième Conférence coopérera dans un esprit constructeur à la discussion de l'ordre du jour chargé dont vous êtes saisis.

Notre pays met aussi à votre disposition son expérience modeste en matière de transformations sociales et techniques, fruit d'efforts persévérants, impérieux et prometteurs en vue de développer une agriculture hautement productive et moderne, sur des bases sociales justes. Avec ses exportations de sucre de montant à plus de six millions de tonnes par an,

sa population de moins de dix millions de personnes et sa superficie agricole d'un demi-hectare par habitant, Cuba est peut-être le pays du monde qui exporte le plus de denrées alimentaires per capita. Chaque nation a le devoir de faire tout son possible pour elle-même et de coopérer au maximum avec les autres. Ce n'est qu'ainsi que nos peuples pourront remporter cette bataille difficile, décisive et vitale qui nous attend.

Je vous remercie. (Applaudissements)

DECLARATION DE M. EDOUARD SAOUMA, DIRECTEUR GENERAL
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,
Messieurs les Délégués et Observateurs,
Mesdames, Messieurs,

La présente Conférence peut et doit être pour nous l'occasion de réfléchir en profondeur et d'affermir notre volonté collective d'affronter l'avenir victorieusement, quelles que puissent être les difficultés du moment.

Le progrès est affaire de volonté et de politique. C'est à définir les conditions de cette marche en avant que je vous convie. Rien ne pourrait y être plus propice que le site prestigieux de cette cité harmonieuse.

Mais, avant tout, je voudrais exprimer la gratitude de la FAO au Gouvernement et au peuple de la République de Cuba qui nous prodiguent une hospitalité si généreuse; le Palacio de las Convenciones offre à nos travaux un cadre merveilleux, où des installations et des moyens de travail remarquable sont mis à notre disposition.

Qu'il me soit également permis de saisir cette circonstance pour rendre hommage à Son Excellence M. Fidel Castro, Président de la République de Cuba, "líder máximo" dont la vision grandiose domine la scène de son pays depuis plus de vingt ans. Je suis avec beaucoup d'intérêt les efforts de son gouvernement pour arracher son pays à la misère du passé et pour assurer à sa population un développement équilibré, l'autosuffisance alimentaire et une existence heureuse et digne.

Je voudrais de même vous exprimer, Monsieur le Président, ma profonde satisfaction pour votre élection unanime à la présidence de la Conférence; votre talent et vos qualités personnelles augurent bien du déroulement des travaux. C'est enfin avec le plus grand plaisir que je souhaite la bienvenue et que j'exprime mes remerciements à Leurs Excellences les Ministres, chefs et membres de délégation ici rassemblés; je salue également les distingués observateurs et représentants des organisations internationales et régionales, avec lesquelles la FAO entretient les plus cordiales relations. Je tiens à faire une mention spéciale de la Commission économique pour l'Amérique latine, avec qui nous collaborons d'une manière aussi étroite que fructueuse, grâce notamment à la Division mixte FAO/CEPAL; j'en sais particulièrement gré à mon excellent ami M. Enrique V. Iglesias, Secrétaire exécutif de la CEPAL, dont le dévouement et la compétence sont connus de tous.

A l'aube de la troisième Décennie pour le développement, la communauté internationale apparaît désenchantée. Aucun des objectifs qu'elle s'était fixés pour les périodes précédentes n'a été pleinement atteint. On avait cru, peut-être un peu naïvement, que le décollage économique des pays en développement était imminent; or, ils se débattent dans des difficultés sans nombre.

A l'intérieur, les voilà très souvent aux prises avec des convulsions sociales et politiques; l'écart s'y accroît dangereusement entre riches et pauvres, entre ruraux et urbains; la misère et la malnutrition sévissent et se répandent. A l'extérieur, les voici fréquemment victimes de conflits auxquels ils se sentent étrangers, réduits à l'état d'économies captives des puissances dominantes, menacés par le regain de protectionnisme des pays avancés et sans pouvoir réel de marchandage face aux sociétés transnationales. Ils croulent sous un endettement faramineux de plus de 360 milliards de dollars qui aliène leur liberté d'action. Brochant sur le tout, la crise de l'énergie, l'inflation et la récession aggravent le marasme où ils se débattent en réduisant leurs marchés d'exportation comme une peau de chagrin. Enfin, l'assistance des pays développés stagne de manière lamentable, en dépit de déclarations de bonne volonté sans cesse renouvelées.

Pendant ce temps, les dépenses d'armement ont dépassé l'imaginable, et ce monde qui n'est même pas capable de nourrir dignement ses habitants possède, par contre, plusieurs fois la capacité de les tuer tous. Alors que les réserves alimentaires pourraient difficilement faire face à une série de mauvaises récoltes généralisées, les arsenaux du globe sont bourrés de quatre tonnes de T.N.T. par être humain. Le commerce des armes est plus libre que celui des denrées, et personne ne peut garantir que l'énergie nucléaire ne sera pas un jour dévoyée par la prolifération des armes atomiques.

Si je rappelle ces faits inquiétants, ce n'est pas pour pousser au découragement; au contraire, je suis persuadé que l'humanité est capable de relever ce défi et de façonner une société plus équitable et plus fraternelle.

Le destin n'est écrit nulle part. Il appartient aux hommes de le modeler, en discernant les urgences et y appliquant la volonté politique nécessaire.

Urgence d'un nouvel ordre alimentaire

Ma thèse, à cet égard, est que l'alimentation représente une des plus hautes priorités et que tout nouvel ordre économique international qui n'aurait pas pour objectif premier de nourrir convenablement l'ensemble de la planète ne serait que faux-semblant.

Permettez-moi donc de lancer un appel en faveur d'un nouvel ordre alimentaire mondial comme prémices à tout ordre économique nouveau. Aujourd'hui, non seulement faim et disette sont monnaie courante, mais encore la sécurité alimentaire mondiale est gravement menacée. Or, aucun pays ne peut vivre dans la paix sociale et politique avec, suspendue au-dessus de la tête comme une épée de Damoclès, la menace permanente de déficits alimentaires aigus. Aucune nation n'est à l'abri des pressions si elle dépend de l'extérieur pour son alimentation de base. Comme le dit le vieux proverbe africain, "celui qui tient ta farine tient aussi ta dignité."

En fait, dans nombre de pays à bas revenu, la production alimentaire ne cesse de prendre du retard par rapport à l'accroissement démographique, et la production céréalière par habitant y est aujourd'hui bien moins élevée que pendant les années soixante. Globalement, l'autosuffisance régresse; du même coup, la dépendance vis-à-vis de l'extérieur s'aggrave. Les dépenses d'importations céréalières des pays en développement ont atteint en 1979 près de 17 milliards de dollars, absorbant ainsi plus des trois quarts de l'aide publique au développement fournie par les pays développés. C'est au point que j'ai dû soumettre au F.M.I. une proposition en vue d'un soutien supplémentaire à la balance des paiements des pays obligés d'importer de grandes quantités d'aliments. J'ai suggéré la mise en place d'un mécanisme de financement alimentaire, calqué sur celui adopté pour l'importation de produits pétroliers.

La situation alimentaire est critique, surtout en Afrique, mais aussi dans certains pays d'Asie et d'Amérique latine. Récemment, j'ai été contraint de lancer un véritable cri d'alarme. De jour en jour, la dégradation des approvisionnements alimentaires s'accroît, et l'on craint, cette année, une chute de production céréalière de quelque 14 millions de tonnes dans les pays les plus pauvres. D'autre part, les situations d'urgence se multiplient à un rythme effarant; elles sont souvent provoquées par des calamités naturelles, mais tout autant, hélas, par l'action de l'homme: conflits et guerres civiles entraînent un afflux de réfugiés dont le sort misérable, étalé par la télévision dans le monde entier, porte une accusation muette et poignante contre l'intelligence et le bon sens des hommes.

En tant que Directeur général de la FAO, je suis profondément préoccupé et affligé par cet état de choses.

Je ne m'étendrai pas sur les causes de ce retard de l'agriculture: elles sont connues, de même d'ailleurs que les principaux remèdes. D'après nos analyses, les pays en développement ont un potentiel de technologie et de ressources naturelles qui leur permettrait de doubler leur production alimentaire et agricole, d'en assurer une distribution équitable et de

réduire fortement la sous-alimentation d'ici la fin du siècle; pour y parvenir, il faudrait mobiliser des ressources suffisantes pour l'investissement et appliquer les politiques, les mesures d'encouragement et les réformes institutionnelles appropriées. La première condition est d'accorder à l'agriculture une plus haute priorité dans les plans de développement, de façon à produire plus et mieux. Les pays en développement devront procéder à des investissements massifs sur leurs ressources propres et avec l'aide de l'extérieur. Selon les conclusions provisoires de notre étude "Agriculture: Horizon 2000", ces pays devront doubler d'ici vingt ans leurs investissements dans le secteur agricole: en 1977, l'aide extérieure s'élevait à 4,3 milliards de dollars environ; il faudra qu'en valeur réelle elle triple d'ici 1990 et quadruple d'ici l'an 2000.

Ces pays auront en outre à appliquer des politiques délibérées de développement rural visant à favoriser la mobilisation des masses et leur intégration dans le processus du développement. Dans bien des cas enfin, il leur faudra procéder aux réformes institutionnelles et structurelles nécessaires, notamment pour assurer à tous un accès égal aux moyens de production et aux services, et pour faciliter la diffusion généralisée des bienfaits du progrès.

En bref, ces pays devront mettre en oeuvre les mesures énoncées dans le programme d'action lancé par la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, qui s'est tenue à Rome en juillet 1979.

Votre région a participé très activement à cette Conférence et prend très au sérieux la mise en oeuvre de son programme d'action. Parmi les nombreuses mesures étudiées avec intérêt, figure la proposition visant à établir un Centre de développement rural pour l'Amérique latine. Un tel centre aiderait vos pays à formuler des politiques, programmes et projets de développement rural, dans le but d'accroître le revenu et d'améliorer les conditions de vie des populations rurales les plus pauvres et de les intégrer dans le courant de l'économie nationale. Il favoriserait également la coopération régionale.

La FAO a contribué à la création d'institutions similaires pour l'Afrique et l'Asie; elle peut, ici encore, fournir ses bons offices de manière que les pays qui souhaitent disposer d'un tel centre puissent le mettre sur pied.

Monsieur le Président,

Je disais il y a quelques instants qu'il faut promouvoir la place de l'agriculture; la nouvelle stratégie internationale pour le développement et les négociations globales nord/sud nous en offrent elles aussi l'occasion. Je reviens de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui traite présentement de ces deux sujets. Le texte en voie d'élaboration sur la Stratégie paraît équilibré et satisfaisant en ce qui concerne le secteur agricole; l'important sera de le traduire dans les faits. Les négociations globales ne débiteront que l'année prochaine; comme vous le savez, l'agriculture n'y sera qu'un sujet parmi bien d'autres. Je sais que l'énergie et les problèmes financiers et monétaires vont retenir largement l'attention. Mais il est deux choses que les pays en développement ne doivent pas oublier: d'une part, une dépendance croissante à l'égard des pays développés pour leur alimentation de base serait contraire à leurs intérêts; d'autre part, ils ont besoin, pour développer leurs économies, d'un plus large accès aux marchés internationaux des produits agricoles. C'est une des raisons pour lesquelles l'agriculture et l'alimentation devraient, elles aussi, recevoir une place adéquate dans les négociations globales.

Contraintes au développement agricole de l'Amérique latine

Venons-en maintenant au cas spécifique de l'Amérique latine. Dans l'ensemble, celle-ci est certes mieux pourvue que d'autres parties du monde. Ses immenses ressources naturelles, exploitées et gérées efficacement, pourraient lui permettre de devenir autosuffisante en denrées de base et même de jouer un rôle important comme fournisseur d'aliments pour d'autres régions. Depuis le début des années soixante-dix, sa production alimentaire a augmenté de quelque 30 pour cent; c'est là une performance nettement supérieure à la moyenne des pays en développement. Avec 8 pour cent de la population mondiale, elle réalise 10 pour cent de la production alimentaire du globe. Enfin, elle est exportatrice nette d'aliments.

Dans ces conditions, l'Amérique latine peut-elle répéter, avec Candide, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes? Hélas non, car ces données globales cachent des faiblesses, des disparités, des contraintes qu'elle doit absolument surmonter, faute de quoi c'est tout le processus du développement qui risque de se bloquer.

On ne doit pas traiter doctement de ces questions en feignant d'ignorer les circonstances géopolitiques ou les pesanteurs historiques qui ont façonné votre région, à la fois si homogène et tellement diverse. Mais on ne peut non plus manquer de relever les disparités frappantes qui existent entre vos pays et au sein de chacun d'eux. Un exemple: alors que votre continent fournit au monde une partie substantielle de ses besoins en café, cacao, sucre, bananes, viande, etc., un grand nombre de vos pays sont toujours gravement déficitaires en produits alimentaires, en particulier céréales, produits laitiers, oléagineux; dans certaines sous-régions, comme les Caraïbes, la stagnation de l'agriculture prend même des allures inquiétantes. Les importations d'aliments ont triplé depuis 1970, et leurs facture vous a coûté, rien qu'en 1978, près de 6,4 milliards de dollars.

Par ailleurs, en partie à cause de la faiblesse de la demande solvable, la croissance de la production alimentaire par tête reste inférieure à 0,5 pour cent; c'est beaucoup trop peu pour que les niveaux de nutrition des couches les plus pauvres puissent augmenter rapidement. Globalement, les disponibilités existant dans la région sont suffisantes; et pourtant, un individu au moins sur cinq consomme moins de calories que le minimum indispensable. Ainsi, loin de se résorber, la malnutrition tend à se répandre. Les causes en sont simples. Elles s'appellent pauvreté absolue, absence de pouvoir d'achat, manque d'accès à la terre et aux moyens de production, distribution inégale des revenus au sein de la plupart des sociétés latino-américaines.

Les structures socio-économiques de votre région sont complexes, et toute généralisation hâtive serait inopportune. Je ne crois cependant pas hors de propos de souligner la contradiction majeure dont souffrent presque toutes vos économies; il s'agit de la juxtaposition, dans un même pays, de deux secteurs agricoles entièrement différents: d'une part, un secteur moderne et fortement développé, dynamique, en pleine expansion et s'adonnant aux cultures d'exportation plutôt qu'à la production de denrées de base destinées à la consommation locale; d'autre part, un secteur traditionnel, pauvre, arriéré, laissé en marge de l'économie et du progrès. Cette dualité conduit dans certains cas à la concentration des terres entre les mains d'un petit nombre de grands propriétaires, face à une masse croissante de petits fermiers et de paysans sans terre.

Sécurité alimentaire et aide d'urgence

Un mot, enfin, de la sécurité alimentaire collective de votre région, c'est-à-dire de sa capacité à assurer un approvisionnement suffisant en permanence, quels que soient les caprices du climat et les agissements des hommes. Bien entendu, la situation est très différente selon qu'on considère des pays exportateurs comme le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine, ou les pays les plus déficitaires à forte malnutrition. Mais, dans l'ensemble, les stocks de céréales ne couvrent qu'un mois de consommation; c'est là une bien faible protection contre l'adversité. Un coussin de sécurité plus important serait nécessaire. Je crois, d'ailleurs, que l'Amérique latine se prête à la mise en place de programmes sous-régionaux de sécurité alimentaire.

Je me permettrai de rappeler qu'en 1978 j'ai pris l'initiative de proposer un plan d'action sur la sécurité alimentaire mondiale. Ce plan a été depuis adopté par la Conférence de la FAO et approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies. Il vise essentiellement à garantir l'existence à tout moment de stocks suffisants pour amortir les crises. J'espère vivement que tous les pays concernés de votre région prendront les mesures nécessaires pour le mettre en oeuvre sans délai.

D'autre part, vos pays ne sont pas à l'abri de calamités qu'il faut pouvoir affronter très rapidement: inondations, cyclones, sécheresse, conflits, etc. Dans tous ces cas, la FAO s'efforce de vous apporter toute l'aide possible; elle s'apprête encore à le faire à la suite du cyclone Allen qui vient de ravager plusieurs pays des Caraïbes. C'est ainsi que, depuis votre dernière Conférence régionale il y a deux ans, j'ai pu accorder à votre région une aide

d'urgence s'élevant à plus de 10 millions de dollars au titre du Programme alimentaire mondial et près de 4 millions de dollars pour des opérations de remise en état de l'agriculture, financées par notre Programme de coopération technique, par le PNUD ou par divers fonds fiduciaires.

Malheureusement, comme je l'ai déjà signalé, les cas d'urgence se sont multipliés ces derniers temps; responsable de l'aide d'urgence au plan multilatéral, je me sens démuné face à l'immensité des besoins. Outre les très faibles crédits du PAM, je ne peux disposer, en effet, que de la Réserve alimentaire internationale d'urgence créée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa septième session extraordinaire.

Mais il est déplorable que cette réserve, basée sur des contributions volontaires, n'ait jamais atteint l'objectif fixé de 500 000 tonnes de céréales. Elle plafonne, jusqu'ici, aux alentours de 300 000 tonnes. Vous comprendrez donc pourquoi j'ai récemment proposé de transformer cette réserve en une véritable convention internationale, dûment signée et ratifiée, de manière à garantir des engagements fermes et à en relever progressivement le volume pour faire face aux besoins réels. Je sollicite instamment votre appui à cette initiative.

J'ai encore à vous parler d'une autre calamité: la peste porcine africaine. Dès l'apparition de ce fléau, la FAO s'est employée à conjurer le péril et à enrayer son extension. J'ai déjà eu l'occasion de vous en entretenir lors de la Conférence régionale de 1978. Depuis lors, une consultation technique a été organisée à Panama, en octobre 1979, et un véritable plan de lutte a été mis au point. Pour sa part, la FAO a pu allouer, sur son Programme de coopération technique, 1 250 000 dollars environ pour des projets d'assistance dans 14 pays. En outre, nous cherchons actuellement à mobiliser des fonds extra-budgétaires pour un projet régional de 10,6 millions de dollars visant à renforcer les services vétérinaires dans les pays menacés.

Laissez-moi vous redire qu'un effort massif de tous les intéressés s'impose pour juguler cette épizootie; sinon, elle provoquera des pertes immenses et apportera la désolation à d'innombrables petits producteurs.

Erosion des sols

Monsieur le Président,

L'érosion des sols est un autre danger que je ne peux passer sous silence. Selon nos estimations, près de 80 pour cent de vos terres en sont affectés, et il n'est que trop vrai que le dynamisme de votre agriculture et l'extension rapide des zones cultivées ont conduit, dans de nombreux cas, à de sérieux déséquilibres écologiques. Votre Comité technique, réuni ici même il y a quelques jours, a montré que ce problème est fondamental à deux égards: d'une part, pour le maintien de la capacité actuelle de production; d'autre part, pour une gestion correcte des terres nouvelles qui pourraient être ouvertes aux cultures. Il a, en outre, des répercussions sérieuses sur d'autres secteurs de l'économie; en effet, l'érosion peut compromettre la navigabilité des cours d'eau et l'accès aux ports, ou encore l'approvisionnement futur en énergie hydro-électrique par l'envasement des barrages. Je reconnais que votre région a de plus en plus conscience de ce danger, mais ce qu'il faut maintenant c'est une approche d'ensemble, de grande envergure et à long terme, pour la conservation des sols et la protection de l'environnement. La FAO est disposée à vous aider dans ce domaine, selon ses possibilités, et s'apprête d'ailleurs à lancer un projet régional de conservation des sols.

Commerce international

Monsieur le Président,

Je vous ai parlé jusqu'ici d'un certain nombre de contraintes internes qui freinent l'accroissement de la production agricole en Amérique latine. Je reconnais toutefois bien volontiers qu'il y a aussi de graves contraintes externes, dont les principales sont sans doute les restrictions au commerce des produits agricoles bruts et transformés qui

dissuadent la production dans les pays exportateurs. Lors de votre dernière Conférence régionale, je vous avais dit les craintes que m'inspirait la perspective d'une renaissance du protectionnisme; malheureusement, ces craintes n'étaient pas sans fondement.

Certes, il ne faut pas sous-estimer le résultat des récentes négociations commerciales multilatérales du GATT qui ont apporté dans le domaine du commerce des produits agricoles plus que les négociations précédentes. Il n'en reste pas moins que les concessions tarifaires ont porté sur près de 60 pour cent des importations industrielles et sur 30 pour cent seulement des importations agricoles. Qui plus est, l'escalade des tarifs continue à pénaliser l'exportation de produits agricoles transformés qui sont très importants pour de nombreux pays de votre région: café, cacao, oléagineux, etc.

De même, les concessions non tarifaires ont été bien moins fortes pour l'agriculture que pour les produits industriels. En fait, l'essentiel des barrières subsiste à l'encontre de produits qui présentent pour vous un intérêt direct - par exemple la viande de boeuf, les produits laitiers, le sucre, les agrumes.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les pays en développement considèrent que les négociations du GATT n'ont pas réussi à tenir compte de leurs intérêts et de leurs préoccupations. Ils l'ont d'ailleurs déclaré sans ambages lors de la Conférence de la FAO en novembre dernier. Visiblement, une vigilance accrue reste nécessaire, au GATT et dans les autres instances appropriées, si l'on veut endiguer une remontée massive du protectionnisme.

Il est un autre problème majeur du commerce international que vos pays ne connaissent que trop bien: je veux parler des fluctuations excessives du cours des matières premières qui portent un préjudice considérable aux économies des pays exportateurs. Récemment encore, les prix du cacao, du café, des oléagineux se sont effondrés. Ceux du sucre, il est vrai très déprimés, se sont par contre redressés, mais pour combien de temps?

L'accord finalement réalisé à la CNUCED sur le Fonds commun des produits de base vient donc tout à fait à son heure. Dans quelle mesure pourra-t-il jouer un rôle stabilisateur? Cela dépendra de son aptitude à s'associer les accords existants et à en susciter de nouveaux. Je me réjouis également de l'accord sur le "second guichet" du Fonds commun; celui-ci devrait permettre le financement de mesures portant sur la recherche et le développement, l'amélioration de la productivité, la commercialisation et la transformation des produits. La FAO a déjà manifesté son appui au Programme intégré de la CNUCED en élaborant des propositions de projets à financer dans ces secteurs, et elle envisage une collaboration étroite avec le Fonds dès qu'il deviendra opérationnel.

Investissements

Monsieur le Président,

De tout ce qui précède, il ressort clairement que l'Amérique latine doit mobiliser toutes les ressources humaines et matérielles disponibles pour accroître sa production agricole et alimentaire, réduire les disparités, améliorer le niveau de nutrition des couches les plus défavorisées. Cela suppose un travail opiniâtre et de longue haleine, soutenu par une volonté politique bien arrêtée d'accorder une haute priorité à l'agriculture. Mais cela exige surtout que soient dégagés, au profit de ce secteur, des investissements massifs bien plus considérables que par le passé. Selon nos estimations, les besoins en investissements de votre région devraient passer de quelque 12 milliards de dollars en 1975 à près de 35 milliards de dollars à la fin du siècle. Il faudra également porter une plus grande attention à la préparation de bons projets d'investissement et renforcer la capacité des institutions nationales de les concevoir et de les mettre en oeuvre.

A ce propos, je constate avec satisfaction qu'au cours du biennium 1978-79 les projets agricoles préparés par la FAO ont conduit à des investissements en Amérique latine pour 1 milliard 138 millions de dollars environ.

Je voudrais ajouter que, de manière générale, la FAO se tient très attentivement à l'écoute de vos besoins, notamment grâce à ses 16 représentants couvrant 18 pays de votre région. Son engagement à vos côtés se traduit d'ailleurs par de nombreux projets de terrain

financés par son budget ordinaire ou par des fonds extra-budgétaires. A titre d'exemple, je citerai les 193 projets approuvés, à la date du 30 juin 1980, au titre de notre Programme de coopération technique, pour quelque 12,3 millions de dollars.

Monsieur le Président,

Avant de conclure, je voudrais faire deux brèves remarques.

La première a trait au problème de l'énergie, auquel vous allez consacrer une table ronde. J'ai cru qu'il était utile d'organiser un tel débat étant donné l'importance du sujet et l'expérience déjà acquise par certains de vos pays en matière de production agricole à des fins énergétiques. Je ne manquerai pas d'en étudier attentivement les conclusions.

J'en viens maintenant à ma dernière remarque. J'ai toujours eu le souci de renforcer la capacité des gouvernements à choisir comme il convient la coopération technique dont ils peuvent disposer. A un moment où les ressources du PNUD n'augmentent pas pour la région, il est très important que les gouvernements soient pleinement informés des programmes des organisations intergouvernementales et non gouvernementales. De même, il est nécessaire que celles-ci soient bien informées de leurs activités mutuelles, afin de maximiser l'effet des rares ressources disponibles pour le développement.

Avec cet objectif en vue, j'avais annoncé, lors de la dernière Conférence régionale, mon intention de fournir à la présente Conférence des informations sur les programmes et activités, non seulement de la FAO, mais aussi d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales actives dans les secteurs rural, agricole et alimentaire. A l'époque, j'avais indiqué que j'inviterais les organisations intéressées à se réunir au siège de notre Bureau régional à Santiago. Le document LARC/80/INF. 7, qui a été distribué pour votre information, représente l'aboutissement de cette réunion qui s'est tenue en mai avec la participation de 33 organisations.

C'est la première fois, je tiens à le souligner, qu'un exercice de ce type a lieu. Dès lors, il est très possible que le document dont vous êtes saisis soit incomplet ou même contienne des erreurs; en cas de besoins, un rectificatif pourrait être publié. Je recevrais avec plaisir des commentaires sur ce rapport, et je suis disposé à répéter cet exercice avant la prochaine Conférence régionale en 1982, si un tel compendium d'informations est jugé utile.

Monsieur le Président,

Selon Voltaire, "le secret d'ennuyer est celui de tout dire". C'est donc délibérément que je me suis abstenu de commenter votre ordre du jour. Je me suis borné, en prenant un peu de recul, à souligner la gravité de la situation alimentaire mondiale et à constater combien nous sommes loin d'un nouvel ordre économique international.

J'ai également relevé quelques-uns des problèmes propres à votre continent et certaines des contraintes qu'il doit surmonter pour progresser dans la voie du développement et de la concorde. Région la plus développée du monde en développement, l'Amérique latine occupe de ce fait une situation unique. Par ses nombreuses ressources humaines, scientifiques et techniques, elle est presque en mesure d'apporter une aide à d'autres régions moins favorisées. Et cependant, elle a toujours, elle aussi, un besoin pressant d'assistance et de conditions qui favorisent son développement.

L'aider à décoller, c'est aussi lui permettre de se porter au secours de ceux qui sont pus infortunés qu'elle.

Je vous souhaite plein succès dans vos délibérations et vous remercie de votre aimable attention.

LISTE DES DOCUMENTS

A. Documents de base

LARC/80/1	Ordre du jour provisoire
LARC/80/1(a)	Ordre du jour provisoire annoté
LARC/80/2	Le nouveau régime des mers et ses incidences pour l'aménagement et et la mise en valeur des pêches en Amérique latine
LARC/80/3	Conservation des sols et accroissement de la production vivrière en Amérique latine
LARC/80/4	Incidences régionales de l'action menée au niveau international pour renforcer la sécurité alimentaire mondiale
LARC/80/5	Suivi de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR): Région Amérique latine
LARC/80/5-Sup.1	Proposition visant à créer un Centre régional de réforme agraire et de développement rural en Amérique latine
LARC/80/5-Sup.1 (Annexe)	Annexe au document LARC/80/5 Sup. 1
LARC/80/6	Ressources extérieures et développement alimentaire et agricole en Amérique latine
LARC/80/7	Faits récents intervenus dans le commerce international latino-américain des principaux produits agricoles
LARC/80/8	Cultures énergétiques et cultures vivrières
LARC/80/9	Programme de la FAO dans la Région
LARC/80/10	Représentation de l'Amérique latine au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

B. Documents d'ordre général

LARC/80/INF/1	Note d'information
LARC/80/INF/2	Calendrier provisoire
LARC/80/INF/3-Rev.2	Liste provisoire des documents
LARC/80/INF/4	Programmes régionaux, activités en cours et propositions pour l'avenir
LARC/80/INF/5	Programme FAO de collaboration technique pour empêcher la propagation et l'introduction de la peste porcine africaine en Amérique latine
LARC/80/INF/6	Potentiel de la production rizicole en Amérique latine

LARC/80/INF/7 Rapport final de la première consultation d'organismes internationaux sur les programmes et activités desdits organismes touchant l'agriculture et l'alimentation en Amérique latine, Santiago de Chili, Chili, 27-29 mai 1980

LARC/80/INF/8 Les Commissions régionales de la FAO en Amérique latine

LARC/80/INF/9 Liste provisoire des participants

C. Documents de Conférence

LARC/80/CONF/1 Déclaration de M. Edouard Saouma, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture devant la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

LARC/80/CONF/2 Déclaration de M. Pedro Moral López, Sous-Directeur, Représentant régional pour l'Amérique latine, devant la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

D. Série LARC/80/TC

LARC/80/TC/1 Ordre du jour provisoire du Comité technique sur la conservation des sols et la production vivrière en Amérique latine

LARC/80/TC/2 Calendrier provisoire du Comité technique sur la conservation des sols et la production vivrière en Amérique latine

LARC/80/TC/3 Ordre du jour provisoire du Comité technique sur le développement des pêches et les incidences du nouveau régime des mers pour l'Amérique latine

LARC/80/TC/4 Calendrier provisoire du Comité technique sur le développement des pêches et les incidences du nouveau régime des mers pour l'Amérique latine

LARC/80/TC/REP/1
Rev.1 Rapport du Comité technique sur la conservation des sols et la production vivrière en Amérique latine

LARC/80/TC/REP/2
Rev.1 Rapport du Comité technique sur le développement des pêches et les incidences du nouveau régime des mers pour l'Amérique latine

LARC/80/TC/CONF/1 Allocution prononcée par M. Pedro Moral López, Sous-Directeur général Représentant régional pour l'Amérique latine, à l'ouverture des travaux du Comité technique sur la conservation des sols

LARC/80/TC/CONF/2 Allocution prononcée par M. Pedro Moral López, Sous-Directeur général, Représentant régional pour l'Amérique latine, à l'ouverture des travaux du Comité sur le développement des pêches et les incidences du nouveau régime des mers pour l'Amérique latine

LISTA DE PARTICIPANTES
LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

Presidente Chairman Président	Arnaldo Milián Castro (Cuba)
Vicepresidentes Vice-Chairmen Vice-Présidents	Gustavo Dajer Chadid (Colombia) Jaime Wheelock (Nicaragua) Ralph C. van Sluytman (Guyana) Carlos O. Keller Sarmiento (Argentina)
Relator Rapporteur	G. Martínez Corbala (México)
Comité de Redacción Drafting Committee Comité de Rédaction	Barbados Brasil Cuba Uruguay

ESTADOS MIEMBROS ATENDIDOS POR LA OFICINA REGIONAL
MEMBER NATIONS SERVICED BY THE REGIONAL OFFICE
PAYS MEMBRES DESSERVIS PAR LE BUREAU REGIONAL

ARGENTINA - ARGENTINE

Delegado Carlos O. KELLER SARMIENTO
Embajador
Representante Permanente de Argentina ante la FAO
Roma

Suplente Carlos Darwin SANCHEZ AVALOS
Consejero Agrícola
Roma

Suplente L. BARBERIS
Asesor de Gabinete de la Secretaría de Estado de
Agricultura y Ganadería
Buenos Aires

Suplente José IBARBIA
Asesor de Gabinete de la Secretaría de Estado de
Agricultura y Ganadería
Buenos Aires

Asesor Ismael Mario SCHUFF
Consejero Económico
Embajada Argentina
La Habana

BAHAMAS

Delegate George SMITH
Minister of Agriculture
Nassau

Alternate Idris REID
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Fisheries and Local Government
Nassau

Alternate Godfrey ENEAS
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture
Nassau

BARBADOS - BARBADE

Delegate Fozlo BREWSTER
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Food and Consumer Affairs
Bridgetown

Alternate Lionel HARCOUT SMITH
Chief Agricultural Officer
Ministry of Agriculture
Food and Consumer Affairs
Bridgetown

BOLIVIA - BOLIVIE

Delegado Lucio ARCE PEREIRA
Director General de Agricultura
Ministerio de Agricultura
La Paz

Adjunto Freddy ARTEAGA
Jefe de la Oficina de Mercadeo Agropecuario del
Ministerio de Asuntos Campesinos y Agropecuarios
La Paz

BRASIL - BRAZIL -- BRESIL

Delegado Francisco THOMPSON FLORES NETTO
Coordinador de Asuntos Internacionales
Ministerio de Agricultura
Brasilia

Suplente Arrhenius Fabio MACHADO DE FREITAS
Representante Permanente ante la FAO
Roma

Suplente Francisco MONTEIRO
Asesor del Ministro
Ministerio de Agricultura
Brasilia

Suplente Abeilard Fernando DECASTRO
Jefe Servicio Nacional de Levantamiento y
Conservación de Suelos
Río de Janeiro

Asesor Antonio ARANTES LICIO
Asesor del Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Coordinación de Asuntos Internacionales
Brasilia

Asesor Antonio Carlos DO NASCIMENTO PEDRO
Segundo Secretario
Ministerio de Relaciones Exteriores
Brasilia

COLOMBIA - COLOMBIE

Delegado Gustavo DAJER CHADID
Ministro de Agricultura
Bogotá

Suplente Gonzalo BULA HOYOS
Embajador Representante Permanente de Colombia
ante la FAO
Roma

Suplente José Manuel ARIAS CARRIZOSA
Embajador de Colombia en Cuba
La Habana

Suplente Paulina de CASTRO MONSALVO
Embajadora Extraordinaria y Plenipotenciaria de
Colombia ante los Organismos de las Naciones
Unidas en Europa
Barranquilla

Suplente Francisco ROY RIASCOS
Secretario General
Ministerio de Agricultura
Bogotá

Suplente Jaime NAVAS ALVARADO
Director
División de Agronomía
Instituto Colombiano Agropecuario
Bogotá

Adjunto Fernando BUSTOS
Primer Secretario
Embajada de Colombia
La Habana

COSTA RICA

Delegado Fernando GUARDIA
Representante Permanente ante la FAO
Roma

CUBA

Delegado Arnaldo MILIAN CASTRO
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
La Habana

Suplente Adolfo DIAZ
Viceministro
Ministerio de Agricultura
La Habana

Suplente	Manuel TORRES Viceministro Comité Estatal de Colaboración Económica La Habana
Suplente	José R. VIERA LINARES Viceministro Ministerio de Relaciones Exteriores La Habana
Suplente	Pelegrín TORRAS DE LA LUZ Viceministro de Relaciones Exteriores La Habana
Suplente	Miguel RODRIGUEZ MAYEA Viceministro Ministerio de Agricultura La Habana
Adjunto	Julio VALMASEDA Viceministro Ministerio de Agricultura La Habana
Adjunto	Antonio CARRILLO Viceministro Ministerio de Industria Pesquera La Habana
Adjunto	Celso CARPIO Viceministro Ministerio de Agricultura La Habana
Adjunto	Amadeo BLANCO Viceministro Ministerio de Comercio Exterior La Habana
Adjunto	José GARCIA PEÑA Viceministro Banco Nacional de Cuba La Habana
Adjunto	Luis O. GALVEZ Viceministro Ministerio de Industria Azucarera La Habana
Adjunto	Leopoldo ARIZA HIDALGO Vicepresidente Primero ANAP La Habana
Adjunto	Pedro MORALES Embajador Representante Permanente de Cuba ante la FAO Roma

Asesor Eddy FERNANDEZ CHAVIANO
Director del Ministerio de Agricultura
La Habana

Asesor Rafael CABRERA
Director de Relaciones Internacionales del Ministerio
de la Pesca
La Habana

Asesor Renán PEREZ
Director del Instituto de Investigaciones Pesqueras
La Habana

Asesor Rafael GARCELL
Director de Planificación del Ministerio de Agricultura
La Habana

Asesor Cristóbal COLOM
Director del Ministerio de Agricultura
La Habana

Asesor Manuel ANDERES
Vice Presidente de la Academia de Ciencias de Cuba
La Habana

Asesor Eduardo DELGADO
Ministerio de Comercio Exterior
La Habana

Asesor Ramiro LEON TORRES
Jefe de Departamento de la DOEI del Comité Estatal de
Colaboración Económica
La Habana

Asesor Grafila SOTO
Especialista Organismos Económicos Internacionales
Comité Estatal Colaboración Económica
La Habana

Asesor Esperanza BALLESTER
Comité Estatal de Colaboración Económica
La Habana

Asesor Osvaldo SOTOLONGO
Asesor del Comité Estatal de Colaboración Económica
La Habana

Asesor José GONZALES ROJAS
Asesor de la Vicepresidencia de Políticas del CECE
La Habana

Asesor Ernesto TIZOL
Tercer Secretario de la Misión Cubana ante la FAO
La Habana

Asesor Patria SAN ROMAN
Funcionario del Ministerio de Relaciones Exteriores
La Habana

Asesor Rosa GONZALES
Ministerio de Relaciones Exteriores
La Habana

Asesor Andrés PEREZ
Banco Nacional de Cuba
La Habana

Asesor Julio ARIAS CAMPO
Especialista en Política Comercial del Ministerio
de Comercio Exterior
La Habana

Asesor Elena BLANCO
Jefe de Departamento del Ministerio de Comercio Exterior
La Habana

Asesor Félix PIÑA PADRON
Especialista en Política Comercial del Ministerio
de Comercio Exterior
La Habana

Asesor Carlos TALLET
Especialista del Ministerio de la Pesca
La Habana

Asesor César VALDIVIA
Ministerio de Agricultura
La Habana

Asesor Paulino LOPEZ
Ministerio de la Industria Azucarera
La Habana

CHILE - CHILI

Delegado Elio BACIGALUPO SORACCO
Embajador Representante Permanente de Chile ante la FAO
Roma

Suplente Diego VALENZUELA RODRIGUEZ
Director de Política Multilateral
Ministerio de Relaciones Exteriores
Santiago

Suplente Luis O. LUCO ECHEVERRIA
Asesor de la Oficina de Planificación Agrícola
Ministerio de Agricultura
Santiago

Suplente Alejandro PONCE URRIOLO
Funcionario de la Sub-Secretaría de Pesca
Ministerio de Economía
Santiago

Suplente Eduardo GALVEZ Carvallo
Tercer Secretario
Dirección de Asuntos Económicos Multilaterales
Ministerio de Relaciones Exteriores
Santiago

Suplente Esteban CORDOVA TAPIA
Asesor de la Oficina de Planificación Agrícola (ODEPA)
Ministerio de Agricultura
Santiago

ECUADOR - EQUATEUR

Delegado Carlos VALLEJO
Asesor de la Vicepresidencia de la República
Quito

Suplente Hugo BUITRON
Director General de Desarrollo Campesino
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Quito

Suplente Francisco PROAÑO ARANDI
Consejero de la Embajada del Ecuador
La Habana

EL SALVADOR

Delegado Octavio ORELLANA SOLIS
Ministro de Agricultura y Ganadería
San Salvador

Suplente Carlos Federico PAREDES CASTILLO
Subsecretario Planificación y Coordinación del
Desarrollo Económico y Social
Ministerio de Planificación y Coordinación
del Desarrollo Económico y Social
San Salvador

Suplente Gonzalo Ernesto MARTINEZ MENEZES
Director General
Recursos Naturales Renovables
San Salvador

Suplente Amílcar MARTINEZ-ARGUERA
Director General de Asuntos Económicos y Sociales
Ministerio de Relaciones Exteriores
San Salvador

Suplente Sigfrido MUNES
Secretario Información de la Presidencia
de la República
San Salvador

Suplente Carlos Edmundo HERRARTE
Jefe del Departamento de Información Agropecuaria
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San Salvador

GRANADA - GRENADA - GRENADE

Delegate A. ANTOINE
Adviser to Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
St. George's

Alternate George M. KIRTON
Consultant
Ministry of Agriculture
St. George's

GUYANA - GUYANE

Delegate Ralph C. VAN SLUYTMAN
Minister of State for Agriculture
Ministry of Agriculture
Georgetown

Alternate John S.L. BROWMAN
Chief Agricultural Officer
Ministry of Agriculture
Georgetown

Alternate Reuben CHARLES
Principal Fisheries Officer
Ministry of Agriculture
Georgetown

HAITI

Délégué Alex Louis TANIS
Coordonnateur de l'Asistance Externe
Departement de l'Agriculture, Damien
Port-au-Prince

Suppléant André Jean LOIS
Assistant a la Direction Générale
Ministere de l'Agriculture, Ressources
Naturelles et Développement Rural
Port-au-Prince

HONDURAS

Delegado Rafael LEIVA
Embajador de Honduras
Santo Domingo

Suplente Ismaelia J. ACOSTA
Director
Planificación Sectorial de la Secretaría
de Recursos Naturales
Tegucigalpa

JAMAICA - JAMAÏQUE

Delegate Frederick B. ZENNY
Director of Production and Extension
Department
Ministry of Agriculture
Kingston

Alternate Judith ANN WEDDERBURN
Counsellor
Embassy of Jamaica
Havana

MEXICO - MEXIQUE

Delegado Abelardo AMAYA BRONDO
Subsecretario de Agricultura y Operación
de la Secretaría de Agricultura y
Recursos Hidráulicos
México, D.F.

Suplente Gonzalo MARTINEZ CORBALA
Embajador de México
La Habana

Suplente Alvaro ECHEVARRIA ZUNO
Supervisor General de Distritos de Temporal
de la Secretaría de Agricultura y
Recursos Hidráulicos
México, D.F.

Asesor Jorge ALFONSO FUENTES
Ministro Consejero
Subdirector General de Organismos Especializados
Secretaría de Relaciones Exteriores
México, D.F.

Asesor Osvaldo VALDES OLIVARES
Subdirector de Cooperación y Servicios Internacionales
Secretaría de Agricultura y Recursos Hidráulicos
México, D.F.

Asesor Graciela VAZQUEZ DIAZ
Subdirectora General de Cooperación Técnica
Internacional
Secretaría de Relaciones Exteriores
México, D.F.

Asesor Francisco ALARCON NAVARRO
Director de Promoción de la Salud y Control Sanitario
Secretaría de Salubridad y Asistencia
México, D.F.

Asesor José Enrique GAMA MUÑOZ
Subdirector Técnico de la Compañía Nacional de
Subsistencias Populares (CONASUPO)
México, D.F.

Asesor Julián TONDA RIBO
Subdirector de Asuntos Bilaterales
Dirección General de Asuntos Pesqueros Internacionales
del Departamento de Pesca
México, D.F.

Asesor Javier MATUS PACHECO
Asesor de la Presidencia
México, D.F.

Asesor Luis EQUIHUA HERNANDEZ
Asesor del C. Secretario de Agricultura y
Recursos Hidráulicos
México, D.F.

Asesor Ricardo GARCIA LAGOS
Director General
Conservación de Suelos y Agua
Secretaría de Agricultura y Recursos Hidráulicos
México, D.F.

NICARAGUA

Delegado Jaime WHEELLOCK
Ministro de Desarrollo Agropecuario
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Managua

Suplente Carlos CORONEL KAUTZ
Ministro de Pesca
Ministerio de Pesca
Managua

Suplente Salvador MAYORGA
Viceministro
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Managua

Suplente Angel NAVARRO DESHON
Viceministro Financiero
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Managua

Suplente Erwin AGUILAR
Representante Permanente ante la FAO
Managua

Suplente Humberto CARRION
Delegado Alterno ante la FAO
Managua

Suplente Juan GAZOL
Director Investigaciones y Desarrollo Pesquero
Instituto Nicaraguense de la Pesca
Managua

Suplente José A. LOPEZ EUSTAQUIO
Responsable en Caracterización de Suelos
Instituto de Recursos Naturales del Ambiente
Managua

Suplente Hugo CENTENO
Responsable Departamento Legal Instituto de
Recursos Naturales y del Ambiente
Managua

Suplente Mauricio CUADRA
Asistente del Ministro de Desarrollo Agropecuario
Managua

PANAMA

Delegado Alejandro A. AYALA
Viceministro de Desarrollo Agropecuario
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Suplente Mayra I. DE AROSEMENA
Embajadora Plenipotenciaria
Representante Permanente de Panamá ante la FAO
Roma

Suplente Miguel Angel PICARD-AMI
Embajador de Panamá en Cuba
Embajada de Panamá
La Habana

Suplente Irving R. DIAZ
Director Nacional de Recursos Naturales Renovables
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Adjunto Fernán MOLINOS
Asesor del Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Adjunto Santiago CAJAR
Director Nacional de Reforma Agraria
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Adjunto Reynaldo PEREZ
Director Nacional de Planificación Sectorial
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Asesor Jorge RUIZ ALMACELLAS
Agregado de Prensa
Embajada de Panamá
La Habana

PERU - PEROU

Delegado Luis SABOGAL
Embajador
Director General de Soberanía
Ministerio de Relaciones Exteriores
Lima

Suplente Gastón IBAÑEZ
Primer Secretario
Embajada de Perú en Cuba
La Habana

Suplente Ricardo COAYALA
Director de Evaluación de Proyectos
Ministerio de Pesquería
Lima

Suplente Estuardo GAVA
Asesor de la Dirección Superior
Ministerio de Agricultura y Alimentación
Lima

REPUBLICA DOMINICANA -- DOMINICAN REPUBLIC -- REPUBLIQUE DOMINICAINE

Delegado Virgilio MAYOL
Sub-Secretario de Estado
Secretaría de Estado de Agricultura
Santo Domingo

Suplente Francisco CAMINO
Director del Departamento de Organización Rural
Ministerio de Agricultura
Santo Domingo

Suplente Pablo RODRIGUEZ NUÑEZ
Sub-Director de Reforma Agraria
Instituto Agrario Dominicano
Santo Domingo

STA. LUCIA - ST. LUCIA - Ste-LUCIA

Delegado David Jonathan DEMARQUE
Chief Agricultural Officer
Ministry of Agriculture
Castries

URUGUAY

Delegado Mateo MARQUES SERE
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Roma

Suplente R.G. AMATO UDABE
Consejero
Encargado del Departamento de Integración Económica
Ministerio de Relaciones Exteriores
Montevideo

Suplente Pedro OLMOS
Director
Oficina de Programación y Política Agropecuaria
Ministerio de Agricultura
Montevideo

Suplente J.J. NUÑEZ
Director General de Secretaría
Instituto Nacional de Pesca
Montevideo

Suplente Tomás GUARINO
Director de Asistencia Técnica
Ministerio de Agricultura
Montevideo

VENEZUELA

Delegado Héctor HERNANDEZ CARABAÑO
Embajador Representante Permanente de
Venezuela ante la FAO
Roma

Suplente Emilio SPOSITO FLORES
Director General
Encargado del Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Suplente Nelson TINEO VALLADARES
Jefe de la Oficina de Relaciones Internacionales
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Suplente Sofía Marta de AGUILAR
Directora de Planificación Agrícola del
Ministerio de Planificación y Coordinación
de la Presidencia de la República
Caracas

Suplente Marco TULLIO TROCONIS
Asesor del Ministro
Ministerio de Energía y Minas
Caracas

Suplente Cecilia MONTESINOS
Dirección General de Energía
Ministerio de Energía y Minas
Caracas

OBSERVADORES DE ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON ATENDIDOS POR LA OFICINA REGIONAL
OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT SERVICED BY THE REGIONAL OFFICE
OBSERVATEURS DES ETATS MEMBRES QUI NE SONT PAS DESSERVIS PAR LE BUREAU REGIONAL

CANADA

J.P. HUBERT
First Secretary
Canadian Embassy
Havana

J.A. Fox
Second Secretary
Embassy of Canada
Havana

DINAMARCA - DENMARK - DANEMARK

Mogens MUNCK
Encargado de Negocios a.i.
Embajada de Dinamarca en Cuba
La Habana

ESPAÑA - SPAIN - ESPAGNE

Jorge CARVALLO DAFONTE
Consejero Agrónomo
Embajada de España en Costa Rica
San José

ESTADOS UNIDOS DE AMERICA -- UNITED STATES OF AMERICA -- ETATS-UNIS D'AMERIQUE

William M. JOHNSON
Soil Conservation Service
US Department of Agriculture
Washington, D.C.

Wade F. GREGORY
Latin American Branch
International Economics Division
Economics, Statistics and Cooperative Service
US Department of Agriculture
Washington, D.C.

Antonio GAYOSO
Consejero de Política Agrícola
IDCA
Washington, C.D.

James STORER
Director
Office of Fisheries Affairs
Department of State
Washington, D.C.

PAISES BAJOS -- NETHERLANDS -- PAYS-BAS

M.J.A. HESSELINK
Encargada de Negocios en la Embajada de
los Países Bajos en Cuba
La Habana

Irving MOENIR ALAM
Jefe de la Sección Agraria
Departamento de Asuntos Económicos
Curaçao

REINO UNIDO -- UNITED KINGDOM -- ROYAUME-UNI

Michael UPTON
Third Secretary
British Embassy in Cuba
Havana

RUMANIA -- ROMANIA -- ROUMANIE

Florea POPESCU
Segundo Secretario
Embajada de Rumania en Cuba
La Habana

SANTA SEDE - HOLY SEE - SAINT-SIEGE

Giuseppe LAZZAROTTO SIMONETTO
Primer Secretario
Embajada de la Santa Sede en Cuba
La Habana

Pastor GONZALEZ GARCIA
Embajada de la Santa Sede en Cuba
La Habana

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS
REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

COMISION ECONOMICA PARA AMERICA LATINA
ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN AMERICA
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE

Enrique IGLESIAS
Secretario Ejecutivo
Comisión Económica para América Latina
Santiago

PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL MEDIO AMBIENTE
UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

Darío SANVINCENTI
Asesor Regional
Programa de Naciones Unidas para el
Medio Ambiente
México

ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO INDUSTRIAL
UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Hans ALLDEN
Oficial de Programa
ONU
La HABANA

FONDO DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA INFANCIA
UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

Fritz LEHRISSE
UNICEF Representative in the Caribbean
Kingston

FONDO DE LAS NACIONES UNIDAS PARA ACTIVIDADES EN MATERIA DE POBLACION
UNITED NATIONS FUND FOR POPULATION ACTIVITIES
FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

William VISSER
Oficial de Enlace del FNUAP para Proyectos
Regionales en América Latina y el Caribe
Santiago

Stephen M. DOUGLAS
Oficial de Programa del FNUAP
La Habana

PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO
UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Roger GUARDA
Representante Residente del PNUD
La Habana

Michael GUCOVSKY
Director
División de Programas Nacionales
Dirección Regional para América Latina
PNUD
Nueva York

Alberto A. SOJIT
UNDP
New York

Percy RODRIGUEZ
Representante Residente Adjunto del PNUD
La Habana

Karin ROHRBEIN
Representante Residente Auxiliar del
PNUD (Programación)
La Habana

Guido ORDOÑEZ
Representante Residente Auxiliar del PNUD
La Habana

Steven DOUGLAS
Oficial de Programas PNUD
La Habana

PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS
WORLD FOOD PROGRAMME
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Bernardo de AZEVEDO BRITO
Deputy Executive Director
World Food Programme
Rome

Reynaldo ORTIZ LOZANO
Representante Adjunto PMA
La Habana

CONSEJO MUNDIAL DE LA ALIMENTACION
WORLD FOOD COUNCIL
CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION

A. VAN BINSBERGEN
Senior Economist
World Food Council
Rome

ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA EDUCACION, LA CIENCIA Y LA CULTURA
UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Rafael RIVAS POSADA
Coordinador Regional de la Unesco para
América Latina y el Caribe
Caracas

Darío MOREIRA
Jefe de la Oficina Regional de Cultura
de la Unesco
La Habana

ORGANIZACION MUNDIAL DE LA SALUD
WORLD HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Daniel J. JOLY
Representante OMS/OPS en Cuba
La Habana

BANCO MUNDIAL
WORLD BANK
BANQUE MONDIALE

Paul GOFFIN
Assistant Director in Charge of Agriculture
for Latin America and the Caribbean
World Bank
Washington, D.C.

FONDO INTERNACIONAL DE DESARROLLO AGRICOLA
INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Domingo DONIDA
Director para América Latina
FIDA
Roma

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES
OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

INSTITUTO INTERAMERICANO DE CIENCIAS AGRICOLAS
INTER-AMERICAN INSTITUTE OF AGRICULTURAL SCIENCES
INSTITUT INTERAMERICAIN DES SCIENCES AGRICOLES

Hugo FERNANDEZ
Director de Financiamiento
Externo y Proyectos
IICA
San José

Enrique VIGUES
Director de Análisis de Políticas
IICA
San José

JUNTA DEL ACUERDO DE CARTAGENA
BOARD OF THE CARTAGENA AGREEMENT
CONSEIL DE L'ACCORD DE CARTAGENE

Jaime RODRIGUEZ CAMACHO
Jefe del Departamento de Desarrollo
Agropecuario
JUNAC
Lima

MERCADO COMUN DEL CARIBE
CARIBBEAN COMMUNITY SECRETARIAT
MARCHE COMMUN DES CARAIBES

Winston PHILLIPS
Adviser in Agricultural Development
CARICOM
Georgetown

GRUPO DE PAISES LATINOAMERICANOS Y DEL CARIBE EXPORTADORES DE AZUCAR

Enrique ESTREMADOYRO DEL CAMPO
Secretario Ejecutivo
GEPLACEA
México, D.F.

SISTEMA ECONOMICO LATINOAMERICANO
LATIN AMERICAN ECONOMIC SYSTEM
SYSTEME ECONOMIQUE LATINO-AMERICAIN

Fernando BERROCAL
Secretario Permanente Adjunto
SELA
Caracas

Juan José CARDENAS RONCO
Secretario del Comité de Acción de
Productos del Mar y Agua Dulce
SELA
Lima

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES
OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

UNION INTERNACIONAL DE LOS SINDICATOS DE LOS TRABAJADORES
DE LA AGRICULTURA, BOSQUES Y PLANTACIONES

Luis SIMEON
Representante
UISTABP
La Habana

FEDERACION SINDICAL MUNDIAL
WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS
FEDERATION SYNDICALE MONDIALE

René PEÑALVER
Representante
Federación Sindical Mundial
La Habana

SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Secrétaire	Carlos WIRTH
Chargé de la Conférence	Bernard LINLEY
Chargé des rapports	Constantino TAPIAS
Chargés de presse	Enrique GONZALES REQUEIRA Claudio FORNARI
Assistante administrative	M. Luisa MOCOÇAIN
Documents de la Conférence	M. Teresa LOPEZ VALLARINO
Interprètes	N.T. DE LANDA F. PIRAUD A. BARRAJOSA A. COLOM B. FISHER B. PONETTE B. RADOFF F. RONKIN A. TOVAB
Traducteurs	C. AIZPURUA V. BARKER J. COURTIOL J. MARECHAL C. Morrin
Secrétaires	S. BENOIT C. GILLEBERT P. GUERRA I. HALEBY M. HALES C. IANNICELLI M. MARINKOVIC I. MATYSZCZIK M.A. NAVARRO C. ROSSETTO G. VIANCOS

FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Edouard SAOUMA	Directeur général
Pedro MORAL LOPES	Sous-Directeur général Représentant régional pour l'Amérique latine
Juan Felipe YRIART	Sous-Directeur général, Assistant spécial du Directeur général
Dietrich F.R. BOMMER	Sous-Directeur général, Département de l'agriculture
Marco A. FLORES RODAS	Sous-Directeur général, Département des forêts
Antonio J. BOTELHO-NEIA	Représentant régional adjoint pour l'Amérique latine
Oscar BRAUER	Directeur de la Division de la production végétale et de la protection des plantes
Jean E. CARROZ	Directeur de la Division de politiques et de la planification Département des pêches
Julio CASTELLANOS	Fonctionnaire régional (ressources naturelles et environnement)
Guy CHAPOND	Représentant de la FAO à Cuba
Philippe CULOT	Fonctionnaire régional (Aménagement et conservation des sols)
S. DE MISTURA	Attaché de Cabinet, Cabinet du Directeur général
Rodrigo DUARTE TORRES	Chef du Service régional des opérations, Amérique latine
Fernando FUENZALIDA	Economiste principal régional et chef du Service de planification et de programmation
P.W. HAUCK	Chef du Service de l'aménagement et de la conservation des sols
Luis LOPEZ CORDOVEZ	Directeur de la Division mixte CEPAL/FAO de l'agriculture
Rafael MORENO	Directeur de la Division des ressources humaines, des institutions et de la réforme agraire
Pedro NIEMEYER	Chargé de liaison (Développement régional), Département du développement
R.J. OLDS	Fonctionnaire spécialiste de la santé animale Division de la production et de la santé animales
Antonio PEREZ GARCIA	Economiste principal, Groupe Amérique latine Division de l'analyse des politiques

Franz J. PERITZ

Fonctionnaire régional (production et santé animales)

Rigoberto SANDOVAL

Fonctionnaire principal (structure de la production)
Division des ressources humaines, des institutions
et de la réforme agraire

Kazuki TAKAMIYA

Fonctionnaire régional (mise en valeur des terres
et des eaux)

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE SUR LA
CONSERVATION DES SOLS ET LA PRODUCTION VIVRIERE EN AMERIQUE LATINE

La Havane (Cuba), 26 - 28 août 1980

I. INTRODUCTION

1. La seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine a été précédée de la réunion d'un Comité technique sur la conservation des sols et la production vivrière en Amérique latine, tenue à la Havane (Cuba) des 26 au 28 août 1980, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République de Cuba.

Cérémonie d'ouverture

2. La réunion du Comité a été ouverte par M. Pedro Moral López, Sous-Directeur général de la FAO, Représentant régional pour l'Amérique latine qui a tout d'abord remercié le Commandant en chef et Président des Conseils d'Etat et des Ministres, ainsi que le peuple cubain pour l'accueil réservé à cette réunion de la FAO, puis le Gouvernement pour les moyens mis à la disposition de ladite réunion. Au nom du Directeur général, Monsieur Moral López a ensuite souhaité la bienvenue à Messieurs les délégués des pays représentés, en faisant ressortir l'importance que la FAO attache aux travaux de ce Comité.

Monsieur Moral López a également fait remarquer que la Conférence régionale de la FAO a pour la première fois l'occasion d'étudier en profondeur un des principaux obstacles auxquels se heurtent le développement de l'agriculture et l'accroissement de la production vivrière sur notre continent par suite de ses caractéristiques géographiques et écologiques. L'Amérique latine doit affronter ces problèmes à l'aide d'une technologie appropriée si elle veut rester un des continents les mieux placés pour accroître la production agricole et alimentaire mondiale.

L'orateur a aussi fait observer que la FAO, sur le plan régional, a coopéré avec les pays latino-américains à la recherche de remèdes qui permettent de s'attaquer à ces problèmes dans une optique globale.

Il a signalé l'importance des relations entre différents secteurs et sous-secteurs d'activité dont le progrès est fonction de la conservation et du bon usage des sols. Ce ne sont pas là questions d'intérêt purement agricole ou alimentaire mais qui concernent aussi le développement économique et social en général. Ce ne sont pas non plus des questions d'intérêt exclusif pour la population agricole et rurale, mais aussi pour la population urbaine et pour tous les peuples.

Enfin, M. Moral López a exprimé l'espoir qu'il serait possible de définir une coopération accrue entre les pays de la région et la FAO, en vue d'atteindre l'objectif commun qu'est la conservation de cet important patrimoine dont disposent les pays d'Amérique latine.

Election du Bureau

3. Le Comité technique de la conservation des sols et de la production vivrière en Amérique latine, à l'unanimité, a élu Président M. John Browman de la Délégation de la Guyane et Vice-Président M. José Ibarbia de la Délégation de l'Argentine.

Programme de travail du Comité

4. Le Comité a adopté le programme de travail ci-après:

- a) La situation de l'érosion des sols en Amérique latine et ses effets sur la production alimentaire et d'autres secteurs de l'économie;
- b) Nécessité de mesures de conservation des sols;
- c) Approche moderne à la conservation des sols (productivité accrue et stabilité des sols);
- d) Programmes nationaux de conservation des sols;
- e) Assistance technique de la FAO aux niveaux national et régional.

Participants

5. Assistaient à la réunion du Comité technique sur la conservation des sols et la production vivrière en Amérique latine les pays ci-après:

Argentine	Cuba	Mexique
Brésil	Chili	Nicaragua
Colombie	El Salvador	Pérou
Costa Rica	Guyane	Uruguay
		Venezuela

6. Les Etats suivants étaient représentés en qualité d'observateurs:

Etats-Unis	Saint-Siège
------------	-------------

7. Etaient également présents des représentants des institutions spécialisées des Nations Unies ci-après:

- Programme des Nations Unies pour le développement
- Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- Organisation mondiale de la santé

8. La liste des délégués, observateurs et fonctionnaires de la FAO figure à la fin du présent rapport.

II. RESUME DES DEBATS

Situation de la dégradation des sols en Amérique latine

9. Le document LARC/80/3 "Conservation des sols et accroissement de la production vivrière en Amérique latine" a été considéré comme utile parce qu'il synthétise les graves problèmes de la dégradation des sols en Amérique latine, certaines de ses causes ainsi que quelques solutions techniques socio-économiques et institutionnelles pour s'y attaquer.

10. L'analyse de ce document a permis aux délégations d'exprimer leurs opinions sur les causes techniques, politiques et économiques de la dégradation des sols, ainsi que leurs idées pour y porter remède.

11. On estime qu'environ 80 pour cent des sols en Amérique latine sont touchés par la dégradation, sous une forme ou une autre. Ces problèmes sont d'autant plus graves qu'ils entraînent non seulement la perte de sols productifs, suscitent des conflits sociaux et rendent plus aléatoire l'avenir alimentaire, mais aussi qu'ils menacent l'économie et la société en général en nuisant par exemple à la production d'énergie hydroélectrique par suite de l'envasement des bassins versants, et aux voies navigables, en contaminant les eaux, en détériorant l'infrastructure urbaine et routière, etc.

12. Il existe en Amérique latine une technologie que l'on pourrait adapter et promouvoir pour réduire ou stopper la perte des sols productifs. On a cependant fait observer que dans la région les activités en vue de la conservation de cette ressource naturelle ne bénéficient pas de tout l'appui voulu.

13. Il est incontestable qu'au cours de ces dix dernières années on a davantage pris conscience de la gravité de ces problèmes. Le Comité a néanmoins reconnu que, pour garantir des résultats valables et efficaces, des connaissances supplémentaires et une action directe s'imposent, surtout dans le domaine de la diffusion, en ce qui concerne les problèmes complexes globaux de la dégradation dans la mesure où ils touchent non seulement le monde des agriculteurs mais aussi celui de la communauté tout entière.

14. On est également convenu que la cause principale de la dégradation des sols est l'utilisation incorrecte des terres, cause à laquelle s'en ajoutent d'autres comme la topographie, le climat, les types de sols et le contexte socio-économique défavorable. A cet égard, certaines délégations ont déclaré que ces problèmes tiennent aux caractéristiques du modèle de développement appliqué, à la distribution injuste des richesses en général et aux abus découlant de la soif d'accroître au maximum le profit, état de choses auquel les sociétés transnationales n'ont pas été étrangères.

La conception moderne de la conservation des sols

15. La conservation des sols suppose de les utiliser rationnellement selon leur capacité et d'allier les mesures techniques, économiques et sociales à l'amélioration, au maintien et à l'accroissement de leur productivité. Pour cela, il faut adopter des systèmes d'utilisation des terres propres à en relever la productivité; par conséquent, les méthodes de conservation doivent nécessairement être adaptées aux conditions locales. Plus important encore, la conservation des sols doit s'inscrire et s'intégrer dans les initiatives officielles, dans les priorités et plans nationaux de développement, y compris de développement rural.

Responsabilité et programmes nationaux

16. Le Comité a reconnu qu'il incombe aux gouvernements d'associer aux activités de conservation des sols dans leur sens le plus large les producteurs et autres secteurs intéressés, tout comme le public en général, ces activités devant se caractériser par leur nature éminemment sociale et prêter dûment attention à l'équilibre écologique. Une telle optique exige avant tout que les pouvoirs publics reconnaissent l'existence de ce problème pour l'économie du pays.

17. Le Comité considère comme étant d'importance fondamentale la réalisation d'études de reconnaissance taxonomique et interprétation des sols ainsi que la planification de l'utilisation des terres dans le cadre d'un programme de conservation des sols.

18. En matière de conservation des sols, l'action au niveau des bassins hydrographiques a été considérée comme étant l'une des plus appropriées car elle permet de mener des actions concertées et d'intégrer les programmes techniques, sociaux et économiques avec le développement des infrastructures. Dans tout ce qui précède, on a souligné l'importance que revêt, le cas échéant, la pleine participation à la planification et à l'exécution des politiques, actions et travaux, de toute la population et en particulier de ceux qui sont directement touchés par le phénomène.

19. L'ampleur et la complexité des programmes de conservation des sols au niveau des pays et des bassins hydrographiques sont telles qu'elles exigent une solide organisation publique et sociale pour coordonner et exécuter les activités, qui assurent les transferts de technologies et les moyens économiques nécessaires aux participants. Quelques délégations ont précisé qu'à cet égard il restait beaucoup à faire en Amérique latine. Certaines ont considéré que, notamment dans le cas des producteurs les plus modestes, la création de l'infrastructure destinée à la lutte contre la dégradation des sols était un investissement qui devrait être à la charge de l'Etat, étant donné que, comme d'autres travaux d'équipement du secteur public, c'est l'ensemble de la collectivité qui en bénéficie.

20. Les recherches sur la conservation des sols devraient être axées sur les aspects pratiques d'un programme de conservation. Elles devraient comprendre, notamment, un programme pour la planification de l'utilisation rationnelle des terres et viser principalement la sélection de pratiques adaptées aux conditions propres à chaque zone écologique.

21. On a insisté sur la nécessité urgente de former des techniciens de différents niveaux pour dresser et mettre en oeuvre des programmes de conservation. Différentes délégations ont signalé la nécessité d'une formation théorique et pratique continue à la conservation des sols, du niveau primaire au niveau universitaire.

22. L'existence dans les pays de lois et règlements spéciaux en matière de conservation des sols a été considérée comme une nécessité fondamentale, non seulement pour l'établissement des services et programmes de conservation destinés à la mener à bien, mais aussi comme cadre de base pour la bonne utilisation des terres. La législation devrait avoir un caractère de préférence incitatif plutôt que pénalisateur.

23. Il convient, dans tout programme de conservation, de prêter une attention particulière qu'aux problèmes découlant d'une pression démographique excessive.

Aspects économiques et financiers et investissement

24. On a reconnu que, d'une manière générale, les mesures de conservation des sols sont rentables. On a toutefois constaté que les informations disponibles sur les avantages économiques de la conservation des sols sont rares tant en Amérique latine que dans le reste du monde. Il est évident que des études plus approfondies sont nécessaires dans ce domaine, en particulier sur la situation des petites exploitations qui disposent de faibles ressources économiques et qui ont beaucoup de mal à investir dans ce secteur. On a signalé, néanmoins, que contrairement à ce que l'on pense de la rentabilité à long terme des investissements dans la conservation des sols, il existe de nombreux exemples de rentabilité à court terme où le niveau de production augmente rapidement. On a souligné la nécessité de l'appui de la collectivité et de l'Etat pour la mise en oeuvre des mesures de conservation qui ne sont pas rentables à court terme. L'aide aux agriculteurs intéressés doit consister en stimulants, car les autres secteurs de l'économie qui profitent des effets des mesures de conservation des sols doivent aussi les financer. Plusieurs délégations ont mentionné la nécessité d'encourager les agriculteurs au moyen de mesures productives.

25. Pour établir des programmes intégrés de conservation des sols, de nombreux pays ont besoin d'une importante aide financière internationale à des conditions de faveur.

Collaboration entre pays

26. Le Comité a considéré qu'il était extrêmement important d'instaurer entre les pays de la région une coopération plus large en matière de conservation des sols. Plusieurs délégations et un pays observateur ont offert leur concours dans le cadre de la collaboration entre pays pour mettre en oeuvre des programmes concrets de formation et de recherche et de construction d'ouvrages.

L'assistance de la FAO

27. Le Comité technique a reconnu la valeur de l'assistance technique accordée par la FAO à la région en matière de conservation des sols; néanmoins, on a insisté sur le fait que celle-ci devrait être intensifiée notablement en raison de l'urgence et de la gravité du problème.

28. Le Comité a précisé que l'assistance internationale en matière de conservation des sols, pour être couronnée de succès, doit s'accompagner localement de la mise en place d'un dispositif de contrepartie suffisant pour que la coopération soit réellement d'une utilité maximum pour le pays; au besoin, l'organisation des participants devrait adapter ses structures aux exigences d'une conservation efficace des sols.

29. On a demandé à la FAO de continuer à s'occuper de la coopération régionale et de faciliter plus encore l'échange et la fourniture d'informations utiles sur tous les domaines de la conservation des ressources naturelles renouvelables dans le cadre de programmes concrets.

30. On a rendu hommage à l'action que mène la FAO par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial et suggéré que dans la Région ce Programme s'attache aussi à encourager l'application de mesures de conservation au niveau des exploitations.

III. CONCLUSIONS

31. La conservation des sols suppose leur utilisation rationnelle, moyennant l'association de mesures techniques, économiques et sociales à l'amélioration, au maintien et à l'accroissement de leur productivité. A cette fin, il faut en particulier planifier l'utilisation des terres conformément à leur capacité, et les systèmes de culture en fonction des structures socio-économiques et politiques de chaque pays.
32. La conservation des sols doit être considérée comme une partie fondamentale du développement rural et ses modalités doivent s'inscrire dans le cadre général du développement socio-économique.
33. C'est aux Etats qu'il incombe de veiller à la préservation de leur patrimoine national, en favorisant l'utilisation convenable des sols pour en améliorer la productivité.
34. Les programmes nationaux et régionaux de conservation des sols sont indispensables pour maintenir et accroître de façon soutenue la production vivrière des pays, et pour garantir le bien-être et le progrès de leur population. Il faut pour cela définir des projets au niveau national, à celui des bassins versants ainsi qu'au niveau des exploitations ou des parcelles. L'Etat a également une responsabilité importante dans la création d'un climat social et économique qui permette de mettre en oeuvre les projets de conservation dans le pays.
35. On estime que les activités menées en Amérique latine pour la conservation des sols sont, étant donné la gravité du problème, insuffisantes et que les gouvernements devraient allouer des crédits plus importants pour entreprendre de vastes programmes.
36. Il est proposé que la FAO aide essentiellement la Région à:
- formuler une politique de conservation des sols dans les pays qui le demandent, ainsi qu'à élaborer et à démarrer des projets concrets.
 - promouvoir le transfert du savoir et de la technologie ainsi que l'échange d'expériences entre pays.
 - former du personnel national international à tous les aspects de la conservation des ressources naturelles.
- Ce sont là questions qui devraient recevoir la priorité dans les activités de tout projet régional.
37. Les investissements à faire dans la conservation des sols sont d'une telle ampleur qu'ils justifient l'assistance financière internationale, assistance qui devrait aussi comprendre la formulation de projets que puissent financer des banques. Il est également nécessaire que les organismes de financement qui d'ordinaire appuient des programmes de développement rural accordent à la conservation des sols des crédits spéciaux qui facilitent l'exécution des projets susmentionnés.

ORDRE DU JOUR

1. Election du Président et du Vice-Président.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Déclaration du Sous-Directeur général, Département de l'agriculture
4. Débats de fond: Conservation des sols et accroissement de la production vivrière en Amérique latine:
 - a) la situation de l'érosion des sols en Amérique latine et ses effets sur la production alimentaire et d'autres secteurs de l'économie;
 - b) nécessité de mesures de conservation des sols;
 - c) approche moderne à la conservation des sols (productivité accrue et stabilité des sols);
 - d) programmes nationaux de conservation des sols;
 - e) assistance technique de la FAO aux niveaux national et régional.
5. Adoption du rapport.

ANEXO B
ANNEX B
APPENDICE B

LISTA DE PARTICIPANTES
LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

Presidente
Chairman
Président

John Browman (Guyana)

Vicepresidente
Vice-Chairman
Vice-Président

José Ibarbia (Argentina)

ESTADOS MIEMBROS ATENDIDOS POR LA OFICINA REGIONAL
MEMBER NATIONS SERVICED BY THE REGIONAL OFFICE
PAYS MEMBRES DESSERVIS PAR LE BUREAU REGIONAL

ARGENTINA - ARGENTINE

Delegado

Carlos Darwin SANCHEZ AVALOS
Consejero Agrícola
Roma

Suplente

L. BARBERIS
Asesor de Gabinete de la Secretaría de Estado
de Agricultura y Ganadería
Buenos Aires

Suplente

José IBARBIA
Asesor de Gabinete de la Secretaría de Estado
de Agricultura y Ganadería
Buenos Aires

Asesor

Ismael Mario SCHUFF
Consejero Económico
Embajada Argentina
La Habana

BOLIVIA - BOLIVIE

Delegado

Lucio ARCE PEREIRA
Director General de Agricultura
Ministerio de Agricultura
La Paz

BRASIL - BRAZIL - BRESIL

Delegado

Francisco THOMPSON FLORES
Coordinador de Asuntos Internacionales
Ministerio de Agricultura
Brasilia

Suplente

F.M. DE FREITAS
Representante Permanente ante la FAO
Roma

Suplente

Francisco MONTEIRO
Asesor del Ministro
Ministerio de Agricultura
Brasilia

Suplente

Abeilard DE CASTRO
Jefe
Servicio Nacional de Levantamiento y Conservación
de Suelos
Río de Janeiro

Asesor Antonio Carlos NASCIMENTO PEDRO
Segundo Secretario
Ministerio de Relaciones Exteriores
Brasilia

Asesor Antonio ARANTES LICIO
Asesor del Ministro de Agricultura
Brasilia

COLOMBIA - COLOMBIE

Delegado Jaime NAVAS
Director
División de Agronomía
Instituto Colombiano Agropecuario
Bogotá

COSTA RICA

Delegado Fernando GUARDIA
Representante Permanente ante la FAO
Roma

CUBA

Delegado Miguel RODRIGUEZ
Viceministro
Ministerio de Agricultura
La Habana

Asesor Cristóbal COLOM
Director
Ministerio de Agricultura
La Habana

Asesor Lucas COLOM
Director
Instituto Riego y Drenaje
La Habana

Asesor Roberto MIRANDA
Jefe
Departamento Conservación Suelos
La Habana

Asesor Joaquín TREMOLS
Jefe
Departamento Evaluación y Recomendaciones
Ministerio de Agricultura
La Habana

Asesor Miguel ZALDIVAR
Jefe
Departamento Suelos
Ministerio del Azúcar
La Habana

Asesor Abilio CARDENAS G.
Director Instituto de Suelos de la Academia de Ciencias
La Habana

Asesor Grafila SOTO
Especialista Organismos Económicos Internacionales
Comité Estatal Colaboración Económica
La Habana

Asesor Carlos GONZALEZ
La Habana

Asesor Luis BORGES
Asesor Viceministro
Ministerio de Agricultura
La Habana

Asesor Rafael GARCELL
Director de Planificación
Ministerio de Agricultura
La Habana

Asesor José GONZALEZ ROJAS
Asesor de la Vicepresidencia de Políticas del CECE
La Habana

Asesor Osvaldo SOTOLONGO
Asesor del CECE
La Habana

CHILE - CHILI

Delegado Elio BAGICALUPO SORACCO
Embajador Representante Permanente de Chile ante la FAO
Roma

Suplente Luis O. LUCO ECHEVERRIA
Asesor de la Oficina de Planificación Agrícola
Ministerio de Agricultura
Santiago

Suplente Alejandro PONCE URRIOLO
Funcionario de la Sub-Secretaría de Pesca
Ministerio de Economía
Santiago

Suplente Eduardo GALVEZ CARVALLO
Tercer Secretario
Dirección de Asuntos Económicos Multilaterales
Ministerio de Relaciones Exteriores
Santiago

Suplente Esteban CORDOVA TAPIA
Asesor de la Oficina de Planificación Agrícola
(ODEPA)
Santiago

EL SALVADOR

Delegado Gonzalo Ernesto MARTINEZ MENENDEZ
Director General Recursos Naturales Renovables
San Salvador

GUYANA - GUYANE

Delegate John BROWMAN
Chief Agricultural Officer
Ministry of Agriculture
Georgetown

JAMAICA - JAMAIQUE

Delegate Frederick B. ZENNY
Director of Production and Extension Department
Kingston

MEXICO - MEXIQUE

Delegado Abelardo AMAYA BRONDO
Subsecretario de Agricultura y Operación
Secretaría de Agricultura y Recursos Hidráulicos
México

Suplente Alvaro ECHEVERRIA
Supervisor General de Areas de Temporal
Secretaría de Agricultura y Recursos Hidráulicos
México

Suplente Ricardo GARCIA LAGOS
Director General Conservación Suelo y Agua
México

NICARAGUA

Delegado Erwin AGUILAR
Representante Permanente ante la FAO en Roma
Roma

Suplente Humberto CARRION
Delegado Alterno ante la FAO en Roma
Roma

Suplente Juan GAZOL
Director de Investigaciones y Desarrollo Pesquero
Instituto Nicaragüense de la Pesca
Managua

Suplente José A. LOPEZ EUSTAQUIO
Responsable en Caracterización de Suelos
Instituto de Recursos Naturales y del Ambiente
Managua

Suplente Hugo CENTENO
Responsable Departamento Legal del Instituto de
Recursos Naturales y del Ambiente
Managua

Suplente Mauricio CUADRA
Asistente del Ministro de Desarrollo Agropecuario
Managua

PERU - PEROU

Delegado Gastón IBÁÑEZ
Primer Secretario
Embajada de Perú en Cuba
La Habana

Suplente Ricardo COAYLA
Director de Evaluación de Proyectos
Ministerio de Pesquería
Lima

Suplente Estuardo GAVA
Asesor de la Dirección Superior
Ministerio de Agricultura y Alimentación
Lima

URUGUAY

Delegado Mateo MARQUES SERE
Embajador Representante Permanente ante la FAO
Roma

Suplente R.G. AMATO UDABE
Consejero - Encargado del Departamento de Asuntos
Económicos Internacionales
Ministerio de Relaciones Exteriores
Montevideo

Suplente Pedro OLMOS
Director de la Oficina de Programación y Política
Agropecuaria
Ministerio de Agricultura
Montevideo

Suplente J.J. NUÑEZ
Director General de Secretaría
Instituto Nacional de Pesca
Montevideo

Suplente Tomás GUARINO
Director de Asistencia Técnica
Ministerio de Agricultura
Montevideo

VENEZUELA

Suplente Luis FROMETA BELLO
Gerente General del Fondo Nacional de Investigaciones
Agropecuarias del Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Suplente Nelson TINEO VALLADARES
Jefe de la Oficina de Relaciones Internacionales del
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON ATENDIDOS POR LA OFICINA REGIONAL
MEMBER NATIONS NOT SERVICED BY THE REGIONAL OFFICE
ETATS MEMBRES QUI NE SONT PAS DESSERVIS PAR LE BUREAU REGIONAL

ESTADOS UNIDOS DE AMERICA -- UNITED STATES OF AMERICA -- ETATS-UNIS D'AMERIQUE

William M. JOHNSON
Soil Conservation Service
Department of Agriculture
Washington, D.C.

Wade F. GREGORY
Latin American Branch
International Economics Division
Economics, Statistics and Cooperative Service
US Department of Agriculture
Washington, D.C.

SANTA SEDE - HOLY SEE - SAINT SIEGE

Giuseppe LAZZAROTTO SIMONETTO
Primer Secretario
Embajada de la Santa Sede en Cuba
La Habana

Pastor GONZALES GARCIA
Embajada de la Santa Sede en Cuba
La Habana

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS
REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO
UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Roger GUARDA
Representante Residente del PNUD
La Habana

Alberto A. SOJIT
UNDP
New York

Steven DOUGLAS
Oficial de Programas PNUD
La Habana

ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO INDUSTRIAL
UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Hans ALLDEN
Oficial de Programa
ONUDI
La Habana

ORGANIZACION MUNDIAL DE LA SALUD
WORLD HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Daniel J. JOLY
Representante OPS/OMS en Cuba
La Habana

SECRETARIAT DU COMITE TECHNIQUE DES SOLS
ET DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE EN AMERIQUE LATINE

Secrétaire	Kazuki TAKAMIYA
Chargé de la Conférence	Bernard LINLEY
Chargé des rapports	Julio CASTELLANOS
Chargé administratif	M. Luisa MOCOÇAIN
Documents de la Conférence	M. Teresa LOPEZ VALLARINO
Interprètes	M.T. DE LANDA F. PIRAUD A. BARRAJOSA A. COLOM B. FISHER B. PONETTE B. RADOFF F. RONKIN A. TOVAR
Traducteurs	C. AIZPURUA V. BARKER J. COURTIOL J. MARECHAL C. MORRIN
Secrétaires	S. BENOIT C. GILLEBERT P. GUERRA I. HALEBY M. HALES C. IANNICELLI M. MARINKOVIC I. MATYSCCZYK M.A. NAVARRO C. ROSSETTO G. VIANCOS

FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Pedro MORAL LOPEZ	Sous-Directeur général Représentant régional pour l'Amérique latine
Marco A. FLORES RODAS	Sous-Directeur général, Département des forêts
Antonio J. BOTELHO-NEIA	Représentant régional adjoint pour l'Amérique latine
Guy CHAPOND	Représentant de la FAO à Cuba
Philippe CULOT	Fonctionnaire régional (ressources naturelles et environnement)
Rodrigo DUARTE TORRES	Chef du Service des opérations - Amérique latine
Claudio FORNARI	Fonctionnaire régional (Information)
Fernando FUENZALIDA	Economiste principal régional et chef du Service de planification et de programmation
F.W. HAUCK	Chef du Service de l'aménagement et de la conservation des sols
Pedro NIEMEYER	Chargé de liaison (Développement régional), Département du développement

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE SUR LE DEVELOPPEMENT DES PECHES ET
INCIDENCES DU NOUVEAU REGIME DES MERS EN AMERIQUE LATINE

La Havane (Cuba), 28 - 30 août 1980

I. INTRODUCTION

1. Le Comité technique sur le développement des pêches et les incidences du nouveau régime des mers en Amérique latine s'est réuni à la Havane, Cuba, les 28, 29 et 30 août 1980.

Participants

2. Assistaient à cette réunion les délégués des pays suivants:

Argentine	Chili	Panama
La Barbade	El Salvador	Pérou
Bolivie	La Grenade	République Dominicaine
Brésil	Guyane	Uruguay
Colombie	Jamaïque	Venezuela
Costa Rica	Mexique	
Cuba	Nicaragua	

3. Le Canada, les Etats-Unis et le Saint-Siège étaient représentés en qualité d'observateur.

4. Assistaient également à cette réunion les représentants des organismes internationaux suivants:

Conseil mondial de l'alimentation (CMA)
Fonds international de développement agricole (FIDA)
Junta del Acuerdo de Cartajena (JUNAC)
Institut interaméricain des sciences agricoles (IICA)
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
Programme alimentaire mondial (PAM)
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Système économique latino-américain (SELA)

5. La liste des participants figure en Annexe B au Présent rapport.

Cérémonie d'ouverture

6. Au nom du Directeur général, M. Pedro Moral López, Sous-Directeur général de la FAO, Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine a souhaité la bienvenue aux délégués et renouvelé ses remerciements au Gouvernement et au peuple cubains pour leur hospitalité et leur accueil généreux à cette réunion de la FAO.

7. Monsieur Moral López a ensuite mis l'accent sur le développement dynamique et assez soutenu qu'a connu le secteur halieutique en Amérique latine et fait remarquer que le moment était propice pour examiner la nature et les effets, sur ce secteur, des changements intervenus dans le régime juridique des océans.

8. Il a souligné la nécessité de rechercher et d'adopter des formules appropriées de collaboration et de coopération entre les pays de la région pour tirer pleinement parti des possibilités qu'offrent ces nouvelles circonstances. La FAO, a-t-il déclaré, est prête à aider les pays dans cette tâche, par l'intermédiaire de son programme global d'assistance pour le développement et l'aménagement des pêches dans les zones économiques exclusives.

Bureau

9. Le Représentant régional a ensuite invité les délégués à élire le Bureau du Comité technique. M. Ricardo Coayla (Pérou) et M. Virgilio Mayol (République Dominicaine) ont été élus, par acclamation, respectivement Président et Vice-Président.

10. Le Comité technique a adopté l'ordre du jour de la réunion, qui figure à l'Annexe A du présent rapport.

Présentation de la question

11. La question dont le Comité devait débattre a été présentée par M. Jean Carroz, Directeur de la Division des politiques et de la planification du Département des pêches de la FAO qui a tout d'abord souligné que les pays latino-américains furent les premiers à proclamer, il y a plus de trente ans, la thèse des 200 milles comme limite de juridiction.

12. Après avoir donné quelques chiffres indicatifs du niveau des captures dans la région, il a signalé les possibilités de développement ultérieur de cette activité qu'offrent les différentes sous-régions. Il a précisé à cet égard qu'il ne fallait pas seulement prêter attention à l'accroissement du volume des captures, mais aussi à leur utilisation et à leur valeur par suite des grandes différences de prix unitaires entre les différentes espèces.

13. Quant aux politiques et stratégies destinées à accélérer le développement des pêches, il a souligné que, le principe traditionnel du libre accès aux ressources de la mer ayant fait place à l'exercice de la souveraineté nationale dans les zones de juridiction - où se trouvent près de 99 pour cent des espèces commerciales exploitées - il est nécessaire que les pays côtiers évaluent les ressources dont ils disposent et les permanences. De même, a-t-il ajouté, les objectifs du développement halieutique doivent être définis dans le contexte des plans globaux de développement.

14. En ce qui concerne la coopération régionale et sous-régionale, il en a souligné l'importance comme véhicule des échanges d'expériences et transferts de technologies, dans des domaines qui vont de la recherche pure au contrôle et à la surveillance dans les zones de juridiction élargies, en passant par l'évaluation des ressources, l'infrastructure et la commercialisation. La coopération est également indispensable dans le cas des espèces migratoires. Elle est importante aussi pour les petits pays des Caraïbes qui ne disposent que de maigres ressources halieutiques et sont sérieusement limités sur le plan budgétaire.

15. Il a mentionné aussi les aspects relatifs au commerce extérieur des produits de la pêche. Quelques pays latino-américains n'ont pas assez de ressources en poisson et resteront par conséquent importateurs nets. Il est à noter, néanmoins, que la majeure partie des importations destinées à la consommation humaine proviennent de pays tiers, vu que les projections de la demande jusqu'à l'an 2000 laissent prévoir une augmentation possible de la consommation de poisson dans la région, qui passerait de 3,5 à 6 millions de tonnes. Il existe dans ce secteur d'importantes possibilités de promotion du commerce intrarégional qui commencent d'ailleurs à se matérialiser. Du côté des exportations, celles des produits destinés à la consommation humaine se sont accrues au rythme de 10 à 15 pour cent au cours des dernières années. Comme la demande extrarégionale a augmenté davantage que l'offre, il semble tout à fait justifié de promouvoir un développement accéléré et une meilleure utilisation des captures.

16. Il a également signalé que l'extension généralisée de la juridiction influera sur les structures du commerce tout comme elle influe sur celles de la production. D'après les études menées par la FAO sur la situation et les perspectives du commerce extérieur des produits halieutiques, plusieurs pays en développement accroîtront sans doute leurs importations, mais le gros de la demande potentielle à moyen terme émanera de quelques pays industrialisés. Pour satisfaire cette demande, les pays latino-américains devront néanmoins rivaliser avec les pays développés qui exportent ce genre de produits.

17. M. Carroz a par ailleurs signalé que les échanges commerciaux à la fois intrarégionaux et extrarégionaux se heurtent toujours à de multiples obstacles que les pays doivent continuer à s'efforcer d'éliminer. A cet égard, il a évoqué notamment le manque de renseignements sur les marchés et les normes requises des produits, l'absence de communications et de contacts commerciaux, la cherté et l'irrégularité des liaisons de transport, les faiblesses techniques dans la qualité des produits et les procédés de production, les barrières tarifaires et autres entraves commerciales.

18. Quant au Programme d'assistance du Directeur général au développement et à l'aménagement des pêches dans les zones économiques exclusives, il vise principalement à étayer la capacité individuelle ou collective des pays pour aménager et développer leurs pêcheries dans les zones élargies de juridiction. A cet égard, diverses demandes d'assistance ont été reçues de pays de la région, demandes auxquelles on s'occupe de donner satisfaction.

19. Ce programme est fondamentalement financé par des crédits extra-budgétaires, notamment du PNUD et du Gouvernement norvégien; des négociations ont également lieu avec d'autres pays donateurs, tant à titre bilatéral que multilatéral, pour étoffer ces fonds. Des pays développés et en développement offrent aussi leur concours sous forme de stages de formation, de bourses d'études, de navires de recherche, etc.

II. RESUME DES DEBATS

Situation de la pêche dans la Région

20. Plusieurs délégations se sont félicitées de ce qu'ait été inscrite à l'ordre du jour de la 16ème Conférence régionale la question de la pêche et du nouveau régime des océans.

21. Le document LARC/80/2 sur lequel se sont appuyés les débats du Comité technique a été jugé utile par les délégations parce qu'il fait une analyse sérieuse et objective des possibilités du développement halieutique dans la région et des obstacles auxquels il se heurte, et avance des suggestions concrètes en vue d'une action et d'une coopération techniques aux niveaux national, sous-régional et régional.

22. La plupart des délégations ont parlé de la situation des activités de pêche dans leurs pays respectifs. Elles ont à ce propos évoqué:

- i) les niveaux de capture atteints;
- ii) les politiques nationales élaborées ou réorientées pour mieux utiliser, conserver et protéger les ressources et formuler des plans de développement des pêches;
- iii) la création ou le remaniement d'institutions ou de services administratifs;
- iv) la mise sur pied ou l'amélioration d'installations à terre et d'infrastructures halieutiques;
- v) le développement des flottilles de pêche;
- vi) l'élargissement des études biologiques et techniques sur les ressources marines;
- vii) les aspects socio-économiques de l'activité halieutique;
- viii) le soutien à la pêche artisanale;
- ix) l'assistance financière et les facilités de crédits accordées aux pêcheurs;
- x) l'amélioration des moyens de formation;
- xi) l'encouragement de la consommation intérieure de poisson.

23. De l'avis général, s'il reste pas mal à faire en matière de prospection des ressources halieutiques dans les pays de la région, les niveaux actuels de capture sont assez loin encore de ceux que pourrait atteindre la région dans son ensemble. D'excellentes possibilités s'offrent donc pour mettre sur pied des industries halieutiques dynamiques qui, tout en contribuant au développement économique des pays, permettent d'améliorer l'alimentation de la population. Etant donné l'acceptation généralisée du nouvel ordre juridique des océans, fondé sur l'extension de la juridiction nationale jusqu'à la limite des 200 milles marins, ces perspectives ont d'autant plus de chances de se concrétiser. Pour développer harmonieusement et convenablement les industries halieutiques de l'Amérique latine, il est recommandé d'adopter des mesures qui facilitent l'éducation et la formation technique des pêcheurs et leur assurent une protection socio-économique appropriée.

Programme de la FAO pour les zones économiques exclusives

24. Le Comité technique a exprimé son appui unanime au Programme du Directeur général de la FAO pour l'assistance à l'aménagement et au développement des pêches dans les zones économiques exclusives, programme approuvé lors de la dernière Conférence de la FAO. Le Comité a estimé qu'il s'agit là d'une initiative à la fois utile et opportune et il s'est félicité de la haute priorité que lui a accordée le Directeur général. Tout en appréciant le fait que divers pays de la région ont soumis des demandes d'aide au titre de ce programme, le Comité a fait remarquer que toute assistance octroyée doit aller dans le sens des politiques, des besoins et des priorités fixés par les pays eux-mêmes.

25. Selon le Comité, le succès de ce Programme dépendra beaucoup de la mesure dans laquelle on parviendra à se procurer le surcroît de fonds extra-budgétaires requis à cette fin. A cet égard, il a approuvé les efforts déployés par le Directeur général pour rechercher ces fonds supplémentaires et a jugé qu'il serait bon d'inviter le PNUD ainsi que d'autres organismes financiers et donateurs à dispenser tout le soutien possible au Programme. Il a instamment prié les Etats Membres d'user de leur influence dans les instances compétentes pour obtenir de nouveaux moyens financiers au profit du Programme.

Aménagement

26. Une délégation a appelé l'attention du Comité sur la nécessité d'appliquer des mesures pour éviter l'exploitation anarchique et la déprédation des ressources biologiques de la mer dans les Etats riverains et réglementer notamment les opérations auxquelles se livrent, dans les secteurs adjacents à la zone économique exclusive, les grandes flottilles de pêche de pays industrialisés pour capturer les populations ichtyologiques vivant dans cette dernière et en haute mer ou les espèces communes à l'une et aux autres. Le Comité a pris note de l'importance que revêt cette question.

27. D'autres délégations ont appelé l'attention du Comité sur le fait que l'instance appropriée pour examiner les aspects juridiques est la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer; le Comité a donc exprimé l'espoir que les difficultés qui pourraient surgir à cet égard seront résolues grâce aux efforts que doivent déployer de plein droit chacun des Etats.

28. Une délégation a fait observer que les flottilles extrarégionales sont toujours plus nombreuses à pêcher dans les eaux relevant de la juridiction de quelques pays latino-américains et que, à son avis, il faudrait modifier cet état de choses pour faciliter et favoriser la collaboration entre les pays de cette région, sans pour autant méconnaître la souveraineté desdits pays.

Consommation de poisson

29. Diverses délégations ont insisté de nouveau sur les vastes possibilités qu'offre l'exploitation des ressources halieutiques pour aider à satisfaire les besoins croissants de la population latino-américaine et elles ont fait ressortir que le problème de la consommation de poisson dans la région ne tient pas à une préférence pour d'autres produits, mais à ce qu'il faut obtenir une offre suffisante à des prix accessibles pour la majorité des gens.

Commerce des produits de la pêche

30. Plusieurs délégations ont fait allusion à la nécessité d'obtenir de meilleurs renseignements sur le plus grand nombre possible de marchés potentiels et sur leur comportement des marchés internationaux des produits de la mer. A cet égard, on a évoqué le projet INFOPECA qui fournit bien des informations utiles pour l'étude des marchés mais dont les renseignements sur l'offre et la demande parviennent en général trop tard aux intéressés. Il serait bon que ce projet prête une aide consultative appropriée en matière d'analyse des marchés et de stratégies de pénétration permettant d'en tirer mieux parti, sans préjudice des objectifs des politiques de commercialisation intérieure et extérieure des pays de la Région.

Coopération régionale

31. Le Comité s'est arrêté assez longuement aux aspects touchant la coopération régionale et sous-régionale. On a reconnu que, le cas échéant, les activités des commissions régionales devraient être réorientées en fonction des principes du nouveau régime des océans et des besoins des Etats Membres. Plusieurs délégations ont été d'avis que ces organismes ont un rôle important à jouer en matière d'aménagement et de développement des pêches dans leurs zones respectives d'influence, notamment en ce qui concerne les stocks en commun, compte dûment tenu de la souveraineté des Etats. On a également estimé que la décentralisation accroîtrait l'efficacité des organismes régionaux. Allusion a été faite à la proposition de créer un comité pour l'aménagement et le développement des pêches dans les petites Antilles étant donné les besoins spéciaux des petits Etats insulaires.

32. On a fait observer que la COPACO s'était limitée à l'échange d'informations et d'expériences nationales au détriment d'autres fonctions plus importantes. Le Comité a exprimé l'espoir que le Programme d'assistance technique dont est chargée la COPACO sera doté de moyens suffisants pour opérer efficacement.

33. Les délégations des pays intéressés se sont déclarées en faveur de la création d'un centre régional de technologie pour l'Amérique centrale, sur lequel s'appuieraient les services de vulgarisation dans les pays de la zone.

34. Plusieurs délégations se sont déclarées disposées à apporter leur coopération technique aux pays riverains de la région. La délégation de Cuba a réitéré son offre de faire de l'Institut supérieur des pêches "Andrés González Lines" un centre régional de formation, auquel cas ce dernier aurait besoin d'un soutien approprié de la FAO. La délégation du Chili a également fait savoir que son pays est disposé par l'entremise de la FAO à collaborer techniquement avec d'autres pays de la région qui le souhaiteraient. L'observateur des Etats-Unis a informé le Comité de l'intention qu'a son pays d'adhérer au Programme de la COPACO et de ce que l'Agence internationale du développement (AID) proposera à ce dernier un projet d'assistance d'une valeur de 1,5 million de dollars en vue du développement de la pêche dans les petites Antilles. Le Comité s'est félicité de ces offres de coopération technique.

35. Certaines délégations étant d'avis que le système économique latino-américain (SELA) est le dispositif le mieux placé pour promouvoir le développement halieutique de la région, elles ont proposé que la FAO renforce son soutien pour que se concrétisent et s'amplifient les projets arrêtés au sein du Comité de Acción de productos de mar y agua dulce de ce système.

36. Le Comité a fait ressortir la nécessité d'harmoniser, de coordonner et d'appuyer les activités des organismes régionaux et sous-régionaux existants, afin de les renforcer et d'éviter les doubles emplois. On a évoqué en particulier les relations entre la FAO, d'une part, et le Comité de Acción de productos de mar y agua dulce du SELA, et le Comité de développement et de coopération des Caraïbes de la CEPAL, d'autre part.

37. Dans son intervention, l'observateur du Comité de Acción de productos de mar y agua dulce du SELA a insisté sur l'occasion qu'offrait cette réunion d'analyser les problèmes des pêches latino-américaines et signalé que le document de base sur lequel s'appuient les débats interprétait bien la situation et l'évolution historique du développement des pêches dans la région. A propos des activités dont s'occupe le Comité de Acción, il a mentionné la collaboration que lui dispensent les pays ainsi que la participation large et nombreuse des techniciens de la région à ses projets, ce qui stimule la coopération horizontale. Il a évoqué plus particulièrement la collaboration dont bénéficie ce comité de la part de la FAO et d'autres organismes du système des Nations Unies pour des projets tels que l'évaluation des ressources du Pacifique Sud-Est, la production d'aliments peu coûteux, ainsi de suite.

38. L'observateur a signalé la nécessité de créer, au sein du SELA, un organisme à gestion et statut juridique autonomes pour promouvoir le développement de ce secteur dans la région; cette question sera débattue lors de la quatrième session ordinaire du Comité. Enfin, l'observateur a été d'avis qu'il convenait de resserrer la coopération avec la FAO au profit des pays de la région.

Pêche artisanale

39. Plusieurs délégations ont souligné l'importance de la pêche artisanale dans l'offre de poisson pour la consommation humaine directe et ont jugé nécessaire que le Comité suggère à la FAO de dispenser à ce secteur une aide visant à l'améliorer, conformément aux politiques respectives des Etats Membres.

Pêches continentales et aquaculture

40. Diverses délégations ont évoqué l'importance que doit continuer de revêtir le développement des pêches continentales et de l'aquaculture comme sources d'aliments et instruments de développement rural. On a signalé au Comité la haute priorité que la FAO ne cesse d'accorder aux programmes de pêches continentales et d'aquaculture, programmes qui, selon l'Organisation, sont complémentaires et non rivaux de ceux des pêches maritimes.

Pollution

41. Le Comité a pris note des problèmes de la contamination des océans et des eaux intérieures et il a suggéré que les pays prêtent une attention spéciale à la formulation et à l'application de normes internationales de prévention et de lutte approuvées par tous pour éviter ces dommages.

PROJET DE RESOLUTION APPROUVE PAR LE COMITE TECHNIQUE DU DEVELOPPEMENT DES PECHEES ET DES
INCIDENCES DU NOUVEAU REGIME DES MERS EN AMERIQUE LATINE 1/

La seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que le développement des pêches dans la région figure au nombre des problèmes que pose le développement économique et social en Amérique latine, au même titre que ses besoins financiers, son manque de cadres techniques, son insuffisance d'infrastructures, ses capacités d'études limitées ou l'absence d'une législation appropriée, facteur qui entre autres empêche ce secteur de progresser comme il se doit au profit de la population;
2. Que les pêches contribuent à la situation générale de dépendance et aux problèmes économiques et sociaux qui assaillent les pays latino-américains, souffrant d'une pénurie de moyens de production, incapables d'accéder aux technologies les plus avancées, et que les pêcheries industrielles sont conditionnées par les fluctuations des marchés extérieurs;
3. Que le nouveau régime des mers reconnaît à tous les Etats riverains le droit inaliénable d'exploiter les stocks de poissons peuplant leurs zones économiques exclusives, et qu'une collaboration étroite s'impose entre les pays de la région pour utiliser plus efficacement et plus rationnellement leurs ressources halieutiques, développer plus avant leurs pêches, acquérir une meilleure maîtrise technique et atteindre à l'auto-suffisance collective, dans un secteur aussi important;
4. Que la FAO a très sensiblement contribué au développement des pêches et qu'elle est désormais en mesure de jouer un rôle fondamental dans l'aide aux Etats riverains qui tentent de faire face à ces problèmes.

Décide:

1. D'appuyer le programme du Directeur général de la FAO pour l'aide à l'aménagement et à la promotion des pêches dans les zones économiques exclusives des pays en développement, conformément à la résolution 4/79 de la vingtième session de la Conférence, notamment en ce qui concerne le renforcement des projets d'assistance technique au bénéfice des pays de la région dans des domaines comme l'évaluation des ressources halieutiques, les techniques de pêche, l'aménagement rationnel des pêcheries, l'économie halieutique ainsi que la transformation et la distribution des produits de la pêche;
2. D'inviter le Directeur général à faire les démarches nécessaires pour obtenir du PNUD des ressources supplémentaires au titre du troisième cycle de programmation (1982-86), afin de renforcer ces importantes activités de développement des pêches dans la région.
3. De recommander à la FAO d'aider à l'obtention des ressources financières nécessaires pour renforcer les projets régionaux et sous-régionaux, y compris les projets multidisciplinaires, et accroître ainsi sensiblement la participation des experts latino-américains;

1/ Ce projet de résolution, adopté dans sa totalité par la 16ème Conférence régionale pour l'Amérique latine, figure au rapport de cette dernière en tant que Résolution 5/80.

4. De recommander aux Etats Membres d'exercer toute leur influence dans les instances compétentes, pour seconder les efforts du Directeur général visant à promouvoir le développement des pêches dans l'intérêt du progrès social et économique des pays de la région;
5. De souligner l'importance donnée par la sixième Conférence au sommet du Mouvement des pays non alignés à la coopération dans le domaine des pêches entre les pays dudit Mouvement et d'autres pays en développement, ainsi que les possibilités qu'offre aux pays de la région l'exploitation de leurs ressources à leur propre profit, et la nécessité de disposer d'une contribution importante de la FAO pour atteindre ces objectifs;
6. De recommander la révision et le renforcement des commissions régionales et sous-régionales des pêches moyennant l'exécution de projets de coopération multidisciplinaires en vue du développement halieutique de la région; à cet effet, la FAO instaurera, avec l'accord des pays intéressés, les contacts nécessaires pour préparer les projets pertinents;
7. D'appuyer la proposition approuvée par les Ministres des Caraïbes lors de la Cinquième Réunion du Comité de développement et de coopération de la région des Caraïbes (CDCC) tenue à la Jamaïque du 4 au 10 juin 1980, aux fins d'instituer un projet multinational pour le développement de la pêche entre les pays de la sous-région, projet auquel la FAO est invitée à prêter son concours tant pour sa formulation que pour la recherche des moyens financiers nécessaires à son exécution;
8. D'insister sur l'opportunité d'instaurer la coordination nécessaire entre la FAO et les organismes régionaux pour rationaliser les activités et améliorer l'utilisation des ressources de ces derniers, notamment une coordination entre la FAO d'une part et le SELA et le CDCC d'autre part, étant donné que ces organismes poursuivent des objectifs et des projets analogues dans le secteur de la pêche. La Conférence recommande également que la FAO renforce son appui aux projets de ces organismes régionaux;
9. De recommander à la FAO et à d'autres organisations internationales d'accorder, en matière de pêche, la priorité aux pays qui, comme le Nicaragua et la Grenade, mobilisent leurs efforts pour la reconstruction et le développement national;
10. De remercier le Gouvernement de la République de Cuba pour son offre d'utiliser l'institut supérieur de pêche "Andrés Gonzáles Lines" comme centre régional de formation à la pêche, et d'inviter la FAO à contribuer énergiquement à une meilleure utilisation des écoles nationales de formation halieutique, en fournissant son appui technique et en s'efforçant d'obtenir le concours financier nécessaire."

ORDRE DU JOUR

1. Election du Président et du Vice-Président
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration du Sous-Directeur général du Département des pêches
4. Débats de fond: le nouveau régime des océans et ses répercussions sur l'aménagement et le développement des pêches en Amérique latine
 - a) Situation actuelle des pêches dans la Région;
 - b) Commerce et coopération, au niveau international, dans le secteur halieutique de la Région;
 - c) Possibilités d'expansion de la pêche dans la Région: politiques nécessaires et stratégies éventuelles;
 - d) Besoins du secteur halieutique latino-américain en matière d'assistance technique;
 - e) Programme de la FAO pour les zones économiques exclusives.
5. Adoption du rapport.

ANEXO B
ANNEX B
APPENDICE B

LISTA DE PARTICIPANTES
LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

Presidente
Chairman
Président

Ricardo Coayla (Perú)

Vice Presidente
Vice President
Vice-Président

Virgilio Mayol (República Dominicana)

ESTADOS MIEMBROS ATENDIDOS POR LA OFICINA REGIONAL
MEMBER NATIONS SERVICED BY THE REGIONAL OFFICE
PAYS MEMBRES DESSERVIS PAR LE BUREAU REGIONAL

ARGENTINA - ARGENTINE

Delegado Carlos O. KELLER SARMIENTO
Embajador
Representante Permanente de Argentina ante la FAO
Roma

Suplente Carlos Darwin SANCHEZ AVALOS
Consejero Agrícola
Buenos Aires

Suplente L. BARBERIS
Asesor Gabinete
Secretaría de Estado de Agricultura y Ganadería
Buenos Aires

Suplente José IBARBIA
Asesor de Gabinete
Secretaría de Estado de Agricultura y Ganadería
Buenos Aires

Asesor Ismael Mario SCHUFF
Consejero Económico
Embajada de Argentina
La Habana

BRASIL - BRAZIL - BRESIL

Delegado Francisco THOMPSON FLORES
Coordinador de Asuntos Internacionales
Ministerio de Agricultura
Brasilia

Suplente F.M. DE FREITAS
Representante Permanente ante la FAO
Roma

Suplente Francisco MONTEIRO
Asesor del Ministro
Ministerio de Agricultura
Brasilia

Suplente Abeilard DE CASTRO
Jefe
Servicio Nacional de Levantamiento y Conservación de Suelos
Río de Janeiro

Asesor Antonio Carlos NASCIMENTO PEDRO
Segundo Secretario
Ministerio de Relaciones Exteriores
Brasilia

Asesor Antonio ARANTES LICIO
Asesor del Ministro
Ministerio de Agricultura
Brasilia

COLOMBIA - COLOMBIE

Delegado Jaime NAVAS
Director
División de Agronomía
ICA
Bogotá

COSTA RICA

Delegado Fernando GUARDIA
Representante Permanente ante la FAO
Roma

CUBA

Delegado Antonio CARRILLO
Viceministro
Ministerio Industrias Pesqueras
La Habana

Asesor Renán PEREZ
Director
Instituto de Investigaciones Pesqueras
La Habana

Asesor Rafael CABRERA
Director
Relaciones Internacionales
La Habana

Asesor Ramiro LEON TORRES
Jefe
Departamento de la DOEI
Comité Estatal de Colaboración Económica
La Habana

Asesor Carlos TALLET
Especialista
Ministerio de la Pesca
La Habana

Asesor Juan Antonio VAREA
Jefe
Departamento de Relaciones Internacionales
Ministerio de la Pesca
La Habana

Asesor Esperanza FABREGAS
Especialista
Colaboración Económica
Ministerio de la Pesca
La Habana

Asesor Manuel ANDERES VELASQUEZ
Vicepresidente
Academia de Ciencias de Cuba
La Habana

CHILE - CHILI

Delegado Elio BACIGALUPO SORACCO
Embajador
Representante Permanente de Chile ante la FAO
Roma

Suplente Luis O. LUCO ECHEVERRIA
Asesor
Oficina de Planificación Agrícola
Ministerio de Agricultura
Santiago

Suplente Alejandro PONCE URRIOLO
Funcionario
Subsecretaría de Pesca
Ministerio de Economía
Santiago

Suplente Eduardo GALVEZ CARVALLO
Tercer Secretario
Dirección de Asuntos Económicos Multilaterales
Ministerio de Relaciones Exteriores
Santiago

Suplente Esteban CORDOVA TAPIA
Asesor
Oficina de Planificación Agrícola
Ministerio de Agricultura
Santiago

EL SALVADOR

Delegado Mario GONZALEZ RECINOS
Subdirector General de Pesca
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San Salvador

GUYANA - GUYANE

Delegate Reuben CHARLES
Principal Fisheries Officer
Ministry of Agriculture
Georgetown

JAMAICA - JAMAIQUE

Delegate Frederick B. ZENNY
Director of Production and Extension Department
Ministry of Agriculture
Kingston

MEXICO - MEXIQUE

Delegado Jorge Alfonso FUENTES
Asistente del Director General
Organismos Internacionales
Ciudad de México

Suplente Julián C. TONDA
Subdirector de Asuntos Bilaterales
Departamento de Pesca
Ciudad de México

NICARAGUA

Delegado Juan GAZOL
Director, Investigaciones y Desarrollo Pesquero
Instituto Nicaragüense de la Pesca
Managua

Suplente Erwin AGUILAR
Representación Permanente ante la FAO
Roma

Suplente Humberto CARRION
Delegado Alterno ante la FAO en Roma
Roma

Suplente Hugo CENTENO
Responsable Departamento Legal del Instituto de Recursos
Naturales y del Ambiente
Managua

Suplente Mauricio CUADRA
Asistente del Ministro de Desarrollo Agropecuario
Managua

Suplente José A. LOPEZ EUSTAQUIO
Responsable en Caracterización de Suelos
Instituto de Recursos Naturales y del Ambiente
Managua

PANAMA

Delegado Irving R. DIAZ H.
Director Nacional de Recursos Naturales Renovables
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Adjunto Fernán MOLINOS
Asesor del Ministro de Desarrollo Agropecuario
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Adjunto Santiago CAJAR
Director Nacional de Reforma Agraria del Ministerio de
Desarrollo Agropecuario
Panamá

Adjunto Reynaldo PEREZ
Director Nacional de Planificación Sectorial
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

PERU -- PEROU

Delegado Gastón IBAÑEZ
Primer Secretario
Embajada de Perú en Cuba
La Habana

Suplente Ricardo COAYLA
Director de Evaluación de Proyectos
Ministerio de Pesquería
Lima

Suplente Estuardo GAVA
Asesor de la Dirección Superior
Ministerio de Agricultura y Alimentación
Lima

REPUBLICA DOMINICANA -- DOMINICAN REPUBLIC -- REPUBLIQUE DOMINICAINE

Delegado Virgilio MAYOL
Subsecretario de Estado
Secretaría de Estado de Agricultura
Santo Domingo

Suplente Pablo RODRIGUEZ NUÑEZ
Subdirector de Reforma Agraria
Instituto Agrario Dominicano
Santo Domingo

URUGUAY

Delegado Mateo MARQUES SERE
Embajador Representante Permanente ante la FAO
Roma

Suplente R.G. AMATO UDABE
Consejero
Encargado del Departamento de Integración Económica
Ministerio de Relaciones Exteriores
Montevideo

Suplente Pedro OLMOS
Director de la Oficina de Programación y Política Agropecuaria
Ministerio de Agricultura
Montevideo

Suplente J.J. NUÑEZ
Director General de Secretaría
Instituto Nacional de Pesca
Montevideo

Suplente Tomás GUARINO
Director de Asistencia Técnica
Ministerio de Agricultura
Montevideo

VENEZUELA

Delegado Luis FROMETA BELLO
Gerente General del Fondo Nacional de Investigaciones
Agropecuarias del Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Suplente Nelson TINEO VALLADARES
Jefe de la Oficina de Relaciones Internacionales
Ministerio de Agricultura
Caracas

ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON ATENDIDOS POR LA OFICINA REGIONAL
MEMBER NATIONS NOT SERVICED BY THE REGIONAL OFFICE
ETATS MEMBRES QUI NE SONT PAS DESSERVIS PAR LE BUREAU REGIONAL

CANADA

Observador J.A. FOX
Second Secretary
Embassy of Canada
Havana

ESTADOS UNIDOS DE AMERICA - UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Observador James STORER
Director
Office of Fisheries Affairs
Department of State
Washington, D.C.

SANTA SEDE - HOLY SEE - SAINT-SIEGE

Giuseppe LAZZAROTTO SIMONETTO
Primer Secretario
Embajada de la Santa Sede en Cuba
La Habana

Pastor GONZALES GARCIA
Embajada de la Santa Sede en Cuba
La Habana

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS
REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO INDUSTRIAL
UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Hans ALDEN
ONU
La Habana

PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO
UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Roger GUARDA
Representante Residente del PNUD
La Habana

Alberto A. SOJIT
UNDP
New York

Percy RODRIGUEZ
Representante Residente Adjunto del PNUD
La Habana

Steven DOUGLAS
Oficial de Programas
PNUD
La Habana

Karin ROHRBEIN
Auxiliar (Programación)
La Habana

CONSEJO MUNDIAL DE LA ALIMENTACION
WORLD FOOD COUNCIL
CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION

A. VAN BINSBERGEN
Senior Economist
World Food Council
Rome

ORGANIZACION MUNDIAL DE LA SALUD
WORLD HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Daniel J. JOLY
Representante OPS/OMS en Cuba
La Habana

FONDO INTERNACIONAL DE DESARROLLO AGRICOLA
INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Domingo DONIDA
Director de América Latina
FIDA
Roma

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES
OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

SISTEMA ECONOMICO LATINOAMERICANO
LATIN AMERICAN ECONOMIC SYSTEM
SYSTEME ECONOMIQUE LATINO-AMERICAIN

Juan Losé CARDENAS RONCO
Secretario del Comité de Acción de Productos del Mar
y Agua Dulce
SELA
Lima

SECRETARIAT DU COMITE TECHNIQUE SUR LE DEVELOPPEMENT DES PECHES
ET L'INCIDENCE DU NOUVEAU REGIME DES MERS EN AMERIQUE LATINE

Secrétaire	Constantino TAPIAS
Chargé de la Conférence	Bernard LINLEY
Chargé des rapports	Fernando FUENZALIDA
Assistante administrative	M. Luisa MOCOÇAIN
Documents de la Conférence	M. Teresa LOPEZ VALLARINO
Interprètes	M.T. DE LANDA F. PIRAUD A. BARRAJOSA A. COLOM B. FISHER B. PONETTE B. RADOFF F. RONKIN A. TOVAR
Traducteurs	C. AIZPURUA V. BARKER J. COURTIOL J. MARECHAL C. MORRIN
Secrétaires	S. BENOIT C. GILLEBERT P. GUERRA I. HALEBY M. HALES C. IANNICELLI M. MARINKOVIC I. MATYSZCZIK M.A. NAVARRO C. ROSSETTO G. VIANCOS

FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Pedro MORAL LOPEZ	Sous-Directeur général, Représentant régional pour l'Amérique latine
Marco A. FLORES RODAS	Sous-Directeur général, Département des forêts
Antonio J. BOTELHO-NEIA	Représentant régional adjoint pour l'Amérique latine
Jean E. CARROZ	Directeur de la Division des politiques et de la planification Département des pêches
Guy CHAPOND	Représentant de la FAO à Cuba
Rodrigo DUARTE TORRES	Chef du Service des opérations - Amérique latine
Claudio FORNARI	Fonctionnaire régional (Information)
Pedro NIEMEYER	Chargé de liaison (Développement régional) Département du développement

M - 90

ISBN 92-5-201039-4